

A  
0  
0  
0  
1  
3  
0  
7  
7  
4  
3



UC SOUTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY





THE LIBRARY  
OF  
THE UNIVERSITY  
OF CALIFORNIA  
LOS ANGELES









RECHERCHES  
SUR LES  
ALLIANCES  
ET LES  
INTERETS  
ENTRE  
LA FRANCE ET LA SUEDE,

Rélativement aux circonstances présentes  
des Affaires du Nord & de l'Empire.

Par Mr. ROUSSET,

*Membre de l'ancienne Société Royale de  
Berlin & de l'Académie Impériale de  
St. Pétersbourg.*

Pour servir de Supplément au Tome XVIII. du  
RECUEIL HISTORIQUE.



A AMSTERDAM ET A LEIPZIG,  
Chez ARKSTEE & MERKUS.

MDCCLVI.

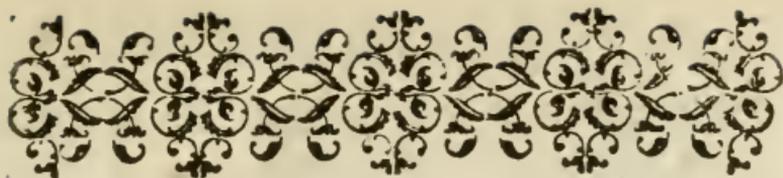
1874

1874

1874

1874

1874



JX  
132  
R76.  
v. 18  
pt. 2

## AVERTISSEMENT.

**L**E plus sage des Hommes a dit qu'il n'y avoit rien de nouveau sous le Soleil. Cette sentence sert de base à la Science de la *Politique*, qui consiste à s'instruire parfaitement des *Retro-acta*, c'est-à-dire, des Evénemens passés, pour en tirer des règles d'usage pour le présent & pour l'avenir. Ceux qui sont Maîtres dans cette Science, voient que la situation présente des affaires de l'*Europe* ressemble fort à celle des Années 1672 &c. S'ils substituent le Roi de *Prusse* à celui de *Suède*, ce dernier Etat venant de faire les mêmes tristes expériences qu'autrefois par rapport à ses Alliés avec la *France*. J'ai cru qu'il ne se-  
\* 2 roit

iv AVERTISSEMENT.

roit pas inutile, pour la Cause générale de l'*Europe*, que j'ai toujours en vue, de recueillir ce que je trouverois de côté & d'autre sur l'important sujet qui fait le principal du titre de cet Ouvrage. Et pour donner plus de poids au systême qui y est soutenu, on a tâché de ne l'étayer que du sentiment, des réflexions & des avis des Pères de la Patrie *Suédoise*, de ses plus illustres Sénateurs, & de ses Souverains mêmes, CHRISTINE, CHARLES-GUSTAVE & CHARLES XI. Je me flatte que ce Recueil de Pièces aussi authentiques qu'intéressantes sera d'autant plus agréable au Public, qu'en les lisant on se trouvera en état de décider pertinemment & suivant le vrai intérêt de la *Suède*, le Problême: *Si la Suède doit se tenir uniquement attachée à la France & cultiver ses Alliances préféra-  
blement*

AVERTISSEMENT. v  
blement à celles de ses Voisins  
& d'autres Puissances de l'Eu-  
rope ? Voici la Liste de ces  
Pièces.

DISSERTATION de Puffendorff  
sur les Alliances de la *Suède*  
avec la *France* depuis l'an  
1630 (\*). Pag. 1

Avis de quelques Sénateurs pré-  
senté au Roi de *Suède* en 1671,  
touchant le Traité qu'on alloit  
conclure avec la *France* contre  
la *Hollande*. 65

LA

(\*) L'Original de cette Dissertation é-  
crite par l'ordre exprès du Roi, se con-  
serve dans la Chancellerie de *Stokholm*.  
Il en a paru une Edition en *Latin* & en  
*François* en 1709. Mais cette Edition  
ne se trouvant plus qu'avec peine, on  
a cru bien faire de commencer ce Re-  
cueil par une Pièce aussi importante &  
sortie de la plume d'un Savant aussi esti-  
mé qu'il est respecté par tous ceux qui  
étudient la Politique & les Intérêts du  
*Nord*.

vj AVERTISSEMENT.

LA SUEDE REDRESSEE dans  
son véritable intérêt. Traduc-  
tion de l'*Allemand* sur la Copie  
imprimée à *Brême*. 118

SUITE de la Dissertation de *Puf-  
fendorff* jusqu'à l'an 1686. 174

LETTRE de la Reine CHRIS-  
TINE à Mr. d'*Olyvekrans*,  
Gouverneur de ses Domai-  
nes. 200

LETTRE de CHARLES XI. au  
Sénat de *Suède* dans une ma-  
ladie dont Sa Majesté ne comp-  
toit pas de revenir. 201

LETTRE de CHARLES XI. au  
Comte d'*Oxenstierna*. 202

LETTRE de CHARLES XI. à  
Mr. de *Lillieroth* au sujet des  
pré-

AVERTISSEMENT. vij  
prétentions au Cérémonial de  
Mr. *Bazin*. 203

LETTRE de CHARLES XI. à  
Mr. *de Lillieroth* touchant l'Or-  
donnance de l'Audience des  
Ambassadeurs au sujet du dé-  
part de Mr. *Bazin*. 206

LETTRE de CHARLES XI. au su-  
jet du départ de Mr. *Bazin*. 214

AVIS du Comte *Oxenstierna* au  
sujet des Alliances de la *Suède*  
avec la *France*. 217

AVIS du même Comte *Oxen-  
stierna* au Roi CHARLES XII.  
au sujet de la guerre avec la  
*Pologne*. 263

REPONSE de Sa Majesté le Roi  
de *Suède*, FREDERIC I. au  
Mé-

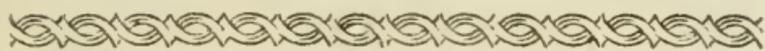
viiij A V E R T I S S E M E N T.

Mémoire de Mr. le Comte de  
*Castéja* Ambassadeur de *France*,  
présenté le 19 Janvier V. St.  
Donnée à *Stokholm* le 8 Mars  
1736 V. St. Traduction. 301



RE-

RECHERCHES  
SUR  
LES ALLIANCES  
ET LES  
INTERETS  
ENTRE  
LA FRANCE & LA SUEDE.



DISSERTATION de Puffendorff sur  
*les Alliances de la Suède avec la  
France depuis l'Année 1630.*

LORSQUE l'Empereur *Ferdinand II.* 1629.  
eut soumis par ses Armes victo-  
rieuses une grande partie de l'*Allema-  
gne*, les Rois de *France* & d'*Angleter-  
re* (a) sollicitèrent fortement par leurs  
Ministres (b) une Trêve en *Prusse*, en-  
tre *Gustave-Adolphe* Roi de *Suède*, & *Si-  
gismond* Roi de *Pologne*, les deux pre-  
miers Monarques souhaitant que *Gus-  
tave*

(a) *Louis XIII.* & *Charles I.*

(b) Le Baron de *Charnassé* & le Chevalier  
*Thomas Rozz.*

tave débarrassé de la Guerre de Pologne, pût se donner tout entier aux affaires d'Allemagne. *Hercule de Charnassé*, Envoyé de France pour avancer l'exécution de ce dessein, offrit l'Alliance du Roi son Maître, avec un secours d'argent, assurant que le Duc de Bavière (a) & ses Confédérés sollicitoient Sa Majesté Très-Chrétienne d'entreprendre la défense de l'Allemagne, contre les progrès de la Maison d'Autriche, dont la Puissance étoit égale-

(a) Le Duc de Bavière étoit à la tête de la Ligue Catholique, & *Charnassé* avoit été auprès de lui pour tâcher de le réconcilier avec les Princes Protestans, & de le détacher de l'Empereur, en lui faisant espérer le secours de la France & des Princes Protestans pour monter sur le Trône Impérial après la mort de *Ferdinand*. Quoique *Maximilien* ne voulût pas se détacher de l'Empereur, il ne laissa pourtant pas de témoigner à *Charnassé* du mécontentement contre la Maison d'Autriche, & sur-tout contre le Roi d'Espagne qui le traversoit, disoit-il, en tout; il s'étendit particulièrement sur les entreprises & sur l'arrogance de *Walstein*, & promit de ne pas secourir l'Empereur contre le Duc de Mantoue. Ainsi, quoique les intérêts du Duc de Bavière ne lui permissent pas de se détacher de l'Empereur, il ne laissa pas d'entretenir une assez bonne correspondance avec la France, comme on le verra plus clairement dans la suite.

également redoutée des Catholiques & des Protestans. *Gustave* ne s'éloignoit pas de cette proposition, mais il ne s'expliquoit qu'en termes vagues & généraux : le Ministre de *France* ne lui paroissant pas agir d'assez bonne-foi pour traiter sérieusement avec lui ; & même on ne favoit si *Charnassé* ne faisoit point des propositions pour pénétrer les sentimens du Roi de *Suède*.

Au commencement de l'année 1630. 1630.  
*Charnassé* travailla en *Suède* aux Conditions de l'Alliance : mais comme il négocioit d'une manière plutôt insolente que hautaine, on le soupçonna plus que jamais de ne chercher qu'à découvrir les desseins de *Gustave* ; car ce Ministre de *France*, agissoit d'une manière si captieuse, qu'il auroit été facile au Roi son Maître d'éluder encore les conditions de l'Alliance, s'il l'avoit jugé à propos. *Charnassé* demandoit que le Roi *Gustave*, moyennant trois cent mille écus, s'engageât à faire la Guerre six ans en *Allemagne* avec une Armée de trente-six mille hommes. Sa Majesté *Suédoise* rejettoit cette proposition, ne voulant point du tout être

limitée à un certain nombre de Troupes, ni être obligée de continuer la Guerre au-delà de ce que les intérêts de sa Couronne pourroient le permettre. D'ailleurs, ce Monarque ne trouvoit pas la somme assez considérable pour exiger de lui un engagement mercenaire, & pour lui fermer toutes les voyes de traiter avec l'Empereur. Sa Majesté craignoit aussi que les autres Souverains qui recherchoient son Alliance, ou qui y étoient invités, ne la négligeassent, dès qu'ils fauroient, qu'en vertu d'un Traité avec le Roi *Très-Chrétien*, le Roi *Gustave* seroit obligé de faire la Guerre dans l'*Empire* pendant un certain nombre d'années. Outre cela *Char-nassé*, ne cachant pas assez bien son jeu, avoit laissé voir que la *France* en attirant le Roi *Gustave* en *Allemagne*, visoit à faire en *Italie* une Paix plus avantageuse avec l'Empereur. Ainsi cette Négociation fut quelque tems suspendue. Afin néanmoins de ne pas la rompre tout à fait, on envoya en *France* le Secrétaire *Laurent Nicolai*, pour insinuer adroitement que le Roi *Gustave* étoit bien intentionné pour la conclusion de l'Alliance,

entre la France & la Suède. 5

ce, pourvu qu'elle se fît à des conditions raisonnables.

ENSUITE, Sa Majesté *Suédoise* étant déjà en *Allemagne*, lorsqu'on étoit d'accord sur les conditions, le Ministre de *France* donna lieu à un nouveau retardement. Il avoit inféré dans le Traité le terme de *Protection* \*; & de plus il insistoit fortement à ce que le nom du Roi de *France* fût écrit le premier dans les deux Ratifications, même dans celui que le Roi *Gustave* devoit signer. On répondit à *Charnassé*, que, puisque les deux Princes étoient tous deux Rois, ils étoient égaux en dignité, & qu'on ne devoit mettre aucune différence entr'eux; mais le Ministre *François* repliqua sans façon, que toute *Ecarlate n'est pas du même prix*. Sur cela Sa Majesté *Suédoise*, qui étoit le Prince du Monde le plus jaloux de son rang, déclara qu'Elle aimoit mieux se passer du secours de la *France*, que de blesser en rien la gloire de sa très-ancienne Couronne: ce Monarque écrivit même

\* *Gustave* répondit qu'il ne connoissoit point d'autre Protecteur que Dieu & son Epée.

## 6 *Recherchès sur les Alliances*

me au Roi de *France* qu'il ne pouvoit pas s'imaginer que Sa Majesté *Très-Chrétienne* ne voulût lui donner son amitié, qu'aux dépens d'un honneur qu'il ne tenoit que du Ciel.

ENFIN le 13 de Janvier 1631. le Traité fut conclu à *Bernevald*, dans la nouvelle Marche de *Brandebourg* (a). On y exposoit pour motifs la liberté & la défense des Amis communs & des Voisins ; la sûreté de l'*Océan* & de la Mer *Baltique* ; & le rétablissement des Etats du Saint Empire Romain qui étoient opprimés, sans lequel on ne pouvoit prescrire de justes bornes à la puissance de la Maison d'*Autriche*. On y disoit enfin, que c'étoit pour faire démolir les Fortereffes construites de nouveau sur les Côtes & aux Ports de l'*Océan*, & de la Mer *Baltique*, aussi-bien que dans la *Rhétie* (b), & pour les réduire au même état qu'elles avoient été avant la dernière Guerre. Le Traité portoit que pour l'exécution du dessein, le Roi de *Suède* auroit en

(a) Il est dans le *Corps Diplomatique des Traités, &c. Tom VI Part. I. pag. 1.*

(b) Le País des *Grisons*.

en *Allemagne* trente-six mille hommes; que le Roi de *France* fourniroit quatre cent mille écus par an; qu'on entretiendroit amitié avec le Duc de *Bavière* & la Ligue Catholique, ou du-moins qu'on garderoit la Neutralité avec eux, pourvu qu'ils fissent la même chose de leur côté; que le Roi de *Suède* se comporteroit à l'égard de la Religion suivant les Loix de l'*Empire*, & que Sa Majesté *Suédoise* ne troubleroit point la profession du Culte Catholique dans les lieux où Elle la trouveroit établie; que l'Alliance dureroit jusques au Mois de Mai 1636; & qu'à-moins que la Paix ne se fît entre-ci & ce tems-là, on renouveleroit le Traité.

NONOBTANT cette Convention avec le Roi *Gustave*, dès le Mois de Mai de la même année, le Roi de *France* avoit fait secrètement une Ligue défensive avec le Duc de *Bavière*. (a)

L'an-

(a) Ils s'étoient engagés mutuellement, non seulement de ne point secourir les Ennemis l'un de l'autre en aucune manière, mais aussi de se fournir des Troupes &c. pour la défense de tous leurs Etats héréditaires ou acquis. Ce qui étoit fort contraire aux engagements que le Roi de *France* avoit pris avec le Roi *Gustave*. On peut

L'année suivante, lorsque les *Suédois* s'avançoient sur le *Rhin*, on publia que les Troupes que Sa Majesté Très-Chrétienne assembloit proche de *Mets* sous prétexte de reprimer les mouvemens excités par le Duc d'*Orléans* son Frère, étoient destinées contre *Gustave*; dont on cherchoit ailleurs d'arrêter les progrès, en voulant l'amuser par la négociation d'une Neutralité pour l'Électeur de *Bavière*. On commença bientôt à négliger le paiement du Subside annuel qu'on avoit stipulé; & ceux qui étoient à *Paris* lorsqu'on y apprit que le Roi *Gustave* avoit été tué, attestent que la Cour en eut tant de joye que peu s'en fallut qu'elle n'en fît des réjouissances.

1633.

APRÈS la mort de *Gustave*, le Roi de *France* exhorta *Axel Oxenstiern*, & les autres Généraux des Troupes *Suédoises*, de poursuivre de toutes leurs forces les desseins de leur défunt Roi, promettant de ne rien omettre pour l'avancement de la Cause; & que même il augmenteroit le  
Sub-

voir ce Traité dans le *Corps Diplomatique des Traités &c. Tom. VI. Part. I. pag. 14.*

Subside. En conformité de cette démarche, *Feuquières*, l'Envoyé de France, exhorta les Etats des quatre Cercles Supérieurs assemblés à *Heilbron* d'embrasser l'Alliance des *Suédois* : mais par un manége souterrain, ce Ministre faisoit en sorte auprès des Membres de cette Assemblée, que le Commandement-Général, qu'on déféroit à *Oxenstiern*, fût limité par des conditions si dures, que son pouvoir en étoit extrêmement diminué, & qu'il ne pouvoit l'exercer qu'avec beaucoup de peine & beaucoup de chagrin.

LE 13 d'Avril 1633. on renouvela à *Heilbron* (a) le Traité fait autrefois entre *Gustave-Adolphe* & le Roi de France, en changeant seulement ce qui étoit nécessaire par rapport à la différente conjoncture. Cependant les affaires des *Suédois* n'en alloient pas mieux dans la *Haute Allemagne*, la France leur suscitant toujours de nouveaux obstacles, afin d'obliger peu à peu les Etats de l'Empire à implorer la protection & le secours de

(a) Il est dans le *Corps Diplomatique Tom. VI. Part. I. pag. 48.*

de cette Couronne. Le prétexte étoit que quelques Moines avoient été chassés de leurs Cloîtres, & qu'on tardoit trop à livrer *Philisbourg* aux *François*. On faisoit pourtant voir évidemment que l'Electeur de *Trèves* n'avoit obtenu des *Suédois* la Neutralité, qu'à condition de configner cette Place à la *France*; mais que ce Prince n'ayant pu satisfaire à cet engagement, les Alliés avoient été contraints d'assiéger & de prendre cette Forteresse, ce qu'ils n'avoient pu faire sans une grande dépense; & qu'ainsi la *France* n'avoit nul droit de demander pour elle ce qui étoit le fruit du travail des autres. On remit à l'année suivante à livrer *Philisbourg*. Pendant ce tems-là la *France* tâchoit de plus en plus de tourner à son profit les heureux succès de ses Alliés, dont elle ne partageoit ni la peine, ni le péril. Ce fut aussi alors qu'on reconnut que cette Couronne avoit dessein de s'emparer de tout ce qui borde le *Rhin* depuis *Basle* jusques à la *Moselle*; quoiqu'elle eût promis à *Heilbron* de ne rien prendre à l'*Empire*, & de rendre tout après la Guerre, aux Seigneurs

Seigneurs légitimes. Ce fut dans cette vue-là qu'à peu près au même tems on institua un Parlement à *Mets*, qu'on s'empara de *Nanci*, & de toutes les autres Places fortes de la *Lorraine*. On fit aussi marcher vers le *Rhin* le Maréchal de la Force avec une puissante Armée, pour faire valoir l'occasion, & , comme dit le proverbe , *pour pêcher en eau trouble*. Ce Général, entr'autres choses, fit signifier à *Buschweiller*, *Ingweiller* & *Nieuweiller*, Villes du Comté de *Hanau*, qu'elles eussent à recevoir Garnison *Françoise*: on alléguoit pour raison, que ces trois Lieux relevoient en Fief de l'Evêché de *Mets*; & les Habitans se soumirent, quoique les *Suédois* remontrassent qu'on violoit en cela le Traité de *Heilbron*.

L'ANNEE suivante, lorsqu'*Othon-Louis Rhingrave* avoit déjà tellement affamé le Château de *Hohenbar* près de *Saverne*, que la Place aussi-bien que les Troupes qui s'y étoient jettées, devoient se rendre dans deux jours; *Blocquier* Colonel *François* étant entré dans la Place, persuada aux *Impériaux* de la livrer à

à la France avec *Hagenau*, leur permettant de se retirer où ils voudroient. Ce fut envain que le *Rhingrave* se plaignit au Maréchal de la Force que les *François* lui déroboient les fruits de son travail; & en effet ils s'opposoient si opiniâtement à ses progrès, que ce Prince fut obligé d'aller dans la *Haute Alsace* pour éviter d'en venir aux mains; & même peu de tems après les *François* lui enlevèrent l'Abbaïe de *Lure*, que les *Suédois* lui avoient assignée.

A l'Assemblée de *Francfort*, où *Axel Oxenstiern* travailloit à unir les Etats Evangéliques, les *François* ne tendoient qu'à maintenir les deux Partis dans l'équilibre, & qu'à troubler tout, afin de faire meilleure pêche. Pour cela ils attiroient de leur côté plusieurs Protestans, & sur-tout des Calvinistes; ils fomentoient les desseins de l'Electeur de *Saxe* contre les *Suédois*, & ils mettoient la division dans les Etats. On les exhortoit en public à contenter la *Suède*, & à seconder ses efforts de tout leur pouvoir: mais on les en détournoit sous main; & on se plaignoit que

cette

cette Couronne devenoit trop puissante. Les *François* en vinrent même jusques à corrompre par argent quelques Membres de l'Assemblée; & cela parce qu'ils ne pouvoient souffrir que les *Suédois* affermissent peu à peu leurs affaires dans la *Haute Allemagne*; & que d'ailleurs ils ne trouvoient point dans *Oxenstiern* un homme qui voulût leur servir d'instrument pour exécuter le dessein qu'ils avoient de s'emparer de tout le Pais situé entre la *France* & le *Rhin*.

LA *France* s'intrigua aussi avec *Walstein* Duc de *Fridland*, pour former un troisième Parti, non moins contre la *Suède* que contre l'Empereur; & on commença même à lier une partie avec le *Dannemarck*, pour empêcher les progrès des *Suédois*. Au-lieu que jusques alors on avoit négligé à *Paris*, *Thrybe* Ministre de *Dannemarck* en *France*, tout d'un coup on lui marqua de grands égards; on lui fit compter cent quarante mille livres, un reste de la somme promise au Roi de *Dannemarck* pour la dernière Guerre, dette pourtant qu'on avoit niée jusqu'alors; & dans le même tems on différoit de fournir  
aux

aux *Suédois* le Subside pécuniaire stipulé par le *Traité d'Alliance*. La *France* par ses importunités extorqua des *Etats de l'Empire* qu'on lui livreroit *Philisbourg*, promettant de le rendre après la *Paix*, sans demander aucun dédommagement.

APRÈS la déroute de *Norlingue*, cette Couronne traita avec le *Rhingrave* pour *Colmar*, pour *Schelestad*, & pour toutes les autres Places de la *Haute Alsace*; à condition néanmoins que cela ne tourneroit point au préjudice de l'*Empire*, des *Etats Confédérés*, & de l'*Alliance de Heilbron*; qu'on garderoit ces Lieux, tels qu'ils étoient alors, jusques à la première *Paix*; & que pendant ce tems-là on les defendroit contre l'*Ennemi*. Sur-tout on eut soin de stipuler la *Liberté de Colmar*.

CE fut en ce tems-là qu'on envoya en *France* des *Ambassadeurs* pour demander à Sa *Majesté Très Chrétienne* qu'il lui plût de prendre plus à cœur les intérêts de la *Suède* en *Allemagne*. Comme ces *Ministres* insistoient principalement sur l'argent qui, en vertu de l'*Alliance*, étoit dû depuis l'année 1632, comme ils re-  
pré-

présentoient le danger qu'il y avoit à différer ce paiement , on leur répondit que les Alliés ayant violé les Conditions de l'Alliance par rapport aux Catholiques , & qu'ayant détourné les deniers destinés au paiement des Troupes , le Roi n'étoit plus obligé à ce qu'on lui demandoit. Ensuite, les Confédérés ayant envoyé en *France* des Ministres pour négocier un nouveau Traité d'Alliance , & pour demander de nouveaux secours , le Ministère de *France* donna un tel tour aux conditions , que les *Suédois* furent exclus de la Direction de la Guerre , & frustrés de tout secours pécuniaire. Cependant les Ministres de *France* ne manquoient pas de publier qu'à la Paix leur Roi rendroit tout à l'*Empire* , ne voulant pas même garder un pouce de terre , Sa Majesté ne demandant rien pour Elle que la gloire d'avoir rétabli le repos & la liberté de l'*Allemagne* , pour laquelle bonne œuvre il n'y avoit rien que ce Monarque ne voulût faire.

LORSQUE les *Suédois* n'eurent plus rien à espérer dans la *Haute Allemagne* , *Axel Oxenshiern* ayant pris son chemin par la *France* , on l'y exhorta

1635.

ta à renouveler la Confédération : le Chancelier auroit mieux aimé n'en rien faire : mais comme il croyoit qu'il étoit de l'intérêt de la *Suède* de ne pas se brouiller avec la *France*, il consentit à une Négociation qu'il ne pouvoit refuser sans déplaire au Roi *Très-Chrétien*. Néanmoins, pour garantir la Cour de *Suède* de toute surprife, *Oxenstiern* se rapporta entièrement à la ratification de la Reine sa Maîtresse, de la validité de la Convention. L'affaire du Subside d'argent fut renvoyée à une autre fois ; & parce qu'on ne pouvoit pas non plus convenir de quelques autres points, le Roi de *France* promit d'envoyer dans peu un Ministre en *Saxe*, qui concluroit le *Traité*, & qui de concert avec *Oxenstiern* raffermiroit la Cause chancelante. En effet, si on avoit envoyé ce Ministre à tems, il auroit pu empêcher le *Traité* de l'Electeur de *Saxe* avec l'Empereur (a), ou il auroit

(a) L'Electeur de *Saxe* avoit été fort jaloux du grand crédit & de la trop grande puissance des *Suédois* en *Allemagne*, & prétendoit que la principale Direction des affaires des Protestans dans

roit pu empêcher les Cercles d'accepter avec une ardeur si précipitée la Pacification de *Prague*. Mais le Roi Très-Chrétien avoit différé d'envoyer son Plénipotentiaire, de peur qu'on ne lui imputât comme une chose odieuse, d'avoir retardé la Paix d'*Allemagne*, lui qui vouloit qu'on crût en *Italie* & en *France* qu'ils s'appliquoit uniquement à vuider sa querelle avec le Duc de *Lorraine*. Pendant ce tems-là *Louis XIII.* faisoit assurer non seulement les Evêques d'*Allemagne* & le Duc de *Bavière*, mais l'Empereur même, qu'il souhaitoit passionnément la Paix, & qu'il n'y avoit point dans la Chrétienté de Prince plus zélé que lui pour l'Eglise de *Rome*; *Mazarin*, qui étoit alors Nonce du Pape en *France*,

dans cet Empire ne devoit appartenir qu'à lui. Il avoit longtems balancé entre les deux Partis; mais voyant les affaires des *Suédois* & des Protestans réduites assez bas par la perte de la Bataille de *Norlingen*, il fit sa Paix particulière avec l'Empereur. Ce qui fut suivi bientôt après par un Traité de Paix conclu à *Prague* le 30. Mai 1635, dans lequel plusieurs Princes & Etats de l'*Empire* entrèrent fort précipitamment: on le trouve dans *le Corps Diplomatique Tom. VI. Part. I. pag. 88.*

*France*, se donnant aussi, de son côté, tout le soin possible pour accorder la Maison d'*Autriche* avec celle de *Bourbon*, le tout au préjudice des Protestans.

Quelque tems après, lorsque, par la Médiation du Duc de *Mecklenbourg*, *Oxenstiern* avançoit assez heureusement dans la Négociation d'un Traité avec l'Electeur de *Saxe*, *Chau-mont*, Ministre de *France*, qui étoit alors à *Hambourg*, lui envoya *Saint Romain*, son Subdélégué, pour le presser vivement de ne point conclure avec ce Prince, mais de renvoyer tout à la Paix générale; lui rappelant les Alliances précédentes, & principalement la Convention que lui-même venoit de faire en *France*. *Oxenstiern* répondit à *Saint Romain*, que le Roi de *France* ayant dérogé au premier Traité, il faloit le regarder comme nul; que le dernier Accord n'avoit pas plus de force, puisque sa validité dépendoit de la Ratification de ses Supérieurs, qui ne l'avoient pas donnée; que d'ailleurs le premier Article de cette Alliance portoit expressément, que *les Rois de Suède & de France*, étant engagés dans  
une

une Guerre avec la Maison d'Autriche, étoient convenus entr'eux, &c. Et nonobstant cela Sa Majesté Très-Chrétienne avoit toujours nié qu'Elle fût en rupture avec l'Empereur, disant n'avoir affaire qu'à l'Espagne; qu'en effet les Ambassadeurs des deux Rois de France & d'Espagne avoient reçu ordre de part & d'autre de sortir des Terres des deux Couronnes; mais que la France avoit encore son Résident à Vienne, & l'Empereur le sien à Paris. Il y a, continuoit *Oxenstiern*, interdiction de Commerce entre la France & l'Espagne, mais non pas entre la France & les Sujets de l'Empereur. Quoique la Guerre soit enflammée, les François se cachent, & ne veulent pas qu'on croye qu'elle se fait en leur nom. *Richelieu* & les autres Ministres traitent tous les jours de la Paix par la Médiation du Pape, avec le Résident de l'Empereur; & cela se fait sans en communiquer rien à *Grotius*, Ministre de Suède en France. Le Chancelier se plaignoit encore d'un bruit que les Danois répandoient: *Chaumont*, disoient-ils, ne vise qu'à empêcher les Suédois de desarmer,

afin que la *France* fasse la Paix avec l'Empereur à de meilleures conditions: ainsi, quand cette Couronne exhorte les *Suédois* à tenir bon, elle ne cherche que sa propre utilité. Enfin, *Oxenstiern* remontroit qu'il ne recevoit plus de *France*, ni argent, ni conseil; qu'on avoit promis de payer au-plutôt les arrérages de l'année 1632; qu'on s'étoit engagé à envoyer un Ministre pour retenir les Etats de *Saxe* dans l'Alliance; qu'on n'avoit satisfait ni à l'un, ni à l'autre de ces engagements; ou du-moins que l'Ambassadeur n'étoit venu en *Allemagne* que lorsqu'il n'y avoit plus rien à espérer.

*Saint Romain* opposa à ces justes remontrances des promesses magnifiques, en cas qu'on voulût rompre la Négociation avec l'Electeur de *Saxe*. Il assûra *Oxenstiern* que *Chau-mont* payeroit incessamment les arrérages, après quoi il seroit à son choix de demander au Roi des Troupes ou de l'argent. Une autre promesse étoit de solliciter encore les Cercles en faveur de la *Suède*, ajoûtant que, si *Oxenstiern* le jugeoit à propos, Sa Majesté Très-Christienne auroit

une

une Armée dans les *Pays-Bas*; & plusieurs semblables belles choses. Comme le succès de la Négociation entamée étoit encore fort incertain, *Oxenstiern* ne vouloit pas rejeter tout-à-fait ces offres-là; il donna donc de bonnes paroles au Subdélégué *François*.

*Chaumont* ne tarda guères à renvoyer *Saint Romain*: celui-ci demande à *Oxenstiern* avec tout l'empressement imaginable, que la Guerre soit continuée, & qu'on ne prête point l'oreille à des Traités particuliers. Il promet qu'on payera les arérages sans aucun délai, pourvu qu'*Oxenstiern* cesse de traiter séparément, & qu'il renvoie tout à une Négociation générale. De plus il propose un nouveau Traité, en vertu duquel une des deux Puissances ne pourroit point traiter sans le consentement de l'autre; on attireroit encore les Etats de l'*Empire* dans le Parti, l'Armée de *Suède* seroit augmentée, & on fourniroit par an cinq cent mille livres pour l'entretien des Troupes. *Saint Romain* proposa aussi qu'*Oxenstiern* & *Chaumont* eussent une entrevue. Toute la réponse que le Chan-

celier fit à cela , fut qu'il demandoit ce qui étoit dû ; & que pour tout le reste il suivroit les ordres de ses Supérieurs.

1635.

Au-reste , parce qu'il importoit extrêmement à la *France* , soit qu'elle voulût la Paix ou la Guerre avec la Maison d'*Autriche* , que l'Empereur eût toujours les *Suédois* sur les bras ; cette Couronne , pour empêcher l'Accommodement d'*Oxenstiern* avec l'Electeur de *Saxe* , donna ordre à *Avaugour* son Ministre à *Stokholm* pour presser le Gouvernement de ratifier le Traité qui avoit été conclu depuis peu à *Paris* ; & parce qu'on n'y avoit pas fixé le nombre des Troupes qu'on devoit avoir en *Allemagne* , le Ministre *François* avoit ordre de régler cette affaire-là avec les Régens. Le Sénat répondit à cela qu'on venoit trop tard , & que la Ratification qu'on demandoit , n'étoit plus de saison. Que les choses ayant changé de face , il étoit incertain si le Roi voudroit que des conditions peu convenables à la situation présente des affaires , fussent confirmées ; si Sa Majesté n'aimeroit pas mieux qu'on en vînt à un nouveau  
Traité,

Traité , ou du - moins qu'on ajustât les anciennes Conventions avec la disposition présente des affaires. Car, ajoûtoient les Régens , ces Articles regardoient principalement la conservation des Alliés en *Allemagne* , lesquels présentement avoient refusé le secours des deux Couronnes , avoient commencé les hostilités , & qu'ainsi on ne pouvoit pas les secourir malgré eux ; & que le but de l'Alliance ne subsistant plus , c'étoit envain qu'on s'appliquoit aux moyens de la renouer. Le Sénat répondit encore qu'il étoit bien informé que Sa Majesté Très-Chrétienne , à l'instigation du Pape , étoit entré dans d'autres Négociations ; qu'il étoit nécessaire avant de passer outre , qu'ils fussent bien informés à quoi elles tendoient ; comme aussi de savoir ce que les autres Intéressés vouloient contribuer pour la Cause Commune , & si le Roi étoit dans le dessein de déclarer la Guerre à l'Empereur , & quelles étoient les intentions de Sa Majesté touchant le rétablissement de l'*Allemagne* ; enfin qu'on enverroit à *Oxenstiern* les pouvoirs nécessaires pour

négociier avec *Chaumont* sur tout cela.

*Avaugour*, peu satisfait de cette réponse, fit une nouvelle instance, & demanda qu'au-moins on s'en tînt au *Traité de Heilbron* : disant que si le Roi son Maître n'avoit pas fourni la somme stipulée par cette Convention, en récompense on entretenoit douze mille hommes sous le Commandement du Duc de *Weimar*. Il renouvelloit la promesse de payer les arrérages; & il ajoûtoit que la Reine liée par tant d'Alliances, ne pouvoit pas prêter l'oreille aux *Traités particuliers* sans aller contre ses engagements, & sans perdre son crédit chez toutes les autres Puissances. A ce discours choquant les Sénateurs repliquèrent, qu'après qu'ils eurent ratifié le *Traité de Heilbron*, la France en avoit rompu la meilleure partie, à leur infu, par un nouvel Accord fait à *Paris* avec les Etats Confédérés d'*Allemagne*; & que par cet Accord on avoit déferé, au mépris de la Nation *Suédoise*, le Commandement en chef de l'Armée à un Prince; parce qu'on favoit qu'il n'y avoit point de Prince en *Suède*, que même

me le Traité de *Heilbron* étoit entièrement détruit par le treizième Article du Traité de *Paris*, ce qui avoit obligé *Oxenstiern* à s'y opposer; que présenter au Sénat quelques chefs onéreux tirés d'une Convention non juridique, & lui en demander la Ratification, la chose étoit déraisonnable, & contre la coutume établie; que les offres de *Chaumont* étoient dues, il y avoit longtems, en vertu de la première Alliance; que même si la *France* avoit fourni l'argent à tems, c'est-à-dire, lorsqu'*Oxenstiern* & *Banier* étoient encore à *Magdebourg*, l'Armée n'auroit pas été contrainte de se retirer vers la Mer; que puisqu'il demandoit la Ratification de la *Suède*, il devoit offrir réciproquement celle du Roi son Maître, de laquelle néanmoins, suivant même son propre aveu, il n'étoit point chargé; qu'au-reste les choses étoient venues à un point qu'il falloit nécessairement renouer une nouvelle Négociation, à quoi on avoit déjà autorisé le Chancelier d'*Oxenstiern*; que les engagements de la *Suède* avec la *France* n'étoient pas un obstacle légitime pour empêcher le

Ministre de *Suède* de traiter avec l'Electeur de *Saxe* ; que lorsqu'on négocioit ces engagements , Son Altesse Electorale étoit un des Confédérés , mais que depuis qu'il avoit passé dans l'autre Parti , la *France* n'avoit pas moins d'intérêt que la *Suède* à s'accommoder au-plutôt avec ce Prince ; en dernier lieu *Avaugour* fut prié de ménager davantage la dignité de la Reine , & de ne plus taxer cette Princeesse de manquer à la Foi Royale , puisque de tout tems la *Suède* faisoit une inviolable & religieuse profession de tenir parole à ses Alliés. C'étoit ainsi que les Régens de *Suède* tâchoient de gagner du tems jusques à ce qu'ils pussent voir assez clair dans les affaires pour résoudre s'il étoit de l'intérêt de la Couronne , en acceptant une somme modique , de se replonger tellement dans une Guerre , qu'on ne pût en sortir que du consentement de la *France*. Dans cette vue-là les Sénateurs renvoyoient le tout à *Oxenstiern*, qui étant sur les lieux pouvoit mieux se régler sur les circonstances du tems. Les Régens alléguoient de-plus , que la *France* n'avoit nul  
sujet

fujet de se plaindre qu'on eût négligé des Traités qu'elle-même avoit enfreint, ou qu'elle n'avoit point ratifiés, ou qui ne regardoient point la *Suède*; principalement lorsqu'on ne parloit d'autre chose à *Vienne* & à *Paris*, que d'un Traité qui se négocioit vivement, à la sollicitation du Pape, entre Leurs Majestés Impériale & Très-Chrétienne. Ils convenoient dans leurs délibérations, que si la Guerre continuoit, il étoit bon de s'unir plus que jamais avec la *France*: mais ils trouvoient que les Ministres de cette Couronne alloient trop vite; & si d'un côté ils craignoient d'irriter le Roi Très-Chrétien en rompant brusquement dans une conjoncture où ils ne savoient quel tour les choses pourroient prendre, de l'autre côté ils avoient toujours peur que la *France* ne visât à leur lier les mains, & à les rengager dans une Guerre d'où ils ne pussent sortir sans son agrément. Dans cette perplexité on différa de donner une dernière réponse à *Avaugour*, & pendant ce tems-là on écrivit à *Oxenstiern* d'être fort attentif à l'affaire de la Paix; que si elle réussis-

soit

soit heureusement & suivant le but désiré, on ne manqueroit pas de bonnes raisons pour se dégager honnêtement d'avec la *France*; mais aussi qu'il prît garde à conduire si bien sa Négociation, qu'en cas que la Paix vînt à manquer, on fût toujours en état de profiter des secours du Roi Très-Chrétien. Ensuite *Avau-gour* voyant qu'on répondoit mal à ses propositions, offrit deux cent mille écus par an; & comme les Régens lui représentèrent que la dépense qu'il leur faudroit faire pour la Guerre excéderoit de beaucoup cette somme, il insinua qu'on n'avoit qu'à demander, & qu'on pourroit même obtenir plus que le double.

Au - reste, quand *Oxenstiern* vit qu'il n'y avoit point de Paix honorable à espérer de l'Electeur de *Saxe*, il crut qu'on ne devoit pas mépriser les offres de la *France*, quoique le Roi de *Dannemarck* & les Ducs de *Lunebourg* & de *Mecklenbourg* fissent tous leurs efforts pour traverser cette Négociation. Ainsi, au mois de Février 1636, *Oxenstiern* & *Chau-mont* se joignent à *Weimar* & confèrent ensemble. *Oxenstiern*, comme  
me

me un homme qui cherchoit à éviter la peine d'une Négociation, débuta par dire qu'on n'avoit pas besoin d'un Traité, puisque les deux Couronnes agissoient déjà vigoureusement contre l'Ennemi commun ; que d'ailleurs la *Suède* n'avoit pas de si grands démêlés avec l'Empereur, qu'elle ne pût s'accommoder aisément avec ce Monarque ; au-lieu que la *France* avoit avec Sa Majesté Impériale une affaire bien épineuse à cause de la *Lorraine*. Mais comme le Ministre *François* insista par plusieurs raisons sur un renouvellement d'Alliance, on disputa longtems si les Conventions précédentes étoient anéanties : *Oxenstiern* foutenoit l'affirmative, & il en attribuoit la faute aux *François* ; *Chaumont* tâchant au- contraire de justifier la conduite du Roi son Maître. Mais les deux Plénipotentiaires s'étant bientôt lassés d'une contestation odieuse, *Oxenstiern* donna le projet d'un Traité ; *Chaumont*, en desapprouvant quelques endroits, présenta à son tour un autre Plan, qui ne fut pas non plus tout-à-fait du goût d'*Oxenstiern*. Les principaux articles sur lesquels ils ne s'accor-

cordoient point, étoient que la *France* refusoit de rompre ouvertement avec l'Empereur, à-moins que la *Suède* ne rompît ouvertement avec l'*Espagne*.

La *France* ne vouloit pas non plus reconnoître que par le Traité de *Heilbron* les *Suédois* dussent avoir la direction des affaires : Elle n'offroit que la moitié des Subsidés qu'*Oxenstiern* demandoit ; prétendant au-contraire que la *Suède* fût obligée d'avoir un certain nombre de Troupes en *Allemagne*, & qu'il fût permis aux *François* de lever du monde dans les Places occupées par les *Suédois* ; à quoi *Oxenstiern* s'opposoit, craignant que la *France* par son argent n'attirât les Soldats *Suédois* à son service. Nos Négociateurs ne pouvant donc s'accorder sur ces points-là, convinrent de renvoyer le différend à leurs Cours ; & que dans quatre mois les Ratifications seroient échangées de part & d'autre ; que pendant cet intervalle ils agiroient réciproquement comme si on étoit tout-à-fait d'accord ; que jusques au premier d'Août aucun des deux Partis ne feroit ni Paix, ni Trêve ; que

si

si néanmoins on offroit des conditions pour l'un ou pour l'autre, on se les communiqueroit mutuellement & de bonne-foi. La *France* paya aussi alors soixante mille écus d'arrérage. Cependant les Régens de *Suède*, qui pénétoient assez l'intention de *Louis XIII.* & qui voyoient que ce Monarque n'avoit en vue que de les renfoncer dans la Guerre en leur donnant un peu d'argent, avoient résolu de faire la Paix s'ils pouvoient l'avoir à des conditions honnêtes dans l'Assemblée qui devoit se tenir à *Lubec* par la Médiation du Roi de *Dannemarck*.

Les quatre mois étant expirés *Avaugour* sollicita fortement à *Stokholm* la Ratification du Traité de *Weimar*. Il y avoit de puissantes raisons pour & contre. On doutoit moins que jamais que la *France* n'eût proposé cette Convention à dessein de tenir les *Suédois* en Guerre jusques à ce qu'elle s'en fût délivrée elle-même; cette Couronne craignant que si les *Suédois* faisoient la Paix, elle n'eût à soutenir seule tout le poids de la Guerre. On rappelloit à cette occasion la manière dont les *François*

çois en avoient usé avec la *Suède* pendant tout le cours de l'Alliance. Quand le Roi *Gustave* eut pris les armes à la sollicitation pressante de *Charnassé*, par les progrès de ce Monarque la *France* fit ses affaires en *Allemagne*: pendant tout ce tems-là les Ministres de cette Couronne faisoient espérer de grands secours tant en argent qu'en Troupes; mais lorsqu'on leur demandoit l'exécution de ces belles promesses, ils trouvoient toujours des subterfuges & des prétextes pour les éluder. Les Régens faisoient aussi revenir que la *France* n'avoit cessé de traverser les desseins de la *Suède* en *Allemagne*. Et comme plusieurs Etats de l'*Empire* manquoient de pénétration, & que la plupart poussés d'une jalousie mal fondée se divisoient entr'eux, ou se réunissoient contre la *Suède*, les *François*, par un artifice singulier, avoient fomenté cette jalousie; à force de pensions & d'autres moyens propres à suborner, ils avoient détaché tous ces Etats, les uns après les autres, du Parti de la *Suède*, publiant néanmoins, & voulant qu'on fût bien persuadé que tout cela se faisoit pour

les

les engager de plus en plus à rendre service aux *Suédois*. Après la défaite de *Norlingue*, tant qu'*Oxenstiern* fut dans la *Haute - Allemagne*, les *François* ne s'appliquèrent qu'à traiter injurieusement les *Suédois*; & tout en disant qu'ils vouloient maintenir les *Protestans*, ils machinoient effectivement leur ruine; ce qui fut cause qu'*Oxenstiern* fut contraint d'en venir malgré lui à un *Traité*. Ce Chancelier étant dans la nécessité de passer par la *France*, & ne pouvant se dispenser de voir la Cour, parce qu'il étoit dangereux pour les affaires de *Suède*, tant en *Allemagne* qu'en *Pologne*, d'offenser ouvertement le Roi Très-Chrétien & ses Ministres, *Oxenstiern* fut obligé de condescendre à ce qu'on vouloit extorquer de lui. Il découvroit fort bien le manége de la *France*; il voyoit bien que cette Couronne cherchoit à engager les *Suédois* sans s'engager à rien; que pour affermir sa sûreté, pour mieux exécuter ses desseins, elle ne tendoit qu'à acheter avec de belles paroles, avec de grandes promesses, & avec un peu d'or, la peine, le péril, & le sang des au-

tres Nations: c'est ce qui l'obligea à se tenir sur ses gardes; il conclût sans engager la Reine, & à condition qu'il seroit libre à Sa Majesté de ratifier ou de defavouer la Convention; & par cette clause de réserve il laissoit sagement une porte pour échapper avec honneur, & il garantissoit la *Suède* de toute supercherie. Les *François* contrevinrent dès le premier article, n'ayant pas déclaré la Guerre à l'Empereur; & après qu'on étoit convenu qu'aucune des deux Couronnes ne traiteroit séparément de la Paix, la *France*, dès le premier jour de la Convention, en traita par le Nonce du Pape & par ses Ministres: mais dès qu'elle craignit que la *Suède* ne s'accommodât avec Sa Majesté Impériale, elle poussa sa libéralité de belles paroles jusques à la prodigalité. Cependant *Chaumont* ne s'en intriguoit pas moins pour empêcher que les *Suédois* ne fissent une Alliance avec les Protestans d'*Allemagne*, & il alloit dans les Cours des Princes Evangéliques pour les tenir dans l'incertitude: il tâchoit aussi de débaucher les Officiers de l'Armée *Suédoise*, en  
leur

leur faisant espérer de grosses sommes d'argent , pour de nouvelles levées que la France devoit faire ; & il s'intriguoit avec le Général *Arnheim*, avec *François Albert de Lawembourg*, avec *George Duc de Lunebourg*, & plusieurs autres, pour rompre toutes les mesures des Suédois. Néanmoins pour sauver les dehors, & de peur qu'on ne crût que les deux Couronnes étoient brouillées, *Oxenstiern* traita avec *Chaumont* à *Weimar* ; mais en réservant la liberté à la Régence de Suède, de continuer la Guerre ou d'accepter la Paix.

Le Sénat, après avoir balancé le pour & le contre, fut d'avis que, pour ne point donner un sujet de plainte à la France, on signât le Traité ; mais qu'on apportât des délais à en livrer l'Acte, jugeant que c'étoit le meilleur de faire traîner un peu cette affaire-là, afin que la Suède fût en liberté d'examiner si la conjoncture demandoit la Guerre ou la Paix. On répondit donc à *Avaugour*, que les Régens de Suède étoient prêts à livrer la Ratification du Traité, dès que le Roi de France auroit déclaré la Guerre à l'Empereur, & que Sa Ma-

jesté Très-Chrétienne auroit accepté quelques articles auxquels *Chaumont* avoit refusé de consentir , faute d'instruction.

Cependant , comme si on se fût étudié à ne donner aucun relâche aux *Suédois* , ce fut dans ce même tems-là que les *François* empêchèrent le Duc *Bernard* de porter le fort de la Guerre sur le *Danube* , & de faire par-là une diversion en faveur des *Suédois* , comme ce Général le souhaitoit. D'où il s'ensuivit que toutes les forces de l'Empereur étant tombées à *Torgau* sur le Général *Banier* , il fut obligé de se retirer avec un très-grand péril en *Poméranie* , ce qui entraîna tout le poids de la Guerre du coté de la Mer ; & ce mauvais tour que la *France* joua , étoit d'autant plus sensible , que l'année précédente la *Suède* n'avoit pas peu contribué par ses armes à tirer les *François* de danger. La *France* favorisoit aussi les Electeurs de *Bavière* & de *Brandebourg* , dans l'espérance que par leur moyen la Couronne Impériale seroit transférée de la Maison d'*Autriche* dans une autre Maison. C'étoit dans ce même esprit-là qu'on

pu-

publioit alors en France beaucoup de choses contre le droit acquis de la Suède sur la Poméranie, ajoûtant que cette Couronne devoit se contenter de *Stralsund*, Place qui étoit pour elle la porte de l'*Allemagne*, comme *Pignerol* étoit pour la France la barrière de l'*Italie*.

Nonobstant tout cela, les Ministres de France ne laissoient pas de presser vivement la Ratification du Traité de *Weimar*, voyant bien que leurs affaires tomberoient dans une situation fort dangereuse, en cas que le Roi Très-Chrétien fût laissé à faire la Guerre seul & sans Alliés : aussi n'omettoient-ils rien pour empêcher la Suède de faire séparément la Paix, menaçant même ouvertement qu'on étoit disposé en France à prévenir sur cela les Suédois. Mais si ces derniers avoient les raisons du monde les plus fortes pour ne pas rejeter l'Alliance du Roi Très-Chrétien, la conjoncture de ce tems-là vouloit aussi qu'on ne précipitât rien ; ainsi on se contenta d'exhorter la France à entrer sérieusement & à découvert dans la Guerre d'*Allemagne*, qui n'é-

toit foutenu alors que par les *Suédois*.

Lorsqu'on en étoit-là , *d'Avaux* vint à *Hambourg* succéder à *Chau-mont* : ce nouveau Ministre prétendit que la Convention de *Weimar* n'étoit qu'un simple plan, qu'un pur projet de Traité, & par conséquent qu'il n'étoit pas besoin de le ratifier ; mais qu'il faloit renouer une nouvelle Négociation , & faire un Traité plus conforme à la disposition présente des affaires générales. Le fin de cette proposition étoit , qu'on vouloit ôter aux *Suédois* les Subfides dont le terme étoit expiré. Immédiatement après , quand la Ratification du Traité de *Weimar* fut arrivée de *Suède* , *d'Avaux* commença à former une difficulté, prétendant que cet Accord devoit avoir lieu , non pas du jour que les deux Ministres étoient convenus, mais du jour qu'on avoit présenté la Ratification. Quel étoit le motif de ce prétendu scrupule ? C'est qu'il y avoit trois pensions échues, & qu'on ne vouloit pas les payer aux *Suédois*. Et lorsque *Salvius* fit voir le service important que les *Suédois* avoient rendu l'année

née précédente à la France, lorsque, pour dégager la Lorraine & la Bourgogne, ils s'étoient attirés l'Ennemi sur les bras, ce que d'Avaux même ne pouvoit nier, ce Ministre offrit un des deux payemens de l'an 1636, retranchant l'autre : Chaumont avoit même écrit à d'Avaux de diminuer de cent mille écus la somme que Sa Majesté Très-Chrétienne avoit destinée à la Suède, disant qu'en cela on ne faisoit point de tort aux Suédois, qui étoient Hérétiques. Au-contraire la Suède insistoit d'autant plus à recevoir cet argent, qu'elle éprouvoit par-là si la France souhaitoit sincèrement de conclure le Traité; jugeant bien que si cette Couronne avoit l'Alliance à cœur, deux cent mille écus ne l'empêcheroient pas de la terminer. Ce qui rendoit la conjecture tout-à-fait vraisemblable, c'est que les François n'ignoroient pas qu'on avoit résolu à la Cour de Vienne, de donner à la Suède une somme d'argent, & de lui laisser la Poméranie en hypothèque, à condition qu'elle se sépareroit d'avec la France. Mais comme d'Avaux jura que ses instructions ne lui permet-

toient pas d'offrir davantage, & que d'un autre côté *Salvius* avoit ordre de demander toute la somme, chaque Plénipotentaire fut obligé de renvoyer la chose à ses Supérieurs. Ce point-là ainsi suspendu, on entra dans la discussion des autres articles; & pendant cet examen d'*Avaux* avoua qu'il n'avoit point ordre de s'employer pour toute la *Poméranie*, qui étoit une espèce de petit Royaume, mais seulement pour une partie de cette Province, faisant entendre d'une manière assez intelligible, qu'il suffisoit à la *Suède* d'avoir *Stralsund*, ou tout au plus l'île de *Rügen*, par où les *Suédois* pussent toujours entrer en *Allemagne*, afin de se joindre aux *François*, pour reprimer conjointement la trop grande puissance de la Maison d'*Autriche*.

Mais comme les affaires alloient fort mal en *Poméranie*, jusques-là que les Impériaux se flattoient d'en chasser les *Suédois*; ceux-ci d'ailleurs, ne pouvant pas se fier beaucoup à la proposition qu'on faisoit de traiter séparément, la *Suède* n'avoit point d'autre parti à prendre pour sortir honnêtement de la Guerre, que de s'allier

s'allier avec la France. Ce fut ce qu'elle fit par un Traité, qui fut enfin conclu à *Hambourg* le 5 de Mars de cette année, (a) après des disputes très-épineuses.

Cependant dès l'année suivante, lorsque le Général *Banier* étoit entré dans la *Bobême*, & qu'il eût été très-utile pour la Cause Commune, que les *Suédois* eussent agi d'un côté, & les *François* de l'autre, ceux-ci se foucièrent fort peu que *Banier*, accablé par les Troupes de l'Empereur qui vinrent de toutes parts fondre sur lui, fût chassé de *Bobême*, pourvu qu'après la mort du Duc *Bernard* (b) (on n'ignore pas la cause

1639.

(a) Il se trouve dans le Corps Diplomatique, Tom. VI. Part. I. pag. 161.

(b) *Bernard* Duc de *Saxe-Weymar*, Général de l'Armée *Suédoise* qui agissoit sur le *Rhin*, s'étoit rendu maître de beaucoup de Places considérables de ce côté-là, que la France souhaitoit d'avoir en sa possession : surtout Elle souhaitoit ardemment d'avoir *Brisac* mis entre ses mains, & avoit employé toute sorte de machines pour engager le Duc *Bernard* à le lui remettre; mais le tout inutilement, ce qui lui attira la haine du Cardinal de *Richelieu* & de la Cour de France. Ce Général s'étant mis a la tête de ses Troupes, prêtes à passer le *Rhin* pour une entreprise im-

cause de cette mort) il fussent maîtres de *Brisac* & des Troupes du feu Duc de *Weimar* ; quoique ces Troupes, qui avoient été levées sous l'Étendard de *Suède*, fussent au serment de cette Couronne, puisqu'elles n'y avoient pas encore renoncé.

Sur la fin de l'année 1640, lorsque *Banier*, sortant du País de *Lunenburg*, eut appris que l'Armée ennemie avoit été séparée, & mise en quartier d'hiver dans les Places du *Danube*, il forma le dessein d'aller de ce côté-là pour y harceler les Ennemis: tous les Officiers applaudirent à cette résolution; entr'autres *Tupadle* déclara au nom de la *France* & des Troupes de *Weimar*, qu'il n'y avoit point d'endroit sur la Terre où il ne fût prêt à suivre *Banier*,

portante contre l'Électeur de *Bavière* qui étoit toujours bien avec la *France*, il se trouva subitement saisi d'un terrible mal de cœur, dont il mourut bientôt, avec de grandes marques de poison. Après sa mort, les *François* vinrent à bout non seulement de se mettre en possession de *Brisac* & des autres Places, mais aussi de débaucher toutes ces Troupes *Suédoises*, & de les engager dans le service de la *France*. On les appelloit les Troupes *Weymar*.

*nier*, pour aller chercher les Ennemis. Sur cette assurance *Banier* marcha vers *Ratisbonne*, au-lieu qu'il étoit beaucoup plus sûr pour lui de mener ses Troupes en *Bohême*: mais lorsqu'ayant déjà passé le *Danube*, il se dispoit à porter la Guerre en *Autriche* & en *Bavière*; tout d'un coup *Guebriant*, Général des François, quitta *Banier*, & marcha en *Franconie*. *Banier* eut beau protester contre cette démarche, il eut beau remonter le péril évident où elle mettoit les Troupes de la part de l'Ennemi, tout cela ne servit de rien; & même *Banier*, qui espéroit toujours engager *Guebriant* à le rejoindre, s'arrêta trop longtems dans le *Haut-Palatinat*, au-lieu qu'il auroit pu se retirer à propos en *Bohême*. Le fruit de cette séparation fut, que les Suédois se trouvèrent dans un extrême danger; car les Ennemis ayant rassemblé secrètement leurs Troupes, fondirent si subitement sur *Banier*, que ce Général fut contraint de se retirer précipitamment par la *Bohême* en *Misnie*; pendant laquelle retraite, si l'Ennemi avoit pu devancer *Banier* seulement de demi-heure,

vers un défilé près de *Presnitz*, toute l'Armée *Suédoise* auroit péri. Ensuite, lorsque *Banier* & *Guebriant* se furent rejoints en *Misnie*, le Général de *Suède* fit connoître évidemment à celui de *France*, que la séparation des Troupes *Françoises* étoit la seule cause de ce très-fâcheux changement arrivé dans les affaires. *Guebriant* ne pouvoit pas disconvenir, que c'eût été le meilleur de demeurer ensemble, pour exécuter conjointement les desseins projetés sur l'*Autriche* & sur la *Bavière*. Lorsqu'il alléguait la disette de vivres, ce qui étoit son unique prétexte, *Banier* lui montra qu'il étoit facile d'y remédier : mais la vérité est que *Guebriant* avoit un ordre secret d'épargner le Duc de *Bavière*, & de traverser les progrès de la *Suède*.

Les *Suédois* dissimuloient si peu ces griefs & autres semblables, que quand *d'Avaux* proposa à *Hambourg* l'année 1640 la prolongation du Traité, *Salvius* lui reprocha hardiment qu'on en avoit violé les loix ; que les *François* n'avoient pas fait la moindre tentative pour entrer sur les Terres de l'Empereur ; qu'on avoit même

même suborné les Troupes de *Weimar*, & qu'on les avoit détournées de leur devoir, lorsque le péril commun demandoit tout autre chose; que la *France* s'étoit emparée pour elle seule de ce que ces Troupes avoient pris, comme si leurs conquêtes n'appartenoient pas aussi à la *Suède* & aux Confédérés Evangéliques; que les *François* ayant pu arrêter *Picolomini*, lorsqu'il marchoit en *Bohême* contre les *Suédois*, n'en avoient rien fait. Les *François*, sans s'étonner de tous ces reproches, faisoient jouer diverses machines pour engager la *Suède* à continuer l'Alliance. Sur-tout *d'Avaux* publioit à *Hambourg*, que si la *Suède* ne vouloit pas prolonger le Traité, on ne lui payeroit point les Subsidés qui étoient échus au mois de Novembre; & que si les *Suédois* continuoient à chicaner sur l'Armée de *Weimar*, ou qu'ils tâchaient de ravoit ces Troupes à leur solde, la *France* étoit assez riche, & avoit assez de moyens pour gagner toute l'Armée de *Bannier*. En effet, les Officiers *Suédois* étant venus de l'Armée à *Hambourg*, *d'Avaux* tâcha de les attirer par de  
grands

grands repas , & en les comblant d'honnétetés. Dans cette vue - là on envoya *Tupadle* & *Schmedberg* , bien munis de pistoles , à l'Armée de *Weimar* , jointe alors à celle de *Suède* ; on les envoya , dis-je , pour tenter les Officiers de ces Troupes , en leur persuadant , s'ils pouvoient , qu'il n'y avoit que le service de *France* qu'on pût nommer heureux.

Quoique par ces fortes d'endroits , & par plusieurs autres de la même nature , les Régens de *Suède* répugnassent au renouvellement du Traité avec la *France* , les raisons contraires étoient néanmoins si pressantes , qu'on ne pût absolument se dispenser de consentir à la demande des *François* : ainsi l'Alliance fut prolongée jusques à la fin de la Guerre , la *France* ayant fait ses plus fortes instances pour obtenir ce terme. Car le Sénat prévoyoit assez que la Couronne de *Suède* faisant la Guerre séparément , n'auroit pas une Paix si bonne & si solide , qu'elle l'auroit en joignant ses armes avec celles de *France*. De-plus , il étoit à craindre que si la *Suède* rejettoit cette Alliance , le *Dannemarck* profitant de  
l'oc-

l'occasion ne se joignît au plus vite avec la France, auquel cas il seroit devenu bien redoutable aux Suédois, par l'acquisition d'un si puissant Ami.

Les François n'agirent pas en bons Alliés, lorsqu'à la Bataille de *Wol-fembutel*, *Guebriant* se tint clos & couvert dans ses retranchemens ; & même avec une fermeté si inébranlable, qu'après que l'Ennemi dans sa retraite avoit déjà passé la Rivière avec ses Troupes affoiblies, *Guebriant* ne daigna pas le poursuivre, si bien qu'il n'y eut que les Suédois qui combattirent à cette journée ; quoique néanmoins, si leurs Alliés avoient voulu les seconder, on auroit pu remporter une victoire décisive. La même année, dès que *Torstenfon* fut arrivé au Camp, *Guebriant* en sortit avec toutes ses Troupes, & s'en alla sur le *Rhin*. *Torstenfon* le conjura de demeurer, ou tout au moins d'attendre jusques à ce qu'on connût certainement le dessein des Ennemis, auxquels, s'il étoit seul, il seroit inférieur en Cavalerie ; mais *Guebriant* ne se retira pas moins, ce qui déconcerta beaucoup les projets du Général Suédois.

1641.

1645. Pendant toute la Guerre que la *Suède* eut avec le *Dannemarck*, la *France* favorisa les *Danois*, & ne s'en cachoit point. Entr'autres choses, lorsque les *Provinces-Unies des Pays-Bas* avoient résolu d'envoyer du secours à la Couronne de *Suède* contre celle de *Dannemarck*, *d'Estlade*, Ambassadeur de *France* à la *Haye*, protesta publiquement contre cette résolution.

1646. L'année 1646, *Turenne* avoit promis à *Wrangel* qui étoit en *Westphalie*, de passer le *Rhin* vers le commencement de *Juin*, demandant que *Wrangel* s'avancât jusques à *Marpourg*, & qu'il envoyât au devant de lui un détachement de Cavalerie. *Wrangel* pour profiter de l'avantage qu'il trouvoit à se joindre avec les *François*, va dans la *Haute-Hesse*; & il y apprit que *Turenne*, bien loin d'avoir passé le *Rhin*, s'étoit retiré vers la *Moselle*. Ce contretems jetta *Wrangel* dans un embarras qui n'étoit pas petit. Comptant sur la bonne-foi du Roi Très-Christien, & sur la parole de *Turenne*, il s'étoit avancé jusques à un endroit où il étoit exposé au dernier péril.

D'ail-

D'ailleurs, il avoit consumé à cette longue marche un tems qu'il auroit pu employer beaucoup plus utilement en *Westphalie*. D'un autre côté, pour peu qu'on reculât, toute l'Armée ennemie venant fondre sur le *Langrave*, l'auroit infailliblement accablé. Quoique *Wrangel* fît voir évidemment tous ces inconvéniens, *Turenne* ne s'en remua pas plus. Cette conduite étoit d'autant plus suspecte, qu'au commencement de *Mai* *Gleene*, Général des Troupes de *Bavière*, avoit fait publier à *Hasfort* en *Franconie* une Ordonnance, par laquelle il défendoit à ses Troupes d'inquiéter ni de chagriner en rien les *François*; & cela parce que les Députés de *France* étoient déjà convenus d'un Armistice ou Suspension d'armes, non seulement avec le Duc de *Bavière*, mais aussi avec l'Empereur, sur quoi ils avoient envoyé un Trompette à *Turenne*. Les *François* tâchoient de se justifier, en disant que *Servien* étant à *Münster* avoit fait espérer l'Armistice aux *Bavarois*, avant qu'il en traitât à *Osna-brug* avec les *Suédois*; que les *Bava-*

rois en avoient donné avis à leur Prince comme d'une chose sûre; & que cela avoit donné lieu à la publication prématurée de la Suspension d'armes. Quoi qu'il en fût, toujours étoit-il très-constant que, la jonction des *François* ayant manqué, si toutes les forces des *Ennemis* étoient tombées sur les *Suédois*, ceux-ci, seuls & mal postés, auroient dû soutenir le choc, ce qu'ils n'eussent pu faire sans courir risque de perdre tout.

Quelque tems après, la jonction s'étant faite à la fin, lorsque *Wrangel* vouloit pénétrer plus avant que la *Bavière* au-delà de l'*Iser*, afin de mettre ce Duc à la raison, les *François*, qui d'abord avoient approuvé ce dessein, changeant tout d'un coup de sentiment, refusèrent de suivre les *Suédois* à *Freisinguen*, déclarant avec protestation qu'ils vouloient passer le *Lech* pour mettre leurs Troupes en quartier d'hiver dans la *Suabe*. Ils prenoient pour prétexte l'Armistice que le Duc de *Bavière* faisoit alors sonner bien haut. Mais *Wrangel* représentoit que dans  
la

La situation où les affaires de la Guerre étoient, une Trêve étoit contraire aux intérêts des deux Couronnes; qu'il vaudroit bien mieux ravager la *Bavière*, qui étoit déjà toute ouverte; mettre le Souverain de ce País-là hors d'état de nuire à la Cause; & enfin pouffer à bout un Ennemi qui n'en pouvoit plus. Mais il falut en passer par où les *François* voulurent, eux qui avoient résolu de sauver l'Electeur de *Bavière*, & de s'opposer à la prospérité de la *Suède*. Dans cette intention-là, les *François* pressoient par leurs importunités les *Suédois* à conclure une Trêve avec le Duc de *Bavière*, menaçant que, s'ils ne s'y déterminoient, ils feroient seuls leur Accommodement avec ce Prince. Il falut donc que les *Suédois* prissent ce parti-là, quoique contraire à leurs intérêts. Cela fait, la *France* retira d'*Allemagne* toutes ses Troupes, afin que tout le poids de la Guerre tombât sur la *Suède*, qui, lorsque l'Electeur eut rompu la Trêve, ce que cette Couronne avoit toujours craint, se trouva dans le dernier péril. Quant à la *Fran-*

ce, elle observa cette Trêve encore longtems après : cela fit grand tort aux *Suédois* dans la *Haute - Suabe*, où, entre les autres malheurs, ils perdirent *Memmingue*; Place qu'ils auroient pu conserver aisément, pour peu que les *François* eussent voulu les aider.

Lorsqu'on travailloit au Traité de Paix, quoiqu'on fût convenu qu'on agiroit unanimement de part & d'autre, & qu'on s'entre communiqueroit tout, les *François* tâchèrent toujours de bien faire premièrement leurs affaires, & ensuite de diminuer les avantages des *Suédois* & des *Evangeliques*. Ils favorisoient toujours l'Electeur de *Brandebourg*, le Duc de *Bavière* & les *Catholiques*; & ils ne laissoient pas de demander, que les *Suédois* fissent durer la Négociation autant qu'il leur plaîroit. A d'autres fois la *France* se hâtoit à son tour, & menaçoit de faire sortir ses Troupes de l'*Allemagne*, & de ne pas payer les Subsidés. Or il étoit dû d'arrérages pour l'année 1648. 273445. écus. On ne paya rien pour les années 1649 & 1650, quoique néanmoins

moins ces mêmes *François* demandoient qu'on différât en leur faveur l'exécution du Traité de Paix, & que conséquemment la sûreté de la *Suède* demeurât douteuse ; quoiqu'en ce tems-là ils ne pouvoient ni ne vouloient contribuer davantage au bien de la Cause Commune ; & sans eux on auroit pu finir plus promptement & plus aisément la Négociation à *Nuremberg*, longtems auparavant.

Mais quoiqu'à la pressante sollicitation de la *Suède*, les *François* eussent enfin recommencé les hostilités contre l'Electeur de *Bavière*, & que *Turenne* fût venu avec ses Troupes en-deçà du *Rhin*, ce Général ne laissa pas de perdre une très-belle occasion de battre les ennemis effrayés, lorsque sous un vain prétexte il refusa de se joindre, à-moins qu'on ne lui donnât satisfaction sur les Troupes de *Weimar*, qui l'année précédente avoient quitté le Service de *France* pour passer à celui de *Suède*. *Wrangel* représentoit à *Turenne* que ces Troupes se feroient infailliblement dispersées, ou qu'elles

1643.

auroient passé du côté de l'Ennemi si la *Suède* ne les avoit pas reçues, & que d'ailleurs il ne tenoit point à lui que la *France* ne les regagnât par douceur ; mais cette remontrance fut inutile. Ainsi, pendant qu'on disputoit avec *Turenne* pour l'engager à la jonction, il s'écoula un très-grand tems, & on perdit l'occasion la plus favorable qu'on pût souhaiter. Il parut par plusieurs indices que c'étoit un manége, & que la chose se faisoit d'intelligence avec le Duc de *Bavière*, les *François* voulant épargner ce Prince de tout leur possible.

1649. Au-reste l'Alliance de la *Suède* avec la *France* ayant fini par la Paix d'*Allemagne*, *Chanut* proposa de prolonger l'ancien Traité, ou d'en faire un nouveau. La Reine remit l'affaire à la délibération du Sénat. Quelques Membres de l'Assemblée opinèrent contre cette Alliance. Ils dirent que si on entamoit déjà une Négociation, nous nous rendrions suspects de tramer la matière d'une nouvelle Guerre ; que par-là nous chagrinerions extrêmement les *Alle-*  
*mans*,

*mans* , qui auroient pour nous une haine mortelle , comme pour des gens qui troubleroient leur repos , qui les empêcheroient de jouir de la Paix. Que d'ailleurs la *Suède* n'étoit pas liée si étroitement avec la *France* , qu'elle ne pût chercher ses avantages dans une Alliance avec l'Empereur & avec le Roi d'*Espagne*. Que notre ancien engagement avec la *France* avoit pour but le rétablissement des Etats d'*Allemagne* qu'on avoit dépouillés de leurs biens & de leur liberté ; qu'on s'étoit uni pour ôter , à l'Empereur & au Roi d'*Espagne* les Places dont ils s'étoient emparés , & par le moyen desquelles ils tenoient les *Allemands* sous le joug ; enfin qu'on avoit eu en vue dans cette Confédération la sûreté de la Mer *Baltique*. Qu'ayant obtenu ce qu'on souhaitoit , si la Reine continuoit l'Alliance avec les *François* , elle mettroit les autres Puissances dans la nécessité de s'unir & de s'allier à proportion ; qu'ainsi nous serions toujours en division avec nos Voisins , toujours dans la crainte & dans les préparatifs de Guerre , sans profiter

de ce qu'on avoit acquis par tant de travaux. Que même la *Pologne*, le *Dannemarck*, la *Saxe*, le *Brandebourg*, la *Maison de Lunebourg*, & peut-être aussi la *Hollande*, se joignant tous ensemble, feroient tous leurs efforts pour nous arracher le fruit de la Guerre passée. Qu'il paroïssoit donc plus utile de tenir la *Maison d'Autriche* entre l'espérance & la crainte; que la *France* feroit plus de cas de notre amitié, si elle voyoit que nous ne sommes pas esclaves de la sienne. Enfin, que la *France* n'en avoit pas agi d'assez bonne-foi avec nous dans la dernière Guerre de *Danemarck*; qu'il y avoit eu entre *Thuillier* & *Cornifce Ulfeld* un commerce secret, & dont nous avons grand sujet de nous défier; en sorte que nous devons apprendre par cet exemple à ne pas contracter avec la *France* des engagements serviles, & qui nous missent dans sa dépendance.

Au-contre les autres Sénateurs représentoient, qu'en vertu du Traité conclu à *Hambourg*, les deux Royaumes étoient déjà engagés à une défensive mutuelle pendant dix ans;  
&

& qu'ils jugeoient à propos pour le bien de l'État, de resserrer cet engagement à certaines conditions: Que l'union de la *Suède* avec la *France* avoit été très-utile aux deux Couronnes, puisque par cette union les desseins de la Maison d'*Autriche* avoient été déconcertés, & sa puissance énorme renversée: Que les deux Couronnes ayant alors des possessions fixes en *Allemagne*, il paroissoit être fort nécessaire qu'elles s'alliasent pour conserver leurs conquêtes, & aussi pour ne pas mettre l'Empereur dans l'occasion de joindre ses forces avec celles du Roi d'*Espagne*: Qu'étant alliés avec la *France* nous pourrions avoir toujours dans notre Parti quantité de Princes d'*Allemagne*, & qu'ainsi la *Suède* seroit toujours formidable à l'Empereur: Que de toutes les Puissances de l'*Europe* la *France* étoit celle dont l'Alliance & l'amitié nous convenoient le mieux: Que nous devons être sûrs que la Maison d'*Autriche* ne nous carefferoit que dans la vue de nous brouiller avec la *France*, de nous en séparer, afin de nous oppri-

mèr ensuite; ou du-moins afin de nous mettre si bas, qu'elle n'ait plus rien à craindre d'une Nation dont elle avoit éprouvé la valeur à ses dépens: Que si nous ne nous hâtions de nous munir d'une puissante Alliance, nos Envieux abuseroient de notre fécurité, & entreprendroient d'autant plus hardiment contre nous ce que la haine & la jalousie inspi-  
rent, qu'ils nous verroient privés d'un redoutable Allié: Que surtout le *Dannemarck* ne sauroit pas plutôt que nous aurions rejeté l'amitié de la *France*, qu'il la rechercheroit avec empressement pour recouvrer ce qu'il avoit perdu: Enfin, qu'on pouvoit tourner le Traité d'une manière qu'il feroit toujours en notre pouvoir de contracter d'autres Alliances, quand la situation de nos affaires le demanderoit. Le second sentiment prévalut dans l'esprit de la Reine: Sa Majesté fut pourtant d'avis qu'on ne devoit pas se presser, vu principalement qu'Elle n'avoit pas encore obtenu de l'Empereur l'Investiture des Provinces d'*Allemagne*.

Ensuite *Chanut* retourna plusieurs fois

fois à la charge pour persuader à la Reine le renouvellement d'un Traité; & même le Roi de *France* avoit écrit qu'il fouhaitoit continuer l'Alliance avec la Reine, parce qu'il n'y avoit presque pas d'autre moyen pour déconcerter & pour rompre les desseins & les machinations des Ennemis secrets, que par une union stable, perpétuelle, & indissoluble entre les deux Couronnes. Nonobstant tout cela, on ne se pressoit point de dresser les articles de ce nouveau Traité: on ne voyoit pas que la chose fût si nécessaire à l'état présent des affaires de la Reine; & d'ailleurs la *France* avoit peur, que, si elle marquoit tant d'empressement, la Reine ne voulût stipuler pour Elle un Subside annuel, ce qui auroit accommodé d'autant moins les *François*, qu'en ce tems-là leurs Finances étoient en fort mauvais état.

D'un autre côté la mauvaise humeur de la Cour de *Vienne*, qui se manifestoit dès le commencement d'une réconciliacion, faisoit assez voir que la Maison d'*Autriche* regardoit toujours ses intérêts comme incom-

pa-

patibles avec ceux de la Couronne de *Suède*; & par conséquent on avoit besoin d'un autre lien que celui de la Foi publique, pour affermir la Paix de *Westphalie*. Il y avoit pour cela deux moyens principaux, une Alliance particulière avec les États de l'*Empire*, ou une Alliance avec la *France*. Le premier moyen étoit à-la-vérité fort plausible; mais on auroit eu bien de la peine à le faire réussir, à cause de cette quantité de Souverains, dont la plupart songent plus à leur intérêt particulier qu'au salut commun: outre que quand on les auroit réunis tous assez bien pour former l'Alliance, on seroit toujours en risque de les perdre, dès qu'on leur présenteroit l'ombre de quelque utilité particulière. D'ailleurs, les secours que ces petits Princes pouvoient donner, étoient bien peu de chose contre une Puissance formidable; & comme ils ne peuvent pas se soutenir par leurs propres forces, ils forment leurs desseins suivant la conjoncture présente, & ils prennent de nouvelles mesures dès qu'il arrive le moindre changement. Aussi lorsqu'on

qu'on voulut négocier cette Alliance-là à *Nuremberg*, & ensuite à *Francfort*, elle n'échoua pas moins par la lenteur des Etats, que par l'artifice des *Impériaux*, qui n'eurent pas grande peine à détourner le coup. Au contraire une union avec la *France* seroit incomparablement plus honorable, & n'auroit pas moins de solidité. Apparemment les Etats de l'*Empire* y entreroient volontiers, pourvu que cela leur fût permis : ainsi on n'auroit plus besoin de tant d'Assemblées, ni de tant de Traités si ennuyeux ; principalement si l'Alliance se concluoit à des conditions qui fissent voir, que les deux Couronnes ne pensoient nullement à rompre la Paix de *Westphalie*, à faire une querelle à la Maison d'*Autriche*, ni à troubler le repos de l'*Empire* ; mais qu'au-contraindre elles déclarassent hautement, qu'elles n'avoient point d'autre motif que la tranquillité de l'*Allemagne*, & la conservation de tous les Etats.

Ce fut donc dans ce dessein-là que *Salvius* allant à *Lubek* pour négocier avec les *Polonois*, eut ordre de  
traiter

traiter avec *Chanut* ; ce qu'il fit , quoique ni la Reine *Christine* , ni le Roi *Charles - Gustave* ne ratifiassent pas cette Convention. Mais enfin l'an 1661 le Comte *Totte* , ayant été envoyé en *France* , acheva de conclure l'Alliance.

En 1672 cette Alliance fut rendue beaucoup plus étroite par de nouvelles conditions ; & si cela se fit au grand avantage de la *France* , ce fut bien au malheur , & presque à la ruine de la *Suède* ; puisqu'en vertu de cette Alliance les *Suédois* se trouvèrent enveloppés dans cette funeste dernière Guerre que la *France* alluma. Pour favoir combien peu les *François* observèrent ce dernier Traité , il ne faut que s'en rapporter à plusieurs centaines de mille livres qui sont encore dûes des Subsidés : il ne faut que se souvenir de ces riches morceaux arrachés à la *Poméranie* & à *Brème* , & cédés aux Voisins par le soin de la *France* , qui à son ordinaire vouloit diminuer la puissance de la *Suède* en *Allemagne* , & se faire des amis aux dépens des autres. Cependant , suivant le Traité

té la France étoit obligée de dédommager la Suède , & même elle pouvoit le faire aisément.

Après cette fatale Guerre , où la Suède s'étoit engagée par les machinations de la France , on agita dans le Conseil du Roi , si on traiteroit de-nouveau avec cette Couronne ; plusieurs Sénateurs tenoient pour l'affirmative , alléguant le longtems qu'il y avoit que les deux Couronnes étoient en Alliance ; enfin le Roi arrêta , que comme les desseins devoient changer avec les tems , & que la gloire aussi bien que le salut de la Suède tenoit , comme à son ancre sacrée , à la Paix de Westphalie , de laquelle cette Couronne n'avoit pas été seulement la principale Partie contractante , mais aussi le Garant ; que tous les Traités qu'on avoit faits jusqu'alors avec la France n'ayant point eu d'autre fondement que la conservation de cette Paix , ce qu'on avoit toujours regardé comme une condition présupposée ; que la France de son côté , tâchant par toutes sortes de moyens , non plus sous main , mais à découvert , de détruire cette Paix , & s'appant par-là le

le fondement de l'amitié qui étoit entre les deux Couronnes, il s'ensuivoit naturellement que deormais la *Suède* devoit s'allier avec les Puissances qui visoit aussi-bien qu'elle à maintenir la Paix de *Westphalie* ; que c'étoit-là le véritable intérêt de la Couronne, dans la conjoncture présente.



A V I S

DE QUELQUES

SENATEURS,

*Donné dans le Sénat Royal à Stockholm  
le 18 de Septembre 1671, touchant  
le Traité qu'on faisoit avec les Rois  
de France & d'Angleterre contre la  
Hollande.*

**P**UISQUE Votre Majesté a eu la bonté de vouloir qu'on lût dans le Sénat du Royaume le Projet du Traité que les Sieurs de *Pomponne* & de *Coventry*, Ministres de France & d'Angleterre, ont présenté, & qu'il lui a plû d'ordonner que les Sénateurs examinassent à fond cette importante affaire; afin que tant en général qu'en particulier, ils puissent dire leurs sentimens sur ce qu'il est à propos de faire, dans une conjoncture qui intéresse si fort le bien de l'Etat; puisqu'on a discuté de part & d'autre cette proposition par di-  
E vers

vers Ecrits, & par de longues Conférences; & qu'enfin on a conclu que ce feroit le meilleur de faire un Projet d'Alliance avec la Couronne de *France*; nous commençons, comme cela est juste, par fouhaiter du fond de nos cœurs, que le Tout-puissant daigne répandre ses plus précieuses bénédictions sur les entreprises de Votre Majesté, afin que sa gloire éclatante croisse de plus en plus, & qu'en même tems notre chère Patrie augmente en bien & en bonheur.

Nous n'ignorons pas que nous sommes obligés par le devoir de nos Charges, d'acquiescer tous au plus grand nombre de suffrages. Cependant il arrive fort souvent, que quand Votre Majesté nous fait l'honneur de nous proposer des affaires qui concernent le salut public de Votre Majesté, & du Royaume, que tous les Membres de votre Sénat ne font pas d'un même avis. Ce n'est pas qu'ils ne tendent tous au même but; tous cherchent uniquement la conservation de votre Personne Royale, & la sûreté de l'Etat; mais avec tout cela rien n'empêche que les Sénateurs,

nateurs , chacun suivant son zèle & son attachement, ne soient partagés dans les opinions ; rien n'étant plus ordinaire dans ces sortes de délibérations , qui ne roulent jamais sur un principe infailible, ni sur une certitude géométrique , que d'être obligé de changer de vue & de sentiment à proportion que les circonstances & les conjonctures varient.

Comme donc dans la délibération présente , sans pourtant vouloir préjudicier en rien , ni intéresser l'honneur de ceux qui sont d'un sentiment contraire , il nous a paru que le parti le plus utile étoit , non seulement de ne point conclure l'Alliance dont il s'agit , de la manière qu'elle est entamée , mais même de la différer tout - à - fait , ju'qu'à ce que le tems ait mieux éclairci toutes choses. Nous nous sommes crus engagés , par le devoir de nos Charges , & par le serment qui nous lie à Votre Majesté , suivant ce qui se pratique dans les autres affaires qui regardent la situation & le bonheur du Royaume , toutes les fois qu'il plaît à notre Roi très-clément de les confier à la délibération du Sénat , à ex-

poser nos sentimens sur cette affaire-ci, qui est sans-doute de la dernière conséquence, ce que nous faisons avec toute la soumission requise. Nous prenons cette liberté avec d'autant plus de confiance, que lorsqu'on agita cette affaire-là dans le Sénat, nous écrivîmes nos avis raisonnés, & nous les fîmes insérer dans les Archives publiques, poussés principalement à cela par cette raison-ci, que dans une affaire de cette importance il est presque impossible d'arranger si bien ses preuves en parlant, qu'on n'en oublie pas quelques-unes, & qu'on prenne toujours bien la pensée de celui qui opine. Ayant donc eu pour motif en faisant cela, non seulement de remplir les obligations de nos Charges, mais aussi de faire connoître à Votre Majesté par la nature même du sujet en question, que nous n'avons rien plus à cœur que les avantages communs de Votre Majesté & de son Royaume, lesquels nous avons tâché jusques à-présent, & nous tâcherons toujours de procurer suivant le mouvement de nos consciences, & autant que les lumières que Dieu nous a données, peuvent

peuvent le permettre, nous avons une ferme espérance que Votre Majesté ne prendra point en mauvaise part nos pures & très-sincères intentions: nous Vous supplions instamment & très-humblement, SIRE, d'être bien persuadé que nous ne manquerons jamais à la fidélité que nous devons à Votre Majesté Royale, & que nous emploierons tous nos soins & toute notre capacité à avancer la gloire & le bonheur de son Règne.

On peut réduire la Question présente à ces deux points-ci. Si c'est le véritable intérêt de Sa Majesté & du Royaume, d'attaquer directement les Etats-Généraux des *Provinces-Unies*, en s'alliant offensivement & défensivement avec la *France* & l'*Angleterre*; ou même de recevoir une certaine somme d'argent pour entretenir en *Allemagne* une Armée qui puisse agir contre l'Empereur, ou contre quelque Prince que ce soit de l'*Empire*, qui osera secourir la *Hollande* accablée d'une Guerre dangereuse; ou s'il ne vaudroit pas mieux être neutre, & demeurer dans l'inaction, jusques à ce que le tems ait mûri les affaires?

Il est certain que la question n'est pas facile à décider, & il y a beaucoup à craindre des deux côtés. Si Votre Majesté embrasse le parti de ces deux Couronnes, Elle expose la sûreté publique à un danger manifeste, & Elle fait perdre au Royaume les avantages d'une Paix aussi douce que solide. Si Votre Majesté laisse faire les deux Parties, & qu'Elle soit simple spectatrice, il y a sujet d'appréhender que Votre Majesté chagrinant par-là ces deux Monarques, n'éprouve les effets de leur ressentiment, & qu'abandonnée de la seule Puissance sur l'amitié de laquelle on pouvoit compter. Elle n'ait plus de ressource contre ses Ennemis.

I. L'écriture Sainte, dont les Conducteurs des hommes sont obligés de pratiquer la Morale, défend qu'on fasse la guerre sans raison légitime, & sans avoir été offensé. Cette maxime est autorisée, comme un droit naturel, chez les Nations les plus civilisées, qui ont toujours cru que c'étoit la plus grande des cruautés & des barbaries, de prendre les armes sans sujet, sans avoir reçu aucune injure, mais uniquement pour  
nuire:

nuire; aussi a-t-on vu par expérience, que la plupart des Guerres injustes ont eu un succès malheureux & funeste pour les Agresseurs. Si donc on examine par cette excellente règle les conditions du Traité que le Sieur de Pomponne propose, il paroîtra plus clair que le jour, que Votre Majesté violera ses engagements avec les *Hollandois*, & cela pour des raisons contraires aux Loix Divines & Humaines; car c'est une iniquité criante de déclarer la guerre à un Allié qui n'a point enfreint la Convention.

II. On ne doit pas examiner avec moins d'attention, si la *France* attaquera les *Hollandois*, ou les Places situées sur le *Rhin*, qui à-la-vérité ne sont point à eux, mais qui sont occupées par leurs Troupes; parce qu'en ce cas-là Votre Majesté s'engagera à faire la guerre à l'Empereur, ou à tout autre Prince de l'Empire qui entreprendra de se joindre au Roi d'Espagne pour secourir les *Provinces-Unies*: par où non seulement on rompt le Traité fait avec la *Hollande*, puisqu'il est évident qu'attaquer les Alliés, & les

Confédérés d'un Prince , c'est attaquer ce Prince même ; mais il semble aussi que ce que la *France* demande soit contraire à la Paix de *Westphalie* : car les Articles des deux Traités de Paix ne diffèrent point ; ils contiennent la même chose, savoir qu'il ne sera permis , ni à-présent , ni dans la suite à l'*Allemagne* d'envoyer hors des Terres de l'*Empire* du secours aux Ennemis de la *France* ou de la *Suède* ; & même il en est fait mention plus expresse dans le Chapitre du Cercle de *Bourgogne*.

III. Il faut pourtant tomber d'accord , que pour ce qui regarde le Roi de *France* , cela n'ayant été exprimé qu'en termes généraux, on ne lui a donné aussi qu'un sens général dans l'*Empire* : mais lorsque depuis peu quelques Etats d'*Allemagne* firent marcher des Troupes hors de l'*Empire* au secours des Rois de *Pologne* & de *Dannemarck*, alors il plût à la *France* d'interpréter autrement cet Article : non pas comme s'ils avoient été obligés en vertu du Traité de Paix d'agir offensivement contre l'Empereur & l'Electeur de *Brandebourg* , mais quand tous les deux  
atta-

attaquoient la *Poméranie*, ils se contentèrent de donner, en faveur de la *Suède*, une déclaration qui ne pouvoit nullement s'étendre au-delà des bornes de l'*Empire*. Et que ce soit-là encore aujourd'hui le sentiment de la *France*, c'est ce qui a paru visiblement dans la Conférence entre les Commissaires de Votre Majesté & le Sieur de *Pomponne* Ambassadeur du Roi Très-Chrétien; car ce Ministre soutint sur cet article, que la *Suède* étoit plus engagée avec la *France*, que non pas la *France* avec la *Suède*, en ce que la chose étoit spécifiée en termes exprès dans le *Traité François*, & qu'elle ne l'étoit pas dans celui de *Suède*.

Mais enfin, supposons qu'il ne soit pas permis par cette Convention, de secourir les Ennemis des deux Rois; on ne peut pas en conclure que si quelqu'un persuade à un des deux Monarques de rompre le *Traité de Paix*, l'autre Prince soit obligé d'armer d'abord en sa faveur. Car pourquoi Votre Majesté ne suivra-t-Elle pas l'exemple de la *France*? Pourquoi ne fera-t-Elle point ce que nous avons vu faire à cette Couronne, lorsque

l'Empereur & l'Electeur de *Brandebourg*, unis ensemble contre Votre Majesté, souûtenoient la cause des Rois de *Pologne* & de *Dannemarck*; surtout puisque l'interprétation dont la *France* se sert à-présent, pourroit facilement exciter de très-grands troubles dans l'*Empire* & dans les *Provinces-Unies*? Il est vrai qu'il est de l'intérêt du Royaume, que la *France*, en ce cas, comme on y a pourvu par les Articles secrets, prenne sur son compte la Garantie mutuelle; mais cette Couronne peut consentir à cela d'autant plus aisément, qu'elle a besoin du secours de la *Suède* contre la *Hollande*, & que d'ailleurs la chose lui est très-utile. Et qui fait, à moins que les deux Rois ne s'expliquent nettement touchant cette précaution de sûreté réciproque, qui fait si la *France* ne l'entendra pas autrement quelque jour, suivant que ses affaires le demanderont? Il peut fort bien arriver que cette Couronne, avant la conclusion de l'Alliance, trouve un subterfuge à cette explication du *Traité de Paix*.

IV. Ce qui suit n'a pas moins de force. Si la *France* attaque les Fortereses

teresses que les Provinces Confédérées du *Pays-Bas* occupent sur le *Rhin* dans le Cercle de *Westphalie*, & que l'Empereur & l'Empire entreprennent leur défense, Votre Majesté ne sauroit empêcher cela sans violer la Paix; quoiqu'il y ait peut-être quelques Princes qui prétendent avoir droit sur ces Places, & qui à cause de cela se joindront avec les *François*. Ce procédé seroit tout-à-fait nouveau & contraire au Traité de Paix, dans lequel on a arrêté la manière dont les démêlés qui peuvent survenir dans l'Empire, seroient terminés par les voies de droit. Et quoique les Etats-Généraux ne soient pas du Corps *Germanique*, ces Forteresses néanmoins qu'ils possèdent sur le *Rhin*, dépendent de l'Empire, & sont soumises à sa juridiction; en sorte que tant que ces Places ne passeront point légitimement en d'autres mains, la présomption de droit sera toujours pour le Possesseur. On ne peut même montrer par aucune raison valable, que les deux Rois, de la cause desquels il s'agit principalement, puissent vuider cette querelle sans la participation & sans le

con-

consentement des autres Puissances ; puisqu'on peut voir dans le dernier Article de l'*Affécuration*, qu'elle est la meilleure manière de terminer les différends.

V. Mais si le Roi de *France* dans cette Guerre qu'il va faire aux *Hollandois*, prétend s'inquiéter à cause des Garnisons que ces Souverains ont mises dans leurs Places d'*Allemagne*, & qu'il s'en plaigne à l'*Empire* comme d'une usurpation, alors, à-moins qu'on ne pouvoie assez à la sûreté commune, Sa Majesté Très - Chrétienne, par les Loix de la Guerre, sera dans le droit d'attaquer ses Ennemis par-tout. En ce cas-là il nous semble que Votre Majesté seroit obligée par le Traité de Paix à empêcher par toutes sortes de moyens qu'on ne commît aucune hostilité contre la *France*, après que cette Couronne aura donné la première une pareille interprétation à ce même Traité de Paix, en faveur & à l'avantage de Votre Majesté. Mais si Votre Majesté se déclare hautement pour la *France*, sans avoir auparavant communiqué la chose à l'*Empire*, tous ses Membres crieront, qu'on a décidé sans entendre les Parties

ties intéressées, & avant que le Tribunal légitime ait rendu son jugement. D'ailleurs nous trouvons qu'il ne seroit pas moins utile, si on rencontre quelque chose dans le Traité de Paix qui demande un plus grand éclaircissement, d'en conférer avec les intéressés; & si quelque Partie entreprend d'interpréter le Traité de Paix contre son véritable sens, il sera tems alors que tous les autres Membres, bien unis d'esprit & de volonté, résolvent ce qu'on doit faire dans cette occasion, & de quelle manière il faut s'y prendre pour soutenir la vraie & légitime interprétation contre ceux qui la contredisent.

VI. Notre sentiment est donc que Votre Majesté doit user d'une grande circonspection dans cette affaire-là. Car la *Suède* a deux rôles à soutenir dans les affaires générales. Premièrement, cette Couronne tient le premier lieu entre les Parties Contractantes; & ensuite, Elle est un des Etats de l'*Empire*. Or on ne peut nier que ces deux rapports doivent être dirigés à une seule & même fin. Rien n'empêche néanmoins qu'en une certaine manière on ne puisse  
les

les séparer. Par exemple, Votre Majesté, comme principale Partie Contractante, déclare que les *Hollandois* n'ont point droit d'attaquer la *France* du côté du *Rhin*, ou avec les Fortereffes qu'ils possèdent en *Allemagne*. Rien aussi n'est plus vrai, que la plus grande partie de l'*Empire* représente tout le Corps *Germanique* : il s'en suit de-là, que la *Suède*, à-cause des Duchés qu'elle possède en *Allemagne* comme un Etat de l'*Empire*, est obligée de se conformer à la pluralité des suffrages. Que si Votre Majesté viole cette obligation & renverse la Loi de l'*Empire*, pour embrasser le parti de la *France*, l'*Empire* ne négligera pas ses propres intérêts ; fondé sur la dépendance des Fiefs, & selon ses Constitutions, il proscriera juridiquement Votre Majesté, en la mettant au Ban de l'*Empire*.

VII. Outre cela le Roi de *France* demande à Votre Majesté de vouloir bien empêcher que l'Empereur ne se joigne au Roi d'*Espagne*, en cas que ce dernier Monarque entreprenne de secourir les *Hollandois*. Cela ne convient point du tout, & rien ne

ne peut avoir moins de rapport avec les affaires de l'*Empire*. Car le point dont il est fait mention dans le Traité de Paix, ne peut pas s'étendre jusques à l'*Espagne*, avant que les Intéressés ayent déclaré leurs résolutions touchant le *Pays-Bas Espagnol*. Il y a peu de tems que la *France* a fait une tentative par le Sieur de *Pom-pone* son Ambassadeur, pour obtenir que le Cercle de *Bourgogne* fût exclus du Corps *Germanique*; & peut-être cette Couronne ne cessera-t-elle jamais de faire tous ses efforts pour cette affaire-là, parce qu'il est de son intérêt d'en agir ainsi. Mais si la *Suède* s'unit à la *France* par un lien plus étroit, Votre Majesté ne pourra point, sans offenser cette Couronne son Alliée, prononcer en qualité de principale Partie Contractante, que la *Bourgogne* est un Cercle de l'*Empire*. D'ailleurs le Corps *Germanique* n'a encore rien décidé sur cette affaire-là. Ainsi, avant que la dispute soit terminée par les Intéressés, il faut dire qu'on regarde ce Cercle comme situé hors de l'*Empire*; il semble même que ce soit-là le sentiment des *Etats* de l'*Empire*,  
puis-

puisque dans la dernière Guerre ils ne voulurent pas défendre ce Cercle contre la *France* : & par-là rien n'empêche l'Empereur & plusieurs autres Princes de secourir l'*Espagne*, en vertu de ces termes, qu'il soit permis à chaque Etat de donner du secours à tel ou tel Royaume au-delà des limites de l'Empire. Mais quand même, malgré la *France*, le Cercle de *Bourgogne* seroit compté parmi les Etats de l'Empire, la *France* & l'*Espagne* ont ensemble des conventions particulières, en vertu desquelles il est permis aux autres Puissances de secourir la dernière de ces deux Couronnes. Et quoi de plus facile à l'Empereur & aux autres Etats d'*Allemagne*, que de fournir des Troupes aux *Espagnols*, comme si elles étoient à leur solde ?

Il ne revient donc par-là aucun avantage à la *Suède*, à-moins qu'on ne compte pour profit de s'attirer la haine des *Hollandois*, qui n'auront pas de peine à voir par des indices si évidens, que nous avons conjuré leur ruine. Et si on ne doit pas compter le Cercle de *Bourgogne* entre les Etats de l'Empire, il n'y a point

point de force dans tout ce que la France, pour mieux défendre sa cause, a voulu tirer du Traité de Paix. Si néanmoins la France veut persister dans son sentiment, il faut avant toutes choses qu'elle consente que Votre Majesté fasse connoître par son interprétation le vrai sens du Traité de Paix touchant le Cercle de Bourgogne. Car autrement il n'y a pas la moindre ombre de droit pour soutenir ce fait-là; & il est sûr, sans que les Parties puissent aucunement en disconvenir, que l'Empereur & les autres Etats d'Allemagne ont droit, en vertu du Traité de Paix, de secourir les Espagnols. Si donc les desseins présens de la France ne réussissent pas dans ce qui concerne l'Espagne, il en résultera un grand sujet de disputes; & on ne manquera alors ni de raison, ni d'occasion d'assister les Provinces-Unies, plutôt que de les laisser périr; & cela ne pourra jamais arriver qu'au désavantage évident de Votre Majesté.

VIII. Quand nous rappellons le tems passé, quand nous lisons les Annales de notre Nation, nous trouvons bien que nos Rois ont fait la

F

guerre

guerre avec l'Empereur, avec la *Pologne*, avec le *Dannemarck*, avec le *Moscovite*, pour maintenir les droits légitimes de la Couronne, & pour la conservation de l'Etat : mais que dans une conjoncture douteuse, nous mettions dans un grand péril la sûreté du Royaume, pour un peu d'argent que la *France* s'engage de nous donner sous le nom de Subside, nous n'avons point d'exemple, ni de cela, ni de rien de semblable dans notre Histoire.

IX. De plus les affaires générales sont dans une telle situation, qu'on ne sauroit être trop sur ses gardes contre les desseins qui peuvent rallumer la guerre. Et un Roi mineur tire de sa minorité une très-puissante raison pour exhorter à la Paix, & pour dissuader de la discorde & de la division. Effectivement, Sire, ce ne sera pas un petit avantage pour Votre Majesté de prendre l'administration du Gouvernement dans un tems calme, & pendant que l'Etat jouit d'une douce tranquillité.

X. Nos Finances sont si épuisées, les revenus publics sont si diminués, qu'à peine pouvons-nous fournir aux dépen-

dépenses nécessaires dans un tems de Paix. Où prendre donc les sommes immenses sans lesquelles on ne peut faire la guerre sur Terre & sur Mer?

XI. Lorsqu'il est survenu des affaires de la dernière importance, & qui pouvoient avoir des suites très-facheuses, comme de repousser un Ennemi à force ouverte, ou de fomenter des desseins qui pourroient faire éclôre la guerre, nos Rois ont jugé à propos, & ils ont très-sagement ordonné, qu'on ne fît rien sans l'avis & sans le consentement des Etats du Royaume; & cela dans la crainte de troubler mal à propos le repos de l'Etat, & de le plonger sans une nécessité inévitable dans une longue & ruineuse Guerre. Il est vrai que dans la dernière Assemblée générale du Royaume, les Etats laissèrent au Roi & au Sénat la disposition des Alliances tant anciennes que nouvelles, suivant ce qu'ils jugeroient le plus convenable au bien & à l'avantage de la Nation. Mais savoir si une permission si vague & si générale peut suffire, afin que Votre Majesté, qu'une Reine

Veuve , que des Tuteurs , que les Sénateurs du Royaume , soient en droit de conclure un Traité tel que celui que la *France* fouhaite , c'est affûrément ce qui nous paroît valoir bien la peine d'être examiné à fond. Surtout il est bien à remarquer ici que les Etats du Royaume , d'un commun suffrage , approuvèrent la Paix qu'on avoit renouvelée avec la *Hollande* ; & qu'ils consentirent au dessein de former la Triple Alliance , comme un moyen propre à retenir dans ses justes bornes la Couronne de *France* ; laquelle , si on l'avoit abandonnée à son ambition , auroit pu facilement assujettir les autres États. Sur quoi les Etats-Généraux de *Suède* prirent enfin cette résolution , que le Sérénissime Roi auroit la liberté de faire tout ce qu'on croiroit le plus utile au salut du Royaume. Mais supposé qu'on n'ait absolument aucun égard au lien des Traités , le but du dessein est tout-à-fait changé. Ce but étoit de maintenir l'équilibre entre les forces des plus puissans Souverains : or il arrivera tout le contraire , si Votre Majesté s'allie avec la *France* aussi étroitement

ment que cette Couronne le prétend. Cela mérite donc une attention plus exacte pendant la minorité du Roi; puisqu'on ne fait que trop, que souvent les projets, même les mieux consultés, tournent très-mal. Les exemples des autres minorités nous montrent, qu'il n'est pas moins nécessaire à-présent de convoquer & de consulter les Etats-Généraux du Royaume, que lorsqu'on les assemble pour faire la guerre au *Danemarck*, de l'avis & du consentement public de la Nation.

XII. La situation glorieuse & florissante où jusques à - présent nous avons vu la Religion Protestante, pourroit recevoir une grande diminution, si on en vient à ce point de malheur, que la *Suède*, l'*Angleterre*, la *Hollande*, & les autres Etats Protestans, se fassent la guerre les uns aux autres: ce seroit une belle occasion aux Princes Catholiques de machiner, par leurs ruses & par leurs artifices ordinaires, la perte de ceux qui se feroient épuisés réciproquement par une Guerre intestine.

XIII. Et même la Paix générale de la Chrétienté seroit naufrage, cette

Paix que Votre Majesté a tâché de conserver jusques ici par ses sages conseils, & avec une fermeté invincible, ce qui n'a pas peu contribué à la gloire de son nom.

XIV. Si la *Hollande* a le malheur d'être subjuguée, il sera fort facile à la *France* de passer outre, & d'étendre les limites de son Royaume; en sorte qu'on n'aura rien avancé jusques à aujourd'hui par tant de conseils & de délibérations, si la *Suède* même, contre ses anciennes règles, & contre les loix de la prudence, grossit les forces des *François*. Quelle digue opposera-t-on après cela aux rapides progrès d'une Couronne puissante en elle-même, & considérablement agrandie?

XV. La mort de l'Empereur, ou celle du Roi d'*Espagne* changeroit extrêmement la face des affaires; car pendant qu'on disputeroit pour donner un Successeur au premier de ces Monarques, ou pour savoir qui devoit hériter de la Monarchie d'*Espagne*, la *France* pourroit accomplir ses vastes projets.

XVI. Ces quatre cent quatrevingt mille écus qu'il en coute à l'*Espa-*  
gne;

gne; ou ce peu d'argent qu'on peut acquérir, à titre de Subside, des *Hollandois* ou d'autres, ne font pas d'un aussi grand prix pour nous, que si cet équilibre qu'on a si bien conservé jusqu'à-présent entre la *France* & l'*Espagne*, entre l'*Angleterre* & la *Hollande*, étoit aussi maintenu dans la suite par les sages conseils de Votre Majesté; ce qui est d'une très-grande importance, non seulement à Votre Majesté, mais aussi à la Religion Protestante.

XVII. Les Rois de *Suède* ont toujours eu très-grand soin d'éviter tout sujet de guerre ou de division avec les Puissances Maritimes; afin que si une de ces Puissances entreprenoit de s'arroger l'Empire de la Mer, & de se rendre par-là plus redoutable, nos Monarques pussent, avec le secours de l'autre Puissance, la réduire à ses justes bornes. Si donc Votre Majesté contribue par ses Troupes auxiliaires à mettre la *Hollande* aux fers, quelle ressource aura-t-elle contre l'*Angleterre*, lorsque cette Couronne, devenue plus formidable, lui tombera sur les bras?

XVIII. Les deux Ambassadeurs font

sonner bien haut, qu'il y a une union intime de sentimens & de desseins entre la *France* & l'*Angleterre*: mais quand on réfléchit sur le passé, quand on étudie le présent, le témoignage de ces Ministres ne paroît pas appuyé sur des fondemens assez solides. Car depuis la conclusion de la Triple Alliance il n'est point survenu d'incident qui puisse détourner le Roi d'*Angleterre* de son premier dessein; à-moins que par une certaine fatalité maligne on ne se soit tellement emparé de l'esprit de ce Monarque, qu'il veuille bien sacrifier ses propres intérêts à l'avantage & à l'utilité des autres. Ou peut-être que son Conseil a en vue de mettre la *France* aux prises avec la *Hollande*, & après que la Guerre sera ouverte, d'en laisser tout le poids à soutenir aux *François* & à leurs Alliés. D'ailleurs cette union de la *France* avec l'*Angleterre* nous doit être fort suspecte, puisque les Ambassadeurs ont prétendu qu'on devoit les croire sur leur parole, n'ayant point produit de Traité. Mais supposons la chose telle qu'ils l'ont dite, s'il arrivoit que ces deux Cou-

ronnes

ronnes se brouillassent ; ( car enfin les *François* & les *Anglois* sont des Nations incompatibles, & à qui la Nature semble inspirer une haine mortelle l'une pour l'autre. ) Si donc la division se mettoit parmi eux, ce ne seroit pas une légère atteinte à l'Alliance dont il s'agit : non seulement cela ; mais il seroit alors bien à craindre, qu'après avoir cherché à nous unir plus étroitement avec l'*Angleterre* contre la *Hollande*, nous n'ayons ensuite la guerre contre ces deux Puissances Maritimes.

XIX. De plus l'*Angleterre* est dans une certaine situation, que, pourvu qu'elle obtienne quelque satisfaction au Prince d'*Orange*, ou bien au sujet du Commerce, elle jette les cartes sans façon comme on dit ; & lorsqu'elle se voit trop pressée, sa coutume est de laisser-là ses Alliés. Nous nous souvenons que les *Anglois* ont tenu plus d'une fois cette conduite envers leurs meilleurs Amis, du salut desquels dépendoit même leur propre conservation. Votre Majesté a reçu plus de chagrins que de bons offices de la part de l'*Ang'eterre* ; & c'est ce qu'on peut

prouver amplement par les Traités de *Londres* & de *Breda*.

XX. Votre Majesté a de grandes raisons pour douter que l'amitié de la *France* soit sincère & durable: c'est ce qui se prouve invinciblement par ses divers desseins, par ses intrigues, & par les écrits de ses Ministres: & cela se confirme encore plus par la conduite du Sieur de *Pomponne* au sujet du présent Traité. Car, sans parler de plusieurs autres choses qui marquent assez que la *France* n'est pas bien intentionnée pour la *Suède*, 1. Quelle plus grande preuve peut-on en demander que celle-ci? Le Sieur de *Pomponne* a expliqué le Traité de Paix en faveur de la *France* contre la *Suède*, comme si la *France* n'étoit nullement obligée à donner la Garantie hors de l'*Empire*. 2. Dans tout ce qui concernoit l'avantage du *Dannemarck*, on voyoit évidemment que ce Ministre s'intéressoit beaucoup pour cette Couronne, d'où il étoit aisé de conjecturer que les deux Rois avoient déjà contracté cette bonne intelligence qu'ils ont cultivée jusques ici par un Traité secret, ce qui l'obligeoit

à répondre d'une manière équivoque sur tout ce qui regardoit les *Danois*. 3. Il faut bien remarquer que le Sieur de *Pomponne* ne voulut absolument point se mêler des affaires du Duc de *Holstein*; que même il ne daigna pas faire une visite de civilité à ce Prince lorsqu'il passa par ses Etats, & cela pour ne pas chagriner le plus cher Ami. 4. Il n'y a pas de proportion entre le Subside pécuniaire que la *France* offre, & les dépenses auxquelles Votre Majesté s'engage. 5. C'est un point digne d'une très-grande attention, que le Sieur de *Pomponne* a insinué plus d'une fois dans les conversations, qu'il ne seroit pas nécessaire d'avoir beaucoup de Troupes en *Allemagne*: c'est peut-être que la *France* a jugé qu'il lui étoit plus avantageux de ne fournir qu'une somme médiocre, pour vous empêcher, Sire, d'avoir une nombreuse Armée dans l'*Empire*, que de mettre Votre Majesté en état d'attirer le fort de la Guerre en *Allemagne*, si Elle le jugeoit à propos. 6. Après que Votre Majesté eut consenti à toutes les propositions de la *France*, & que la Négociation étoit presque

presque conclue, ce fut une chose tout-à-fait surprenante, & très-propre à donner du soupçon, que le *Sieur de Pomponne* n'eût point dans ses Instructions, ou d'augmenter le Subside, si l'intérêt commun le demandoit, ou même de traiter séparément. 7. Et qui fait si en cas qu'on donne au *Sieur de Pomponne* les Articles secrets, tels qu'on a commencé de les dresser, il ne s'en servira point au préjudice de la *Suède*, à-moins que nous n'ayons une complaisance aveugle pour tous les desseins de la *France*; & s'il ne publiera point par-tout que les deux Couronnes s'accorderoient toujours fort bien, pourvu que la *France* donnât aux *Suédois* autant d'argent qu'ils en demandent, ce qui ne manqueroit pas d'attirer sur la *Suède* le mépris de l'*Empire*, du *Dannemarck* & de la *Hollande*. 8. Et enfin, si ce premier plan du *Traité* se divulgue, ce sera un grand champ à la calomnie: on ne manquera pas, au grand deshonneur de *Votre Majesté*, d'imputer à la *Suède* la rupture de la *Triple Alliance*: cette conjecture sera d'autant plus plausible, que le

Roi

Roi d'Angleterre a protesté qu'il ne pensoit nullement à prendre les armes ; & il ne faudroit sur cela que s'en rapporter à l'ordre que Sa Majesté Britannique a donné au Maire de Londres , de punir ceux qui répandoient ces fortes de bruits. Quand même la Suède nieroit qu'elle eût causé cette rupture de la Triple Alliance , nos ennemis auroient bien de la peine à le croire ; comme cela paroît évidemment , non seulement par les relations des Ministres publics , mais aussi par les circonstances mêmes des choses.

XXI. L'avantage que Votre Majesté tirera des Subsidés pécuniaires de France , est fort peu de chose : car , le Traité une fois conclu , dès que Sa Majesté Très-Chrétienne aura levé l'étendard , Votre Majesté sera obligée d'employer cet argent de France à former une Armée , à l'entretenir , & conséquemment à s'embarquer dans la même Guerre qui absorbera peut-être des sommes immenses. Et de-plus , comme les choses sont sujettes à quantité de contre-tems , si la France ne fournit pas exactement son Subside , Votre Majesté ,

jesté, engagée une fois avec les *François*, n'aura-t-elle pas son Armée à entretenir sur son propre compte?

XXII. On pourroit nous objecter, que si le *Sieur de Pomponne* retournoit auprès du Roi son Maître sans avoir rien conclu, il y auroit à craindre que les Rois de *France* & d'*Angleterre*, ayant perdu l'espérance de s'allier avec la *Suède*, n'augmentassent la puissance du *Dannemarck*, en fournissant à cette Couronne des Troupes & de l'argent, ce qui ne peut se faire qu'au préjudice & qu'au péril de Votre Majesté. L'esprit & l'intention de la *France* se manifestent assez par le Traité qu'elle a conclu depuis peu avec le *Dannemarck*, lequel Traité aura peut-être bientôt son effet. Les différends survenus entre l'*Angleterre* & le *Dannemarck* ne sont point encore appaisés; tant s'en faut, l'animosité encore récente est dans toute sa force. Le *Lord Coventry*, Ambassadeur d'*Angleterre*, fait voir lui-même que le Roi son Maître ne souhaite rien tant que d'engager la *Suède* à s'allier avec lui contre les *Hollandois*; ou que, si cette Couronne refuse ce parti-là, elle demeure au-

au-moins dans l'inaction en attendant le succès de la Guerre : il n'est donc guères croyable que le *Dannemarck*, quelques conditions qu'on puisse lui offrir, veuille entrer dans une guerre si dangereuse. D'ailleurs, cette Couronne doit craindre que Votre Majesté ne la traverse de toutes ses forces, qu'Elle ne soit secondée en cela par l'Empereur & l'Empire, par l'Espagne & la Hollande, toutes lesquelles Puissances ne manqueront pas de joindre leurs forces. Ainsi les *Danois* seront en grand péril que tout le poids de la Guerre ne tombe sur eux. En ce cas-là, outre qu'on leur feroit la guerre pour un sujet très-légitime, ce seroit la plus belle occasion qu'on pût souhaiter pour mettre le *Dannemarck* si bas, que la *Suède* n'en eût plus rien du tout à craindre. Car le *Dannemarck* n'est pas une Puissance si redoutable, qu'à cause de lui, & pour quelques centaines de milliers d'écus qu'il aura reçus de la *France*, la *Suède* soit forcée à solliciter l'Alliance & l'Amitié de cette dernière Couronne. Nos affaires, si on les compare à celles du *Dannemarck*, ont été souvent dans

une

une situation bien plus mauvaise que celle où, graces au Ciel, nous les voyons aujourd'hui. Pour passer sous silence les avantages que nous avons remportés dans les Siècles précédens, les Règnes de *Gustave-Adolphe* & de *Charles-Gustave*, deux grands Monarques, deux Princes célèbres par des exploits éclatans, nous en rendent un illustre témoignage. Lorsque les *Danois* étoient maîtres de *Colmar*, de *Brokholm*, de la Forteresse de *Risby* & d'*Elburg*, & que la *Suède* avoit non pas un, mais plusieurs puissans ennemis sur les bras, les Rois de *Suède*, avec la bénédiction du Ciel, s'opposèrent si heureusement aux progrès du *Dannemarck*, qu'ils anéantirent tous ses efforts; en sorte qu'il ne reste pas à cette Couronne le moindre monument de victoire, duquel elle puisse se glorifier. Mais que le *Dannemarck* cache sa mauvaise volonté contre la *Suède*, qu'il nous prépare des troubles & des divisions, sommes-nous pour cela dans une nécessité indispensable de nous allier avec la *France*? Nous ne sommes menacés d'aucune guerre sur les autres frontières du Royaume; au contraire

contraire Votre Majesté est en paix de tous côtés avec ses Voisins. 1. Les *Moscovites*, qui sont ceux dont il y auroit le plus à craindre, étant épuisés par la Guerre Civile, ils n'ont pas besoin de se mêler des affaires des Etrangers, c'est pourquoi on ne doit craindre aucun mouvement de leur côté. 2. Votre Majesté n'a nul sujet de seindre ni de dissimuler avec la *Pologne*, puisque tous les anciens démêlés sont finis par la Paix d'*Oliva*. Les brouilleries domestiques, les irruptions des *Tartares*, & la crainte de la Puissance *Ottomane* toujours prête à fondre sur ce Royaume, donnent aux *Polonois* bien d'autres occupations que celle de penser à recouvrer la *Livonie*. 3. Votre Majesté s'étant acquis par la sagesse & par la prudence de ses conseils, l'amitié de l'Empereur, & de la plus grande partie de l'*Empire*, il est à présent de son intérêt de suivre ce chemin-là, plutôt que d'entrer dans les querelles infinies de la *France*. Il n'y a pas longtems que cette Couronne étoit en mouvement pour la *Lorraine*, dont elle s'est emparée; à présent c'est un procès pour les dix

Villes d'*Alsace* ; outre qu'elle fait à-présent de grands préparatifs de guerre, qui la rendent suspecte de mauvais desseins ; si bien qu'on doit regarder comme une chose certaine, qu'il sera beaucoup plus sûr pour la conservation de nos Provinces d'*Allemagne*, de nous en tenir à la situation présente, que d'avoir sur pied, avec le secours pécuniaire de la *France*, une Armée de seize mille hommes. 4. Votre Majesté est liée par la Triple Alliance avec les deux Puissances Maritimes, sans parler des autres Traités particuliers. Si donc on s'en tient à cette Confédération avec l'*Angleterre* & la *Hollande*, de l'amitié desquelles la *Suède* a toujours fait grand cas ; si Votre Majesté ne fait rien qui puisse rompre cette Alliance, quand l'*Angleterre* & la *Hollande* se brouilleroient ensemble, on pourra aisément demeurer bien uni avec ces deux Etats, comme on fait que cela arriva pendant la dernière Guerre. 5. Suivant le Traité que l'*Angleterre* a fait avec nous, il n'est pas permis à cette Couronne de s'allier avec le *Dannemarck* contre la *Suède* ; d'où vient que le Lord *Coventry* n'a pas

pas fait la moindre mention de cette Alliance : au-contrainre il a déclaré que l'intention du Roi son Maître étoit, que si Votre Majesté ne vouloit pas rompre ouvertement avec les *Hollandois*, au-moins on renouvellât l'ancienne Alliance : ce qui prouve manifestement, que l'*Angleterre* est très-éloignée de vouloir entreprendre rien contre la *Suède*.

XXIII. Si donc le Roi de *Danne-marck*, sans aucune autre raison que celle de recevoir de l'argent de la *France*, prend le parti de hazarder la guerre, & de la faire à la *Suède*; comme pour l'exécution de ce dessein toutes ses forces consisteront en seize ou dix-huit mille hommes qu'il entretient dans ses Etats, & dans un surcroît de quelques Troupes étrangères, nos affaires sont sur un tel pied qu'on peut aisément s'opposer à la puissance des *Danois*. Car après que cette Couronne aura mis dans ses Fortereffes les Garnisons nécessaires, son Armée réduite alors à peu de chose, ne pourra point attaquer en même tems nos Provinces d'*Allemagne*, & la *Scanie*. Nos forces distribuées dans les Provinces du Royaume se

rassemblent en très-peu de tems, & en peu de tems aussi on peut les augmenter par de nouvelles levées. D'ailleurs, il n'y a pas un de vos bons Sujets, Sire, qui ne consacre sa personne, son bien, & tout ce qu'il a, au bonheur & à la sûreté du Royaume; & qui ne soit disposé à répandre son sang pour Votre Majesté, pour la défense & pour la gloire de la Nation: d'où nous avons tout lieu de nous promettre, que tout le reste allant bien à cela près, les efforts du *Dannemarck* contre nous ne feront pas moins inutiles qu'ils l'ont été autrefois; que même les *Danois* donneront la comédie à leurs anciens Amis, puisqu'ils payeront seuls la peine dûe à leur légéreté, en ce qu'ils ont voulu si mal à propos s'allier avec les *François*, & entrer dans l'exécution de leurs desseins.

XXIV. Pendant que la *France* sera assez embarrassée à fournir contre les *Hollandois*, & contre plusieurs autres Ennemis, elle ne pourra point envoyer exactement au *Dannemarck* les secours dont elle sera convenue: nous inférons de-là qu'il sera bien plus sûr de n'avoir affaire qu'aux *Danois*,  
qui

qui n'auront que le seul appui de la *France*, que d'embrasser pour de l'argent le parti des *François* : dans ce dernier cas Votre Majesté pourroit avoir sur les bras tout à la fois, l'Empereur, l'*Empire*, le *Dannemarck* & la *Hollande*; Guerre qui à-la-vérité seroit aisée à commencer, mais qui peut-être finiroit très-mal.

Jusques ici nous avons montré que la demande des *François* est très-hazardeuse, & qu'elle jette la *Suède* dans un grand péril; nous allons faire voir à-présent que ce que la *France* souhaite avec tant d'ardeur, n'est pas même possible.

I. Quand la *France* nous fourniroit libéralement un Subside suffisant, ce qui n'est pas à présumer, pour entretenir seize mille hommes en *Allemagne*, ces Troupes ne composeront pas une Armée capable d'attaquer offensivement l'*Empire*, l'*Espagne* & la *Hollande*. Car, comme on ne pourra pas éviter que nos préparatifs de guerre n'excitent la défiance, qui doute que ces Puissances n'agissent de concert, & ne prennent ensemble des mesures, pour s'opposer avec une nombreuse Armée à la vio-

lence des deux Couronnes, & principalement de celle de *Suède*. D'où il arrivera qu'aussi-tôt que ces Puiffances verront que Votre Majesté aura rempli de Troupes ses Provinces d'*Allemagne*, pour empêcher l'*Empire* & ses États de secourir les *Hollandois*, tous ceux qui auparavant donnoient toute leur approbation aux sages desseins de Votre Majesté, prendront les choses d'une manière toute opposée, & vous attribueront de mauvaises intentions.

II. La *Hollande*, à laquelle on en veut principalement, ne se manquera pas à soi-même; & employant bien son crédit, qui fera d'un grand poids dans une telle conjoncture, elle montrera habilement aux autres Puiffances, combien ces deux Couronnes ainsi unies seroient redoutables: sur quelle Paix l'*Empire* peut compter, tant que ces deux Monarques camperont, pour ainsi dire, aux portes d'*Allemagne*; qu'il ne tiendra qu'à eux d'exciter de nouveaux troubles dans le *Corps Germanique*, & que ce feu passant plus avant pourroit se communiquer aux autres Princes; qu'il seroit de la dernière importance d'éteindre

d'éteindre cette première flamme, & de solliciter le Roi de *Dannemarck*, l'Electeur de *Brandebourg*, la Maison de *Lunebourg*, tous Princes déjà assez disposés à prendre les armes contre la *Suède*; qu'en leur fournissant pendant quelques mois d'un argent qui est tout prêt, il leur seroit facile, en rassemblant les Troupes qu'ils ont coutume d'avoir sur pied, de former une Armée de quarante mille hommes, & de se servir de ces forces pour fixer la Scène de la Guerre dans les Provinces *Germaniques* de *Suède*; ce qui traversera Votre Majesté si Elle est dans le dessein de faire la guerre à l'Empereur, ou à tout autre Prince qui voudra secourir la *Hollande* contre les *François*.

III. Il n'y aura pas de moindres difficultés à aplanir pour le passage des Troupes. Car si l'Empereur, ou quelque autre Prince de l'Empire, veut secourir les *Provinces-Unies*, de peur qu'elles ne soient subjuguées par la *France*, ce qui seroit tout-à-fait contraire à la sûreté de l'Empire; & que Votre Majesté tâchât par la voie de remontrance d'empêcher

cela, l'*Empire* n'accorderoit jamais à Votre Majesté une chose de si grande conséquence.

IV. Il faudra donc en venir à la voie de fait, & s'ouvrir le passage l'épée à la main, comme nous avons vu que cela est arrivé fort souvent dans les Guerres d'*Allemagne*: mais Votre Majesté n'a pas ces mêmes forces, qui autrefois jettèrent la terreur dans l'*Empire*: elle n'a plus ces mêmes Fortereffes, qui en ce tems-là étoient occupées par nos Garnisons. Ainsi le Roi de *Dannemarck*, l'Electeur de *Brandebourg*, & les Princes de la Maison de *Lunebourg* se liguèrent étroitement ensemble; ils nous accableront par leur supériorité en nombre de Troupes, & ils nous empêcheront bien de passer par force.

V. D'ailleurs, la conjoncture présente ne permet pas qu'on fasse sortir les Troupes du Royaume, puisqu'au-contrainre les choses étant sur le pied qu'elles sont, nous avons grand besoin de Troupes réglées pour assûrer nos frontières vers la *Norvége* & vers la *Pruſſe*.

VI. Il pourroit aussi arriver que

les Confédérés d'*Allemagne* s'y prendroient d'une autre manière pour leur intérêt, & qu'ils ne nous disputeroient point le passage, afin que nos Provinces d'*Allemagne* étant dégarnies, il leur fût plus facile de s'en emparer; car ils seroient assez forts pour empêcher nos Troupes d'y retourner quand elles voudroient.

VII. Si la *France* est liée d'Alliance & d'amitié avec quelques Princes d'*Allemagne*, cette Couronne devoit les faire connoître, afin que Votre Majesté pût prendre des mesures plus justes sur cela. Car entre tous ceux que la *France* compte pour ses fidèles Amis, Votre Majesté ne connoît que le seul *Dannemarck*.

VIII. La *France* répondant à nos difficultés, dit qu'il n'y a rien à craindre: elle assure que ni l'*Empire*, ni l'*Espagne*, ne donneront point de secours aux *Hollandois*; & elle peut bien nous cautionner que la chose ne tournera pas autrement. On peut bien, il est vrai, raisonner ainsi avec quelque vraisemblance dans un entretien familier: mais quand on entre dans le fond de l'affaire, on voit qu'il n'est pas de l'intérêt de l'*Espagne* de

souffrir que la *France* s'agrandisse autant qu'elle s'agrandiroit par la conquête de la *Hollande* : l'intérêt de l'*Empire* ne permet pas non plus cet accroissement. Car ces deux Puissances prévoient bien dès à-présent, que la *Hollande* étant une fois réduite, suivant le projet de la *France*, il n'y aura plus de sûreté ni de salut pour tout le reste des *Pais-Bas*. Et qui oseroit se mesurer avec une Puissance aussi énorme que seroit celle des *François* après cette réduction ? Il n'y a donc rien de si certain, qu'aussitôt que Votre Majesté aura pris avec la *France* des engagements nouveaux & plus étroits, toutes les Puissances intéressées à la conservation des *Provinces-Unies* déclareront la guerre à la *Suède* ; ce qui exposera nos *Provinces d'Allemagne* à un funeste embrasement.

IX. Mais supposons que la *France* agisse de bonne foi ; supposons qu'elle n'ait que des vues droites & sincères dans ce *Traité* qu'elle a tant d'envie de conclure avec nous, cette Couronne est dans une situation, que quand elle sera aux prises avec l'*Espagne*, l'*Empereur* & la *Hollande*,

de , la Suède n'en pourra tirer que peu de secours ; & cependant nous aurons alors une terrible guerre à soutenir contre le Roi de *Dannemarck*, l'Electeur de *Brandebourg*, la Maison de *Lunebourg*, & d'autres Princes dans nos Provinces d'*Allemagne*.

X. Supposons encore que , conformément au but & aux vœux de la *France* , les Etats-Généraux des *Provinces-Unies* , destitués de tout secours , & abandonnés de leurs Amis , succombent sous la puissance victorieuse de l'Agresseur ; qu'ils soient contraints , soit par la force des armes , ou par convention , de restituer aux véritables Seigneurs les Fortesses qu'ils occupent dans la *Westphalie* ; qu'ils soient même forcés à céder une partie de leur Pais pour sauver l'autre partie ; que nous fait cela ? Quel avantage en tirerons-nous ? de ce que l'Electeur de *Brandebourg* , & les Princes Catholiques , qui ne nous haïssent déjà que trop , devenus plus forts & plus puissans , pourront exécuter avec un succès plus heureux & plus rapide , les desseins qu'ils ont machiné jusques à-présent pour notre ruine.

XI. En ce cas-là il feroit de l'intérêt de la *Suède* d'abandonner la *France* au milieu de ses victoires ; & une telle séparation pourroit faire naître une violente querelle entre nous & cette Couronne : d'autre côté , nous aurions beau nous raccommo-der avec les *Hollandois* & avec les autres Souverains de l'*Europe* , ils ne feroient jamais sincèrement nos Amis ; parce que , comme on l'a déjà dit , nous leur aurons donné un trop grand sujet de chagrin.

XII. Si nous avons le bonheur de vivre tranquillement , & sans recevoir la moindre insulte , ni le moindre chagrin de la part de nos Voisins , c'est l'ouvrage de cette douce Paix dont nous avons jouï jusques à présent : mais si , comme le sort des armes est douteux , il arrivoit , contre notre espérance , que les forces de Votre Majesté commençassent à décliner , le Czar de *Moscovie* , l'Empereur , l'Electeur de *Brandebourg* , le Roi de *Dannemarck* , & plusieurs autres , comme sortant d'un profond sommeil , faisiroient d'abord l'occasion pour recouvrer ce qu'ils ont perdu il n'y a pas longtems. Ainsi ,  
lors-

lorsque la *Suède* combat pour l'agrandissement d'une autre Puissance, lorsqu'elle emploie toutes ses forces en *Allemagne* contre les Ennemis du Roi de *France* son Allié, cette Couronne pourroit bien être dépouillée de la *Poméranie*, du Duché de *Brême*, de l'*Ingrie*, & de ses autres Provinces.

XIII. Comme il est d'un grand intérêt pour la *Suède* que la Comté de *Delmenhorst* ne passe pas sous la domination du Roi de *Dannemarck*, soit à-cause que le Duc de *Holstein* a l'honneur d'être parent de Votre Majesté, ou parce que dans un tems de guerre la sûreté du Duché de *Brême* pourroit être altérée par-là, il est fort à craindre que l'Empereur, dès qu'il saura notre engagement avec la *France*, ne juge ce procès-là en faveur du Roi de *Dannemarck*, pour l'attirer de son côté: après quoi il sera trop tard pour secourir le Duc de *Holstein*, parce que la Sentence étant une fois rendue, on ne pourra pas en suspendre l'exécution.

Après donc que, suivant nos lumières & la portée de nos esprits, nous avons tâché, sans préjudice des autres,

très, de montrer par de puissantes raisons, qu'il n'est ni juste, ni utile, ni nécessaire d'accepter les conditions d'Alliance que la *France* propose. Après avoir fait voir aussi qu'il est incomparablement plus sûr de nous en tenir aux anciens desseins qui tendent à conserver le repos du Monde, l'équilibre entre les Princes Chrétiens, la Paix dans le Royaume de *Suède* & dans les Provinces qui lui sont soumises, ce qui vaut mieux que d'exposer témérairement & sans une nécessité pressante le salut public au péril de la guerre; pour ne point nous détourner de notre but, notre sentiment est, que, si Votre Majesté a la bonté d'y consentir, on doit se conduire de la manière suivante.

I. Il faut protester comme à la face du Monde Chrétien, que Votre Majesté dans tous ses desseins & dans toutes ses vues, s'applique uniquement à la conservation de la Paix, & principalement de celle de *Westphalie*: par-là on desabusera quantité de gens, qui croient fermement, sans vouloir en démordre, que la guerre est absolument nécessaire à la

*Suède*

*Suède* pour subsister. De plus on pourvoira à la sûreté du Duché de *Brême* qui est tout-à-fait séparé du Royaume ; & Votre Majesté aura toujours un lieu propre pour assembler ses Troupes.

2. Afin que vous ayez, Sire, plus de crédit & d'autorité dans les affaires générales, on doit faire en sorte que dans la Diète de l'*Empire*, & dans les Assemblées des *Cercles*, Votre Majesté soit unie avec les Etats Evangéliques, & les autres Souverains qui aiment la paix, qui cherchent la tranquillité publique ; en sorte que tout le monde connoisse que le dessein dominant de Votre Majesté, est de maintenir la Religion Evangelique, & la Liberté de l'*Allemagne*.

3. Votre Majesté ne doit pas manquer d'entretenir une bonne intelligence avec la *France* : & l'amitié de cette Couronne lui est principalement nécessaire dans les choses qui concernent la Paix de *Westphalie* ; car quoique Votre Majesté ait trop de sagesse pour vouloir épouser les querelles particulières de la *France*, il faut pourtant nécessairement qu'au

qu'au sujet de cette Paix, les deux Monarques, eux qui en sont les principales Parties, concourent unanimement à sa conservation : on doit donc prendre garde que Votre Majesté ne donne pas sur cela le moindre sujet de division.

4. Ce sera une conduite sage & très-digne de louange, de ne point souffrir qu'on donne la moindre atteinte aux Traités des *Pyrenées* & d'*Aix-la-Chapelle*, mais qu'au-contre ils subsistent dans leur entier, & comme ils ont été confirmés par la Triple Alliance, à-moins que par les allures même des Parties on ne les rompe de quelque manière que ce puisse être : à quoi la *Suède* doit d'autant plus s'intéresser, qu'elle a reçu beaucoup d'argent pour s'engager à défendre cette Paix.

5. L'intérêt commun de Votre Majesté Royale & du Royaume demande qu'on ne prenne point les armes, quand même l'*Angleterre* & la *Hollande* en viendroient à une rupture ouverte : on doit en ce cas-là, suivant un usage reçu à *Hambourg* & dans d'autres Villes, travailler à l'augmentation du Commerce

ce

ce & de la Navigation. Nous avons vu, il n'y a pas longtems, que cela se pouvoit faire. Lorsque dans la Guerre entre les *Anglois* & les *Hollandois* la *France* & le *Dannemarck* prirent parti, Votre Majesté fut neutre; & quoique fort sollicitée, à peu près comme Elle l'est à - présent, Elle refusa de joindre ses Forces. Le succès fit voir ensuite que Votre Majesté avoit fait très-sagement, de préférer une Paix sûre au sort de la Guerre, toujours douteux & toujours incertain.

6. Après que tout le Monde aura été convaincu par cette conduite de la sincérité religieuse avec laquelle Votre Majesté s'attache à observer très-exactement les Traités une fois conclus, le crédit de Votre Majesté deviendra plus grand, & on en formera moins de soupçons contre sa conduite; pourvu qu'on prenne de bonnes mesures pour engager le Roi d'*Angleterre* à renoncer à ces sortes de desseins qui troublent la Paix générale, qui violent la Triple Alliance, qui tournent à la perte de la Religion Protestante, & qui flétrissent beaucoup sa réputation: puisque l'*An-*  
H *gleterre*

gleterre n'est pas liée moins étroitement que la *Suède* avec la *Hollande*.

7. Si l'*Angleterre* ne veut pas se laisser persuader, Votre Majesté aura du-moins le mérite d'avoir travaillé par ses conseils desintéressés à conserver le repos de la Chrétienté; ce qui donnera lieu à Votre Majesté de pouvoir ensuite offrir sa Médiation plus utilement.

8. Cependant il ne faut pas rompre brusquement cette Négociation avec la *France*; mais on doit la faire traîner jusques à ce qu'on voie comment les choses tourneront.

9. On pourroit aussi assembler les Etats du Royaume, afin que de concert ils examinent avec toute l'attention possible une affaire de si grande importance.

10. Il faut attendre l'arrivée des autres Ministres, que nous savons être en chemin; enforte qu'après avoir balancé très-exactement toutes les raisons par rapport au tems & aux choses, nous prenions la résolution la plus efficacement utile au Bonheur commun & au Salut public. Il est certain que nous ne saurions jamais  
prendre

prendre les armes trop tard ; & peut-être se présentera-t-il quelque bonne occasion , si jamais il en fut , pour les prendre légitimement.

11. Que fait-on si l'*Angleterre* , persistant dans son premier dessein , n'ordonne pas qu'elle ne doit point se séparer de la Triple Alliance : car cela se peut faire , ou par rapport au Parlement , qui a toujours beaucoup d'autorité ; ou parce que les *Anglois* réfléchiront sur les lenteurs , sur les grandes & sages précautions que la *Suède* apporte à cette épineuse affaire :

12. Les *Hollandois* même , plutôt que de perdre notre amitié , rendront volontiers tout ce qu'ils ont obtenu à notre dommage & à notre préjudice , par les précédens Traités , comme il arriva dernièrement par l'abolition de l'autre Traité.

13. Mais enfin , si contre notre espérance , après avoir employé inutilement tous nos bons offices , on est obligé d'en venir au dernier remède , & d'abandonner à la fortune des Armes la décision du différend , il n'y aura personne qui n'élève jusques au Ciel la prudence singulière , & le beau soin de Votre Majesté , qui , per-

suadée qu'on ne doit rien donner à l'ambition, ni aux autres passions, aura voulu considérer uniquement la cause dans cette Guerre; & cela pour affermir le repos de la Chrétienté, le bien & la sûreté inaltérable de Votre Majesté & de tout le Royaume. Si nous mesurons nos desseins par cette règle, quoi qu'il puisse arriver un jour, Votre Majesté & les Etats du Royaume pourront très-bien la défendre quand il en fera tems.

Par tout ce que nous avons dit jusques ici, nous croyons avoir satisfait à ce que le devoir & la conscience exigeoient de nous dans une affaire si importante. Nous supplions très-humblement Votre Majesté d'avoir la bonté de croire, conformément à sa prudence & à sa sagesse incomparable, que ces avis, quels qu'ils soient, partent d'un zèle sincère & très-fervent envers Votre Majesté & notre très-chère Patrie: que Votre Majesté veuille bien être persuadée que nous souvenant très-bien du Serment de fidélité qui nous lie à Votre Majesté & au Royaume, nous ne chercherons pas moins dans cette affaire, nonobstant les raisons plau-

plausibles que nous avons pour la desapprouver, que dans toutes les autres, autant que nous en sommes capables, l'avantage commun de Votre Majesté & du Royaume, voulant être jusques à la dernière heure de notre vie,

SIRE,

De Votre Majesté,

*Les très-humbles & très-dévoués  
Sujets & Serviteurs,*

JEAN GYLLENSTIERNE.

STENO BIELKE.

KNUT KURCK.

GEORGE GYLLENSTIERNE.

LARS FLEMMING.

JEAN GYLLENSTIERNE.

THURO BONDE ULSSON.

L A  
S U E D E  
R E D R E S S É E

dans son

*Véritable Intérêt* (\*).

Savoir se diriger par les règles de son véritable Intérêt, n'est pas une vertu commune ; puisque c'est en effet tout

(\*) L'Auteur de ce Pamphlet, imprimé à *Brême* en 1682, déclare à ses Lecteurs, à quelle occasion il l'a écrit dans l'avertissement suivant.

„ Nous sommes dans un siècle où tous les  
 „ Hommes, presque indifféremment, s'éman-  
 „ cent de parler & de décider sur les Matières  
 „ de Politique & d'État. Et comme il n'est pas  
 „ donné à tous les Princes de savoir distinguer  
 „ l'homme de bien d'avec le lâche & le mer-  
 „ cenaire, l'homme capable d'avec le pé-  
 „ dant, ou d'avec celui qui ne fauroit sou-  
 „ tenir que le caractère d'un simple Rélati-  
 „ onnaire ; il n'y a pas lieu de s'étonner,  
 „ si les Conseils des Souverains ne sont pas  
 „ toujours remplis de sujets de la force &  
 „ du

tout ce que la sagesse la plus consommée peut enseigner à un Prince Souverain. Mais pour qu'un Prince n'erre jamais en la direction d'une matière si importante, il est absolument nécessaire que ce Prince connoisse par lui-même ses véritables intérêts; non en partie, mais à fond, ce qui est toujours le plus sûr; ou que du-moins, s'il n'est pas doué de tous les talens convenables pour cela, il soit assez fort pour savoir faire choix d'un Conseil sage & fidèle; car sans l'une ou l'autre de ces deux parties, il faut que ce Prince soit d'ail-

„ du mérite qu'il conviendrait; & si en  
„ conséquence il arrive que quelques-uns  
„ d'eux fassent de tems en tems des bé-  
„ vues criantes, qui leur attirent des per-  
„ tes & des confusions considérables, dont  
„ le Public ne sauroit manquer de souffrir.  
„ La *Suède* a passé par cette épreuve, &  
„ n'en est revenue que par la sagesse & la  
„ générosité de son Roi. Et comme ce re-  
„ tour est capital en faveur de la Cause pu-  
„ blique, qui ne pourroit être qu'en très-  
„ bons termes, si certains Conseils, qui  
„ clochent, se pouvoient redresser; c'est ce  
„ qui a fourni la matière à ce petit Trai-  
„ té, & qui procure l'occasion de le com-  
„ muniquer au Public.

d'ailleurs fort heureux , s'il ne devient la dupe ou le jouët de son Ministère, qui le plus souvent le sacrifie à toutes les passions & intérêts particuliers ; c'est de quoi les Histoires des Siècles passés nous fournissent successivement des milliers d'exemples ; & le Siècle où nous vivons ne nous en fournit que trop , pour que le Public ait de justes sujets de s'en lamenter & d'en gémir.

Mais Dieu soit loué que la *Suède*, fertile en Princes de force & de vertu, voit dans nos jours son ancien & redoutable Sceptre des *Goths* entre les mains d'un Monarque, qui non seulement délivre ses Sujets & ses fidèles *Alliés* de telles appréhensions ; mais qui fournit en sa Sacrée Personne le modèle parfait d'un Prince véritablement sage , magnanime & pieux ; mais sage, pieux & magnanime en la manière intrépide avec laquelle l'ont été le *Grand Gustave*, & *Gustave - Adolphe*, ses Augustes Prédécesseurs. Ce qui est si vrai, que qui examinera sans préjugé les premières démarches de Sa Majesté *Suëdoise*, immédiatement après qu'Elle

le

le a pu pleinement jouir de son Royal Droit de Majorité, fera convaincu qu'il semble voir réusciter en sa Sacrée Personne, la grandeur d'ame, & le génie mâle & élevé de ces deux Héros. Et ces premières démarches, je crois les pouvoir comprendre sous le nombre de cinq.

La première, en la constance & fermeté inébranlable que ce jeune Monarque a témoigné dans les plus fâcheuses conjonctures, où l'avoit plongé la direction de sa Minorité pendant tout le cours de la dernière Guerre.

La seconde, son intrépidité toute héroïque à la tête de ses Armées, dès qu'Elle a pu disposer de sa Sacrée Personne, s'exposant à toute sorte de périls & de hazards, comme le dernier de ses Sujets l'auroit pu faire.

La troisième, sa sagesse & la délicatesse de ses ménagemens, jusques à la conclusion de ses Paix particulières, avec un *Allié* suspect, mais puissant & dangereux, & le même qui s'étant prévalu de sa Minorité, l'avoit engagé dans des démarches qui

lui avoient causé toutes ses pertes , & la ruine effective de ses États & Sujets pour plus de tems qu'il ne feroit à fouhaiter.

La quatrième , incontinent après la signature de ses Paix particulières, en l'ordre & œconomie admirable que ce Prince à su établir dans tous ses États, pour la direction de toutes ses finances, & pour en bannir pour jamais le desordre & la corruption.

La cinquième , en ce que considéré l'état déplorable où se trouvent les Affaires générales & publiques de la Chrétienté, ce Monarque s'est de son chef très-sagement & très-généreusement déclaré pour le seul & unique Parti qui pouvoit se concilier avec sa piété, sa gloire, & ses intérêts les plus essentiels.

Je m'assûre que ce que j'avance dans les quatre premiers Articles, ne me sera contesté par qui que ce soit, puisqu'il est notoire à toute l'*Europe*, que je ne dis rien qui ne soit très-effectif & très-véritable; mais parce qu'à l'égard du cinquième, la *France* commence d'en murmurer, & que son

son Ministère fait sonner fort haut une critique peu équitable contre la conduite judicieuse de Sa Majesté *Suédoise* en cette occasion : j'ai cru qu'après l'obligeante démarche de ce Monarque en faveur du Public, il ne pourroit être que très-bien d'en faire connoître à ce qu'il y a de plus honnête & de plus autorisé dans ce Public, la justice & la solidité; ce que j'espère avec l'aide de Dieu de pouvoir faire en peu de mots, avec facilité, clarté & évidence; car la vérité parle & se soutient naturellement d'elle-même.

Et pour commencer d'entrer en matière, j'estime qu'il est vrai de dire, que le Ministère de *France* ne fauroit légitimement prétendre, que Sa Majesté *Suédoise* ait pu dans cette occasion, ni dans toute autre, se diriger que selon ses *Grades, Dignités & Caractères naturels*, & selon les principes de piété, d'intérêt & de gloire qui y sont attachés, & qui en sont notoirement inséparables.

A l'égard des *Grades & des Dignités* inséparables de la Personne de Sa  
Majesté

Majesté *Suédoise*, il est encore vrai de dire, que soit qu'Elle se considère Elle-même, ou qu'Elle soit considérée par autrui, que cela ne peut être, en *premier lieu*, qu'en qualité de *Roi héréditaire de Suède*, & de tous les Etats qui ont été unis & annexés à cette Couronne, qui ne peuvent pas être censés être de la dépendance de l'*Empire*, soit par conquête, ou par l'effet des Traités que les Rois ses Prédécesseurs ont fait avec la *Moscovie*, la *Pologne*, ou les Rois de *Dannemarck*.

En *second lieu*, comme *Duc de Brême* & de *Poméranie*, & *Prince de Ferden* & de *Wismar*, avec tout ce qui a été ajoint à ces Duchés & Principautés, & qui lui a été authentiquement cédé par la *Paix de Westphalie*: j'en excepte seulement ce que Sa Majesté *Suédoise* en peut avoir cédé par les derniers Traités de *Paix de Nimègue*.

En *troisième lieu*, comme *Duc de Deux-Ponts*, par le droit d'une succession échue & incontestable, & comme susceptible soit en sa Personne, soit en celle de ses Successeurs, si jamais

mais le cas arrivoit , à tous les Etats & Dignités des Maisons *Palatine* & de *Bavière* généralement quelconques.

En *quatrième lieu*, dans le cas d'une oppression manifeste, comme Protecteur de la Foi Protestante dans le Continent du *Nord*, mais plus particulièrement dans l'*Empire*. Ce qui ne peut pas être considéré comme un titre vain & chimérique, puisque c'est sur le fondement unique de ce droit, que les Etats-Généraux du Royaume de *Suède* établirent celui de pouvoir dégrader & destituer *Sigismund* Roi Héréditaire de *Suède*, & Electif de *Pologne*, de tous ses droits à la Royauté & Couronne de *Suède*, & de les pouvoir transférer, comme ils firent, à *Charles* Duc de *Sudermanie*, Père du *Grand Gustave*, qu'ils firent tout-de-suite monter sur le Trône; & ce fut aussi en vertu de ce même droit, que le *Grand Gustave* entra héroïquement dans l'*Empire*, & que pour se le conserver & le transmettre en titre incontestable aux Rois ses Successeurs, s'y exposa non seulement à toutes fortes

sortes de travaux & de dangers, mais y sacrifia au plus haut point de sa gloire finalement sa propre vie.

Et comme en tout ce dessus, je ne pense avoir rien dit que selon justice & vérité; & les *Grades & Dignités* naturelles de Sa Majesté *Suédoise* ayant été entièrement éclaircis & fixés, je crois qu'il ne sera pas difficile de définir la nature des intérêts ou maximes qui en sont inséparables, eu égard seulement à la matière que je traite; & pour le faire avec plus de netteté, je les diviserai *en quatre Articles*, selon l'ordre que je me suis déjà prescrit, en définissant ses *Grades, Droits & Dignités*.

## I. A R T I C L E.

Sa Majesté *Suédoise*, en qualité de *Roi Héritaire de Suède*, avec Droit Impérial, dont les seuls Rois Protestans ont l'avantage de jouir sans aucune exception, est dans cet intérêt naturel où sont tous les Souverains généralement quelconques, de se tenir soigneusement sur ses gardes, pour que nul Potentat, sous quel-

quelque prétexte , ni pour quelque occasion que ce puisse être , ne se mette jamais dans l'état de pouvoir l'ombrager ni inquiéter dans toute l'étendue de sa Monarchie ; & partant il ne peut être disputé , qu'il ne soit de son devoir , mais d'un devoir indispensable , d'empêcher de tout son possible , par toutes voies de Droit , que nulle Puissance dans l'Europe n'élève & ne fortifie sa puissance au-dessus d'un certain degré , soit sur terre , soit sur mer.

## II. A R T I C L E.

Sa Majesté *Suédoise* , en qualité de *Duc de Brême & de Poméranie* , & de *Prince de Ferden & de Wismar* , tous Etats situés dans l'Empire , est dans cet intérêt précis , non seulement de veiller à la conservation particulière de ces mêmes Etats , mais de tenir soigneusement l'œil à deux choses : la première , à ce que nul Potentat , soit de l'Empire , soit du dehors , ne manque jamais de respect pour un Corps dont Sa Majesté *Suédoise* se reconnoît pour *Membre* , & dans certain cas pour *Protecteur* : la  
se-

*seconde*, à ce qu'il ne se puisse jamais faire aucune sorte d'établissement dans l'*Empire*, dont les maximes & les préjugés puissent être tant soit peu contraires, soit directement, soit par des conséquences, aux moyens par lesquels & sur lesquels s'est établi en faveur des Rois & Couronne de *Suède* le droit & propriété sur ses Duchés & Principautés dans l'*Empire*.

### III. A R T I C L E.

Sa Majesté *Suédoise*, comme *Palatin ou Duc de Deux-Ponts*, par le droit d'une succession échue & incontestable, il ne peut pas être mis en aucun doute, qu'il ne soit de son intérêt, & extrêmement de sa gloire, que nul Prince ne puisse l'empêcher de jouir pleinement de son Droit de Succession; & cela avec d'autant plus de raison, que la possession franche & paisible de ce Duché, lui doit faire un préjugé infail-  
 lible au Droit de Succession indisputable, qui pourroit à l'avenir échoir à Sa Majesté *Suédoise*; ou bien à quelques-uns de ses Successeurs, de toutes

tes les Dignités & Etats des Maisons *Palatine* & de *Bavière*, si les Mâles venoient jamais à manquer au Trône ou Branches de cette Maison, qui pour ce chef ont droit d'aînesse sur Sa Majesté *Suédoise* & sa Ligne; ce qui est, ou peut devenir d'une trop grande considération, pour pouvoir être ni méprisé, ni négligé. Et ce que je viens de dire par une parenthèse très-nécessaire à observer, regarde non seulement Sa Majesté *Suédoise*, mais tous les Princes & Seigneurs de l'*Empire*; car si un aussi Grand Roi que Sa Majesté *Suédoise* peut, sous quelque prétexte que ce soit, être privé d'un Droit de Succession incontestable, où seroit le Prince, le Comte, le Baron, ou l'ancien Noble de l'*Empire*, qui se pût promettre de jouir d'un Droit de ses légitimes Successions, ou plutôt qui n'en dût dès à-présent entièrement désespérer, & y renoncer.

#### IV. A R T I C L E.

Sa Majesté *Suédoise*, en qualité de *Protecteur de la Foi Protestante* dans l'*Empire*, (caractère que

I le

le *Grand Gustave* a achevé d'annexer à sa Couronne à un trop haut prix pour le pouvoir négliger) est dans cet intérêt effectif, de considérer comme son Ennemi propre & capital, tout Prince quel que ce puisse être, qui contre la teneur de la *Paix de Westphalie* entreprendroit d'opprimer en partie ou dans son tout le Parti Protestant dans l'*Empire*, & en conséquence de sacrifier tout ce que Dieu lui a donné d'action & de forces pour en tirer raison.

Mais comme depuis cette Paix tout se passe pour ce chef assez paisiblement dans l'*Empire*, & que cela se pourroit continuer facilement de même, si l'Etranger ne s'en mêloit, cela ne regarde, du-moins jusques ici, que ce qu'une Puissance étrangère, contre tous Droits divins & humains, entreprend depuis quelques années, pour, sous le zèle spécieux de Catholicité, opprimer quelques Membres du Parti Protestant dans l'*Empire*.

Mais comme il est notoire que cette même Puissance n'a pas laissé d'envahir plusieurs Places importantes des *Pais-Bas Espagnols*, avec les  
*Duchés*

*Duchés de Lorraine & de Bar*, quoiqu'Etats très-Catholiques, & que depuis peu Elle a eu l'estomac assez fort pour avaler & digérer tout d'un tems *Casal & Strasbourg*, sans discussion de communion, & que par conséquent tous les Etats & Princes Catholiques de l'*Empire* peuvent solidement préjuger ce qu'ils s'en peuvent promettre eux-mêmes, il est à croire que Sa Majesté *Suédoise* en cas qu'Elle fût finalement contrainte de faire un effort par armes contre cette Puissance, seroit aussi sans-doute secondée indifféremment par tous, comme la conservation des droits publics de l'*Empire* le requiert, pour l'intérêt commun de tous les Membres, qui consiste essentiellement à vivre selon les Concordats de la *Paix de Westphalie* sans aucune innovation.

Or avant que de passer plus outre, on doit soigneusement remarquer deux choses.

La première, que ces quatre natures d'établissmens & d'intérêts que je viens de définir, sont en effet les quatre roues sur lesquelles doit rouler le Chariot Monarchique de la *Sué-*

de , ou les quatre colonnes sur lesquelles se doit soutenir & élever la gloire de cette Couronne, & Sa Majesté *Suédoise* qui régné, ne sauroit se départir de l'un de ces quatre fondemens , fans en ébranler l'édifice , & se plonger tout de-nouveau, mais plus fortement que par le passé, dans la nature des pertes, des confusions & des desordres, qu'Elle a été contrainte d'essuyer pendant tout le cours de ces dernières guerres ; & cela uniquement, comme il est très-nécessaire de l'observer, parce que son Conseil, déferant trop pour cette fois aux passions de celui de *France*, s'étoit totalement départi des maximes essentielles que ces quatre natures de Dignités, de Grades & d'Etablissmens entraînent, & qui engagent en tout tems Sa Majesté *Suédoise* de considérer, comme la Bouffole par où le Vaisseau de sa grandeur pourra toujours surgir à bon port, & cela avec l'aide de Dieu, malgré toutes fortes d'orages & d'ennemis.

La *seconde*, que si bien d'une part nous sortons d'éclaircir & définir sans aucun déguisement les véritables intérêts de Sa Majesté *Suédoise* ;  
&

& les maximes qui en peuvent être de suite ; que de l'autre il est vrai de dire que le Ministère de *France*, depuis quelques années, a si bien fait connoître par toutes ses démarches, en quoi son Monarque faisoit essentiellement consister les siens, qu'il faudroit que Sa Majesté *Suédoise* & son Conseil eussent totalement manqué de toute lumière naturelle, pour n'avoir compris, qu'au - cas qu'Elle eût continué son Alliance avec la *France*, & par conséquent fait de nouvelles diversions en sa faveur, selon ses besoins, que cela pour commencer à se déclarer ne pouvoit aboutir qu'à trois fins principales.

La première, à ce que Sa Majesté Très-Chrétienne, soit à titre de dépendance, soit par subite invasion, eût pu achever sans peine de conquérir les restes des *Païs-Bas Espagnols* ; & tout de suite, à la faveur des troubles qu'Elle fomente & maintient en *Angleterre*, faire infailliblement subir son joug à la République des *Provinces-Unies* ; à l'effet que par l'union de ses forces navales & celles de cette République, qui ne pourroient pour lors manquer d'être formidables,

Elle eût pu aller administrer la justice selon tous ses plaisirs & volontés, dans le *Sund* & sur toutes les Mers navigeables du Nord, comme Elle a bien osé l'entreprendre depuis peu avec ses seules forces contre le *Turc* dans l'*Archipel*.

La *seconde*, à ce que Sa Majesté Très-Chrétienne, à la faveur de ces deux conquêtes, & de toutes ses forces, soit par terre, soit par mer, peut si fort avancer ses progrès dans l'*Empire*, qu'Elle peut non seulement se conserver à titre incommutable le Duché de *Deux-Ponts*, qu'Elle a déjà comme usurpé sur Sa Majesté *Suédoise*, mais par le préjugé qu'Elle établiroit sur cette partie de succession, rendre illusoires toutes celles qui pourroient à l'avenir échoir à Sa Majesté *Suédoise* ou aux Rois ses Successeurs, de la part des Maisons *Palatine* & de *Bavière*.

La *troisième*, comme un Conqué- rant ne manque jamais de prétexte, à ce que Sa Majesté Très-Chrétienne, après s'être mis dans l'état effectif d'exécuter tout ce qu'il lui plairoit dans l'*Empire*, pût sous le prétexte spécieux de Catholicité & de la resti-  
tution

tution des Biens Ecclésiastiques, se mettre dans celui, non seulement d'usurper & de détruire tout l'Empire, Catholiques & Protestans, mais en particulier de dépouiller Sa Majesté Suédoise de ses Duchés de Brème, & Principauté de Ferden, comme de tout ce dont Elle jouit de plus considérable dans les parties de la Poméranie & du Meklenbourg, qui lui ont été cédées par la Paix de Westphalie.

Je parle clair, & je m'assûre que je n'avance rien en tout ce que dessus, que selon toutes les règles de Droit, & dont tout homme d'entendement ne soit très-bien persuadé, s'il prend la peine d'examiner les choses selon l'état naturel où elles se trouvent, & selon tout ce que l'on s'en pourroit promettre dans un pareil cas pour l'avenir. Et de ces sortes de réflexions on peut facilement juger de la connexité qui se peut trouver, soit en particulier, soit en général, du-moins quant à-présent, entre les Intérêts de la Suède & ceux de la France.

Mais comme le Ministère de France suppose avec un front d'airain,

qu'il n'est rien de si sympathique que les intérêts présens de la *Suède* & de la *France*, pour que ce Ministère ne se puisse pas plaindre d'être condamné sans être oui, examinons les raisons sur lesquelles ce même Ministère s'est persuadé, ou tâche de le persuader aux autres, une opinion si mal fondée, ou plutôt si chimérique.

Les raisons sur lesquelles ce Ministère se fonde, de son propre aveu, consistent seulement en deux.

La *première* s'établit de cette part sur l'ancienne Alliance que le *Grand Gustave* fit avec la *France*, & sur le concert avec lequel ces deux Couronnes agirent dans l'*Empire* jusques à la *Paix de Westphalie*; la *France* prétendant & supposant que ce seul exemple devoit suffire à Sa Majesté *Suédoise*, pour l'empêcher d'en faire jamais aucun qui pût altérer une relation qui a été si utile & si glorieuse à la *Suède*.

La *seconde* s'établit de cette part, sur la fermeté que Sa Majesté Très-Chrétienne a témoigné au dernier Congrès de *Nimègue*, jusques  
aux

aux Paix particulières de Sa Majesté *Suédoise*, pour n'avoir jamais voulu consentir à aucune, qu'après avoir stipulé la restitution des États conquis sur Sa Majesté *Suédoise*, la *France* supposant que par un procédé si généreux Sa Majesté *Suédoise* étoit dans une obligation précise de ne faire jamais aucune Alliance, que de concert & par la participation de la *France*.

Ces raisons dans la vérité sont spécieuses, & pourroient faire quelque impression sur ces fortes d'esprits qui ne regardent que l'écorce des choses ; mais pour ceux qui les pénétrèrent à fond, je m'assure qu'elles seront reconnues pour foibles & nullement recevables.

Et pour en faire en toute évidence connoître la nullité, il n'y a, quant à la *première*, qu'à considérer que si bien il est vrai que le *Grand Gustave* n'entra dans l'*Empire* qu'après l'alliance qu'il eut faite avec *Louis XIII.* Roi de *France*, qu'il faut remarquer la nature de cette Alliance. Car *Gustave* n'étant entré dans l'*Empire* qu'en qualité de *Prince* étranger, & pour y protéger les Li-

bertés Germaniques & Protestantes, & cela de concert & sur les pressantes instances du Parti Protestant dans l'*Empire*, qui se croyoit opprimé, & *Louis XIII.* s'étant pour lors déclaré pour la même protection, il n'y avoit rien qui pût empêcher que le *Grand Gustave* ne pût dans cette conjoncture faire une Alliance étroite avec la *France*. Mais *Louis XIV.* n'ayant notoirement rien entrepris dans l'*Empire*, soit durant le cours de la dernière Guerre, soit depuis les derniers Traités de Paix, que pour y opprimer les Libertés Germaniques & Protestantes, cela change si totalement la nature de l'affaire, qu'il est vrai de dire que Sa Majesté *Suédoise*, soit en qualité de Membre essentiel de l'*Empire*, soit comme Protecteur de la Foi Protestante dans ce même *Empire*, ne peut faire moins, si cela ne change, que d'Allié devenir Ennemi de Sa Majesté Très-Chrétienne. Et comme autrefois le *Grand Gustave*, pour le soutien de ce même intérêt, s'allia avec la *France*, le Ministère de *France*, s'il ne cesse ses entreprises continuelles contre l'*Empire*

pire & contre ses *Alliés*, & ne restue totalement tout ce que ses forces ou ses secrets ménagemens en ont usurpé depuis la *Paix de Nimé-gue*, ne doit faire aucun doute que Sa Majesté *Suédoise* ne soit d'une obligation indispensable de faire des Alliances avec tout ce qu'il y aura de Princes & d'Etats qui voudront concourir de concert avec Elle pour s'opposer aux progrès de Sa Majesté *Très-Chrétienne*, & l'obliger à se régler pour ce chef, selon les teneur des *Traités de Paix de Westphalie & de Nimé-gue*.

D'ailleurs il ne faut pas que le Ministère de *France* se fasse tant d'honneur d'une Alliance, à laquelle on fait très-bien que *Louis XIII.* manqua lui-même immédiatement après, par celle qu'il fit avec l'Electeur de *Bavière* & ses consorts; & cela seulement, comme il a été assez connu, pour rompre les mesures à *Gustave*, ce qui le jetta dans de très-grandes extrémités, & l'engagea tout de nouveau dans des peines & des travaux, qui avec les subtils ménagemens du Cardinal de *Richelieu* dans sa propre Armée, lui ont pour  
con-

conclusion couté la vie , & cela au moment que ce généreux Monarque s'étoit mis dans l'état de triompher hautement de tous ses Ennemis. Ou bien le Ministère de *France* se devoit judicieusement imposer silence quant à ce chef , puisque Sa Majesté *Suédoise* ne manque pas sans-doute d'être très-bien informée des intrigues secrètes par lesquelles la *France* s'acquit *Brisac* , & le droit de Préfet sur l'*Alsace* ; & par les mêmes principes fut couvertement le principal obstacle que la *Suède* rencontra sur tous ses pas , lors de la *Paix de Westphalie* , pour l'empêcher de se conserver des établissemens dans l'*Empire* bien plus considérables , qu'Elle ne le put faire par ces sortes d'intrigues & d'oppositions.

Quant au *second* point , il faut de bonne-foi que le Ministère de *France* se joue , ou ait une très-chétive opinion des lumières d'autrui , pour le vouloir mettre en ligne de compte : car comment est-ce que Sa Majesté Très-Chrétienne auroit pu soutenir ce point de gloire , dont Elle témoigne d'être si jalouse , si Elle avoit pu consentir aux Paix du  
 Roi

Roi de *Dannemarck* ; de l'Electeur de *Brandebourg*, du Duc de *Zell*, & de l'Evêque de *Munster*, sans faire stipuler & exécuter la restitution des Etats que ces quatre Princes avoient conquis sur Sa Majesté *Suédoise* ; ou bien sans avoir égard qu'à ses seuls intérêts politiques, comment sans stipuler & exécuter une telle restitution, Sa Majesté Très-Chrétienne auroit-Elle pu espérer ni prétendre, qu'aucun Prince ni Etat Souverain eût jamais voulu de son Alliance, ni faire aucune diversion en sa faveur ? ce Monarque est trop délicat sur le point de sa réputation, qu'il fait très-bien être d'une conséquence extraordinaire en pareilles occasions, & est trop consommé dans la connoissance de ses intérêts politiques, pour avoir fait un tel *qui-pro-quo d'Etat*, du-moins quant à l'extérieur ; & cela avec d'autant plus de raison, qu'il ne pouvoit ignorer qu'il étoit connu dans toute l'*Europe* deux choses, qui ne peuvent pas être contestées.

La première, que si bien les quatre Princes que je viens de nommer, avoient fait des conquêtes considérables

bles sur Sa Majesté *Suédoise*, qu'Elle n'avoit fait ces pertes, que par les suites qui avoient été inséparables, à la diversion importante qu'Elle fit en faveur de la *France* contre l'un de ces quatre Princes, l'année 74, & cela au moment que par la jonction des forces de l'Electeur de *Brandebourg* à celles de l'Empereur & autres Alliés, Sa Majesté Très-Chrétienne étoit dans cet état effectif de perdre *Brisac* & tous ses établissemens en *Alsace*, ce qui entraînoit infailliblement la restitution des Duchés de *Lorraine* & de *Bar*, à leur Prince légitime, sans aucun obstacle de considération.

La *seconde*, que Sa Majesté Très-Chrétienne étoit d'autant plus obligée à cette démarche en faveur de Sa Majesté *Suédoise*, qu'il est très-certain & très-bien connu, que ce n'est qu'à la faveur de cette importante diversion en faveur de la *France*, que Sa Majesté Très-Chrétienne fut depuis dans cet état, *en premier lieu* d'avoir pu tailler en plein drap, comme il lui a presque plu, pendant tout le cours de la Guerre. *En second lieu*, que s'agissant de faire  
la

la paix, Elle l'a presque prescrite selon tous ses désirs & volontés; car par tout ce qui a été de suite à cette fatale diversion, les forces de *Danemarck*, de *Brandebourg*, de *Zell* & de *Munster* ayant été occupées du côté du *Nord*, & n'ayant pu partant se transporter, comme elles l'auroient fait, & comme cela étoit absolument nécessaire, sur les frontières de *France*; c'est en conséquence de ce défaut de forces, sur lesquelles la confédération d'alors avoit compté, que Sa Majesté Très-Crétienne a fait autant de conquêtes qu'Elle a fait de sièges effectifs, & qu'Elle n'en a relâché que ce qu'il lui a plû. Et ce qui peut très-bien justifier qu'il n'en auroit pas été vraisemblablement de-même, si ces forces du *Nord* avoient pu se transporter de concert, avec le reste des Confédérés, sur les frontières de *France*, est que le succès de la Bataille de *Trèves* & du dernier combat & levement du blocus de *Mons*, ont pu faire voir que les Généraux & les Armées de *France* ne sont pas invincibles, du-moins quand on fait s'y bien prendre. Et  
 une

une marque que le Ministère de *France* a été lui-même très-bien de ce sentiment, & que ces forces du *Nord* lui donnoient à penser, c'est que dès que ce Ministère a pu craindre, que la plus grande partie de ces forces du *Nord* prendroient leur marche, pour agir de concert avec le reste des forces confédérées sur les frontières de *France*, est la précipitation; avec laquelle ce Ministère a signé sa paix particulière avec la République des *Provinces-Unies*, & tout de suite avec *l'Espagne*, l'Empereur & *l'Empire*; & cela dans une conjoncture où Elle étoit en état de tout entreprendre, si le respect de ces forces du *Nord*, dont Elle craignoit déjà la marche, ne l'avoit arrêtée.

Et une preuve bien précise que le Ministère de *France* ne surfit pour lors la continuation de ses conquêtes que par ce seul respect, & nullement par aucun principe de modération, ou d'un désir sincère de paix; il n'y a qu'à remarquer ce que les intrigues & les forces de cette part, depuis que cette crainte fut dissipée, ont exécuté, nonobstant  
 tous

tous Traités de Paix, sur l'Empire,  
& sur les Paix-Bas Espagnols.

Par cette déduction je ne pense pas qu'on puisse mettre en doute deux choses. La première, la vanité & nullité des deux raisons préalléguées par la France. La seconde, que Sa Majesté Très-Chrétienne, soit par le principe de ses véritables intérêts, soit par celui de certains égards que nul Prince ne sauroit négliger ni abandonner sans se faire un tort extrême, étoit dans une obligation indispensable d'insister sans aucun relâche à la restitution entière & effective de tous les Etats que ces quatre Princes du Nord avoient conquis sur Sa Majesté Suédoise. Et c'étoit sans aucun doute, à quoi Sa Majesté Suédoise se devoit attendre par toutes règles de droit. Mais on doit bien savoir pour une bonne fois, qu'il s'en faut bien qu'il n'en ait été de même, y ayant une très-grande différence, quand on satisfait à un devoir, de le faire seulement en partie & avec des restrictions criantes & offensives, ou de le faire généreusement sans aucune restriction dans son tout. Et je me crois d'autant plus

K

obligé

obligé de mettre en évidence ce qu'il y a de captieux dans ce procédé, que les clabauderies du Ministère de *France* sur le même sujet m'y engagent; & qu'il ne peut être que très-bon, que tout ce qu'il y a de Princes dans l'*Europe* sache, combien il est dangereux de faire des liaisons & des Alliances avec un Ministère aussi subtil & aussi intéressé que l'est en effet celui de *France*; & que d'ailleurs il ne peut être, que bien que le Ministère de *France* sache finalement lui-même, que ce País qu'il traite communément d'étranger & de barbare, ne manque pas de gens qui sachent quelquefois pénétrer ses plus secrets & profonds ménagemens, & qu'ils en savent connoître la malignité & les principes.

Et pour s'édifier de ce que j'avance, il ne s'agit que de se rappeler en mémoire ce que j'ai dit ci-devant touchant le caractère de *Protecteur de la Foi Protestante* dans l'*Empire*, indivis & inséparable des Rois & Couronne de *Suède*.

En second lieu, que lors de la Paix de *Westphalie* le Ministère de *Suède*,  
de,

de concert avec les Princes & Etat<sup>s</sup> Protestans de l'*Empire* pour conserver *in æternum* ce droit aux Rois & Couronne de *Suède*, ainsi qu'en cas de nécessité pour leur procurer une faculté infailible de pouvoir l'exercer, on fit trois choses, auxquelles tout l'*Empire*, le Chef & les Membres, d'un mutuel consentement acquiescèrent.

La première, c'est qu'on cédât entièrement & à perpétuité aux Rois & Couronne de *Suède*, comme nous l'avons déjà dit, les Duchés de *Brême*, de *Poméranie*, la Principauté de *Ferden*, de *Wisnar*, & plusieurs autres Seigneuries; & cela a l'effet que les Rois de *Suède* fussent toujours en état d'entretenir dans le Corps de l'*Empire* des Troupes suffisantes pour soutenir cette Dignité, s'il en étoit besoin; mais au cas que ces Troupes ne le fussent pas, de pouvoir par Mer les faire renforcer de celles de la *Suède* même, & cela par *Wisnar*, *Stralsund* & *Stetin*.

La seconde, c'est qu'avec cette partie de la *Poméranie* qui a été cédée à la Couronne de *Suède*, on lui cédât aussi une Langue de terre au de-

là de la Rivière d'Oder, par laquelle du côté de *Stetin*, en traversant seulement ce Fleuve, Sa Majesté *Suédoise* étoit en état, si le Parti Protestant, qui est en remontant dans les Contrées voisines, venoit jamais à être oppressé, qu'elle pût administrer & envoyer toutes sortes de secours convenables.

La troisième, c'est qu'à l'effet que les Rois de *Suède* fussent aussi dans l'état d'administrer toutes sortes de secours par la *Westphalie* à ce même Parti, on avoit cédé aussi à cette Couronne avec les Duchés de *Brême* & la Principauté de *Ferden*, les Baillages de *Tetinghausen* & *Wildhausen* en-deçà la Rivière de *Weser*, ce qui fournissoit un passage infailible aux forces de Sa Majesté *Suédoise*, de pouvoir en toutes occasions se transporter de la Duché de *Brême* & Principauté de *Ferden*, dans le cœur de la *Westphalie*, & de-là partout où il auroit été nécessaire.

Cela avoit été sans-doute très-judicieusement conçu, & fut aussi exécuté de-même, de manière que l'Empire ayant fait toutes ces sortes de cessions à la Couronne de *Suède*,

Elle

Elle en a paisiblement jouï jusques à la dernière guerre, comme Elle en jouiroit vraisemblablement encore, si à la suscitation de la France Elle n'avoit malheureusement commencé cette guerre du Nord contre l'Electeur de *Brandebourg* ; mais par les événemens qui en ont été la suite, Sa Majesté *Suédoise* ayant été contrainte d'en passer par tout ce qu'il a plû à Sa Majesté Très-Chétienne d'en ordonner, le Corps du Duché de *Brême* & de *Poméranie*, avec les Principautés de *Ferden* & de *Wisnar*, tels qu'ils étoient, ont été véritablement restitués à Sa Majesté *Suédoise* ; mais à l'égard de cette Langue de terre, qui est au-delà de *l'Oder*, Sa Majesté *Suédoise* a été contrainte de la céder à son Altesse Electorale de *Brandebourg* : Et pour les Baillages de *Tettinghausen* & *Wildhausen*, Sa Majesté *Suédoise* a été aussi contrainte de les céder au Duc de *Zell* & à l'Evêque de *Munster*, qui se le sont partagés. C'est-à-dire que le Corps de ces Etats dans l'*Empire* lui ont été restitués, la gloire & les intérêts de Sa Majesté Très-Chrétienne, le voulant absolument de même ;

mais que l'on en a très-malignement retranché les deux bras, par où les Rois de *Suède* étoient toujours en état d'aller secourir le Parti Protestant dans l'*Empire*, ainsi que de s'en conserver par-là le caractère utile de Protecteur; au-lieu qu'à-présent, (à-moins d'établir un nouveau concert entre les Princes Protestans du Nord, comme-cela est très-nécessaire,) si le Parti Protestant venoit à être oppressé dans l'*Empire*, Sa Majesté *Suédoise* ne sauroit se mettre en devoir de les secourir du côté de la Rivière d'*Oder*, sans s'attirer les forces de son Altesse Electorale de *Brandebourg* sur les bras, ni du côté du *Wésér*, qu'en s'attirant celles de la Maison de *Lunebourg* & de l'Évêque de *Munster*.

Or, par la déduction ingénue que je viens de faire de ce fait particulier, on peut voir encore une fois ce que tout Prince ou État se pourroit légitimement promettre, si pour s'être allié avec la *France*, les affaires en venoient jamais à ce point, que le Ministère de cette part, après avoir triomphé de ses Ennemis, devînt l'arbitre absolu de la Paix, comme

il l'a été à *Nimègue* ; car de croire que le Ministère de *France* ait manqué en cela par, inadvertance, ou par quelque forte d'impuissance à pouvoir faire acquiescer ces trois Princes à l'entière restitution de leurs conquêtes, c'est ce qu'il ne faut pas croire. Ce Ministère en fait trop pour avoir péché par ignorance, & les armes de *France* étoient dans cette conjoncture trop formidables pour n'avoir pu facilement contraindre ces trois Princes à la restitution totale de leurs conquêtes, comme elles y ont effectivement contraint Sa Majesté *Danoise*. Aussi ne faut-il mettre en aucun doute que cela n'ait été dirigé de-même par un Conseil où le *Jésuite*, ennemi irréconciliable du Parti Protestant & de la Couronne de *Suède*, a présidé ; & cela à trois fins principales.

La première, pour, au cas qu'il se trouvât jamais une occasion de pouvoir opprimer le Parti Protestant dans l'*Empire*, le pouvoir faire sans nulle crainte du secours de *Suède*. La seconde, à l'effet que ce Parti perdît si fortement cette sorte d'espoir, que par cet effet il vînt peu à peu à per-

dre le respect & la considération, que ce Parti a conservé inviolablement jusques ici aux Rois & Couronne de *Suède*. La troisième, pour, au cas qu'il arrivât jamais qu'un Roi de *Suède* voulût faire effort de l'un de ces deux côtés secourir ce Parti, pouvoir infailliblement opérer une division, & par les suites une guerre entre ces Princes Protestans du Nord, à la faveur de laquelle on pourroit avec facilité pousser à bout le Parti Protestant dans le cœur de l'*Empire*.

Je m'assûre que si mon Lecteur est équitable, il ne pourra que considérer avec indignation un procédé si extraordinaire, & qui s'accorde si peu avec l'honnêteté & la candeur, qui doit toujours être inviolable envers un Allié fidèle & égal en dignité. Cependant je suis obligé de l'avertir, que pour prouver plus à fond les duretés de cœur, que Sa Majesté *Suédoise* a été contrainte d'essuyer de la part du Ministère de *France*, j'ai à lui déduire quelque chose de plus fort, & qui est extrêmement digne de sa réflexion.

Il est connu à toute l'*Europe* que Sa Majesté *Suédoise*, pour soutenir les  
con-

conditions de son Alliance avec la France , fit en l'an 74 l'importante diversion dont nous avons déjà parlé , & que par cette seule démarche Elle s'attira tout à la fois les forces du *Dannemarck*, de l'Electeur de *Brandebourg*, du Duc de *Zell*, de l'Evêque de *Munster*, & une partie de celles de Sa Majesté Impériale; & que pour se pouvoir défendre des forces si formidables , elle fût contrainte de se mettre en personne à la tête de l'une de ses Armées, & de s'exposer, comme nous l'avons déjà dit, à toutes sortes de périls & de dangers.

La seconde, qu'en conséquence de cette diversion, & des efforts extraordinaires que Sa Majesté *Suédoise* fit pour en soutenir les suites, Sa Majesté Très-Chrétienne, par les raisons que nous avons déjà dites, s'est trouvée dans l'état effectif de triompher de tous ses ennemis, comme cela n'a que trop paru.

Or cela étant de cette manière, & ne pouvant être contesté, il est vrai de dire, que du moins dans cette conjoncture. Sa Majesté Très-

Chrétienne ne pouvoit pas se défendre de témoigner, si l'occasion s'en offroit, quelque sorte de gratitude & de reconnoissance à Sa Majesté *Suédoise*.

Et comme dans cette même conjoncture il s'est trouvé une occasion précise dans laquelle Sa Majesté Très-Chrétienne a pu témoigner une partie de sa gratitude à Sa Majesté *Suédoise*, il est bon d'examiner comme le Ministère de *France* s'y est ménagé.

Cette occasion fut à l'égard du *Palatinat* ou Duché de *Deux-Ponts*, Patrimoine que le Ministère de *France* ne pouvoit pas ignorer regarder directement Sa Majesté *Suédoise*, puisque la succession étoit prête de lui en écheoir, soit parce que le défunt Duc n'avoit point d'enfans mâles pour lui pouvoir succéder, soit parce qu'il étoit dans un âge décrépite.

Cette considération ne devoit pas faire douter à Sa Majesté *Suédoise*, que dans cette rencontre Sa Majesté Très-Chrétienne ne fût bien-aïse de lui témoigner amitié & gratitude, avec d'autant plus de raison, que son

Am-

Ambassadeur à la Cour de France en avoit fait quelque représentation, & que le défunt Duc ne se mêloit nullement d'affaires, & se conser-voit dans de très-grands respects envers Sa Majesté Très-Chrétienne.

Mais qu'en est-il arrivé? Ce que de bonne-foi les Siècles à venir auront peine de croire; c'est que dans cette même conjoncture, que Sa Majesté Très-Chrétienne devoit, à parler net, toutes choses à Sa Majesté *Suédoise*, la plus grande partie de ce Duché a été férocement saccoagé, brûlé & pillé par les ordres & par les Armées de France, & qu'après avoir chassé indignement le vieux Duc de son Palais, qui étoit sans - contredit l'un des plus beaux & des plus magnifiques de l'*Empire*, les mêmes forces l'ont entièrement détruit, brûlé & démoli; ce qui n'a été que le prélude, (comme une fatale expérience l'a depuis montré) de ce qui devoit être fait par les ordres & les violences de la même part, contre l'entier Duché, immédiatement après que la Succession en est parvenue à Sa Majesté *Suédoise* par la mort du défunt Duc, puis-  
que

que contre tous Droits Divins & Humains, comme s'il ne s'agissoit que d'insulter un petit Gentilhomme à lièvre, ce Duché a été entièrement faisi par les ordres de Sa Majesté Très-Chrétienne, & du depuis, par manière de dire, mis à l'encan, pour être cédé au premier qui feroit d'humeur à en faire foi & hommage à la Couronne de *France*, comme si Sa Majesté Très-Chrétienne avoit quelque forte de droit sur un des plus anciens patrimoines de la Maison *Palatine* & de l'*Empire*.

Or c'est d'un tel procédé, dont non seulement Sa Majesté *Suédoise* a pu, sans crainte d'erreur, achever de connoître ce qu'Elle a pu se pouvoir solidement promettre de l'Alliance & de la gratitude du Ministère de *France*; mais c'est de-là que tout Monarque, Prince & Etat Souverain de la Chrétienté, que la *France* recherche présentement d'Alliance, peut clairement & très-parfaitement apprendre, à quoi pourroit finalement aboutir & s'étendre la nature des graces, des amitiés & des gratitudes qu'il se pourroit promettre de cette part.

Et

Et j'en ai , s'il me semble , déjà assez dit , pour que mon Lecteur me tienne volontiers quitte d'écrire rien de plus , pour justifier la sagesse & la justice de Sa Majesté *Suédoise* dans sa dernière démarche ; mais pour l'intérêt public , je vai par une dernière observation , achever de dévoiler tous les mystères & desseins précis du Ministère de *France* , & par même moyen faire comprendre ce que pour conclusion toute l'*Europe* s'en peut solidement promettre , si ce Ministère pouvoit réussir dans ses dangereux projets , à l'effet qu'en particulier & en général chacun agisse avec le concert qu'il convient selon ses lumières & ses forces pour les pouvoir empêcher.

Sa Majesté *Suédoise* ayant signé l'Alliance dont il s'agit , & la nouvelle en étant arrivée un matin en Cour de *France* , il fut tout d'une voix dit au lever du Roi , que le Roi de *Suède* venoit de se déclarer contre la *France* , ce qui fut considéré & dépeint comme un procédé indigne & criant , &c. Je me dispenserai par certains respects d'expliquer tout ce qui fut dit d'injurieux contre le  
pro-

procédé de Sa Majesté *Suédoise* en cette occasion.

Je ne dis rien que ce que plusieurs Lettres de gens très-dignes de foi en ont écrit ; cependant , comme l'Alliance dont il s'agit , n'a rien en foi que d'innocent & d'équitable , on ne pouvoit se persuader que cela pût être de-même ; mais on n'a pas été longtems à s'en éclaircir , puisque le Comte d'*Avaux* , Ambassadeur de *France* à la *Haye* , par un Mémoire qu'il a donné peu de jours après de la part du Roi , son Maître , à Messieurs les Etats des *Provinces Unies* , & dont on ne parleroit pas , si ce Ministre n'avoit pris soin de le rendre public , a déclaré en termes formels au sujet de cette Alliance : *que le Roi , son Maître , ne sauroit considérer comme ses Amis , ceux qui sont toujours prêts à signer de telles Alliances ; puisqu'on ne peut mettre en aucun doute , qu'elles ne soient directement' contraires à ses intérêts les plus essentiels.*

Ce Ministre ne pouvoit pas parler plus clair ; & parce qu'un malheureux Relationnaire avoit publié  
que

que la chose n'étoit pas ainsi, Monsieur d'Avaux donna encore un second Mémoire, par lequel il a demandé justice contre ce Nouvelliste, & a confirmé, en termes plus forts que tout ce qu'il avoit dit par son premier Mémoire, qu'il ne l'avoit dit que par ordre exprès du Roi son Maître. Et comme on n'en peut plus douter, à l'effet de pouvoir pénétrer jusques dans son fond les conséquences de pareilles Déclarations, il s'agit de considérer, pour un préalable, deux choses.

La première, la nature de l'Alliance que Sa Majesté Suédoise a signée; la seconde, avec qui Elle l'a signée.

Quant au premier point, cette Alliance ne contient autre chose, qu'une promesse réciproque, entre les deux Parties Contractantes, de faire mutuellement leurs offices & leurs efforts pour la conservation des Traités de Paix de Westphalie & de Nimègue.

Quant au second, Sa Majesté Suédoise a signé cette Alliance avec la République des Provinces-Unies, c'est-à-dire, avec celui d'entre tous les  
Etats

Etats Libres & Souverains de l'Europe, qui aime le plus ardemment la Paix, & qui se conserve dans les plus grands respects envers Sa Majesté Très-Chrétienne.

Et cependant, chose étrange, la France déclare, & de vive voix, & par les Ecrits publics de son Ministère, que c'est se déclarer contre Elle-même, & que son Monarque ne sauroit considérer comme Amis, ceux qui sont toujours prêts à signer de telles Alliances; puisqu'on ne peut pas ignorer qu'elles sont directement contraires à ses intérêts les plus essentiels.

De bonne foi, je ne trouve rien de si propre pour faire trois choses à la fois. La première, pour justifier à fond la sagesse de Sa Majesté Suédoise. La seconde, pour prouver son zèle & affection sincère pour la conservation des intérêts & de la sûreté publique. Et la troisième, pour achever de desfiller les yeux à tout ce qu'il y a de Potentats, de Princes & d'Etats Souverains dans la Chrétienté.

*Premier Point.*

La sagesse de Sa Majesté *Suédoise* éclate pour ce *premier Point*, en ce que nonobstant que le Ministre de *France* en sa Cour, n'ait rien négligé pour l'entretenir dans cette opinion, que le Roi son Maître n'avoit point d'autre intention, que de conserver religieusement de sa part les Traités de Paix de *Westphalie* & de *Nimégue*; que néanmoins Elle a su très-sagement pénétrer que c'étoit à quoi le Ministère de *France* pensoit le moins, & qu'Elle a su très-sagement recourir à un moyen effectif & solide, pour s'éclaircir de la vérité, & pour y remédier.

*II. Point.*

Le zèle & l'affection sincère de Sa Majesté *Suédoise* pour la conservation des intérêts & de la sûreté publique, n'éclate pas moins en cette occasion; car encore que par les Traités de Paix de *Nimégue*, comme je l'ai déjà dit, on lui ait fait

L

céder

céder deux espaces de terrain de ses Etats dans l'*Empire* , qu'il lui étoit très-important de conserver , & que d'ailleurs la *France* lui fit offrir des avantages très-considérables , si Elle se vouloit conserver dans son Alliance , ce Monarque non seulement a renoncé à tous ses égards & intérêts particuliers , qu'il a sacrifié généreusement à ceux du Public , mais s'est encore acquis cette gloire de fournir par cette signature un exemple solide & important à tous les Potentats de l'*Europe* , de ce qu'ils ont à faire , s'ils font véritablement dans les intérêts de ce Public.

### III. Point.

Ce que la *France* a continuellement entrepris & exécuté , depuis les signatures des derniers Traités de Paix de *Nimègue* , inclus ses derniers achats ou conquêtes de *Casat* & de *Strasbourg* , avec le siège effectif de *Luxembourg* , sous le nom de blocus , avoit sans-doute assez découvert , à tout ce qu'il y a de Politiques éclairés dans l'*Europe* , ce que  
ce

ce Public avoit à se promettre des dangereuses intentions & diligences de cette part.

Mais comme tous les Ministres de Sa Majesté Très-Chrétienne, qui sont répandus dans les principales Cours de l'Europe, donnoient des couleurs, avec des artifices merveilleux, à toutes ses infractions formelles de Paix; & qu'ils affirmoient avec des acertations extraordinaires, que le Roi leur Maître ne pensoit qu'à conserver religieusement les Paix de *Westphalie* & de *Nimègue*, il y avoit encore des Princes & des Conseils assez bons & assez faciles, pour y prêter l'oreille, & y donner quelque forte de créance. Mais Sa Majesté *Suédoise*, ayant signé l'alliance en question, & la France nous déclarant authentiquement, que c'est se déclarer contre Elle; & que son Roi ne sauroit considérer comme ses Amis, ceux qui sont toujours prêts à signer de semblables Alliances, puisque l'on ne peut plus douter qu'elles sont directement contraires à ses intérêts les plus essentiels; je ne pense pas, je n'oserois dire des Princes ni des Conseils politiques, mais

qu'il y ait un petit Bourgeois de Ville champêtre en *Europe*, qui ne sache présentement ce que le Public se peut solidement promettre des intentions sincères de cette part. Et c'est dans ce sens que j'ai dit, *que je ne sache rien qui soit si propre à achever de dessiller les yeux à tout ce qu'il y a de Potentats, de Princes & d'Etats Souverains dans la Chrétienté.*

Et pour comprendre à fond cette vérité, il n'y a qu'à savoir, & à le poser pour fait positif, que depuis qu'il y a eu des Rois, des Princes & des Etats Souverains dans le Monde, que toute la science ni habileté humaine n'a point trouvé d'autres moyens, ni d'autres expédiens, pour rétablir la paix & la sûreté publique, lorsque quelque guerre s'est émue, que de faire trois choses.

La *première*, par des offices & médiations, de faire convenir les Parties contentieuses d'un Congrès ou Assemblée de leurs Ambassadeurs en certain lieu destiné à cela. La *seconde*, de les faire convenir de tous leurs litiges, & de leur en faire signer des Traités. La *troisième*, de faire des Alliances pour la manutention, ga-  
rantie,

rantie , & durée de ces Traités de Paix , à l'effet que le fort ne puisse opprimer le foible. Et l'on ne trouvera jamais qu'un Prince se soit opposé à ces sortes de diligences , qui sont de Droit public , s'il n'a été du nombre de ceux qui ont projeté de siècle en siècle de soumettre indifféremment , à quelque prix que ce soit , toutes sortes d'Etats , de Princes & de Peuples sous leur joug. Et c'est pour ne se plus flatter , où l'on doit reconnoître que nous en sommes ; & il faudroit avoir renoncé à toute lumière naturelle , pour en pouvoir encore douter ; puisque de l'unique part que le Public le doit présentement craindre & appréhender , on le déclare d'une façon si manifeste & si authentique , que nul homme raisonnable ne le peut plus ignorer.

Cette déclaration se fait , à mon sens , de deux manières , que je vais expliquer tout de suite.

### *Première Manière.*

Les deux tiers de l'Europe étoient en guerre ; on en vient au point

de convenir d'une Paix générale, qui se divise en plusieurs Traités, qui concouroient tous à une même fin; la *France* signe comme les autres; sur la foi de ces Traités chacun des-arme; la *France* seule renforce ses Armées, & lorsque chacun se croit en sûreté, la *France* érige deux Tribunaux de ses propres sujets, l'un à *Mets*, l'autre à *Brisac*, & de ces deux parts se fait ajuger, par des jugemens qu'Elle suppose devoir être définitifs & souverains, tout ce qui l'accorde, & des Armées exécutent à vive force les decrets de ces deux Tribunaux, & l'ont fait si à propos, qu'en deux années de Paix la *France* a fait plus de conquêtes, qu'en sept années consécutives de Guerre. Admirable manière que la *France* a su susciter, pour pouvoir mettre toute l'*Europe* sous son joug, presque sans effusion de sang: ce qui fait bien voir que *Cirus*, *Alexandre* & *César* n'étoient que des apprentifs en matière de conquête; puisque par cette nouvelle méthode on peut s'approprier, pièce par pièce, les Places les plus fortes, & des Etats & Républiques entières, sans risque, ni perte,

ni fans aucun inconvénient de considération.

*Seconde Manière.*

L'Empire & l'Espagne s'en tenant bonnement à leurs vieilles coutumes, mais coutumes de bonne-foi, & ne pouvant s'accommoder de ces nouvelles méthodes de conquérir, jusques ici inouïes & inconnues, surpris de se voir pourtant en passe d'être dans peu entièrement subjugués, crient à toute force, & appellent chacun d'une voix piteuse & lamentable à leur secours; leurs Voisins entendent leurs cris, & n'en peuvent ignorer l'équité & la nécessité; cette allarme particulière se dilate & se répand dans le général; des esprits mûrs & sages en examinent la matière, & ne manquent pas de reconnoître ce de quoi il s'agit, c'est-à-dire, que la France se moque & se joue de la foi de tous les Traités que l'on peut faire avec Elle, & qu'en conséquence Elle ne regarde la Chrétienté, avec tous les Princes & Potentats, que comme ses dupes, & la matière d'un  
L 4 facri-

facrifice qu'Elle s'est fièrement déterminée de faire à son ambition, & cela à peu près en la manière qu'Elle l'a fait depuis quelques années, d'une grande partie des États de la Maison de *Lourgogne* appartenant à l'*Espagne*, de tous ceux de la Maison Ducale de *Lorraine*, de *Montbeliard*, du Duché de *Deux-Ponts*, de toute l'*Alsace*, & tout fraîchement de *Strasbourg* & de *Casal*. Une réflexion de cette nature fomenté dans les têtes de direction, les expédiens solides pour arrêter la pratique de telles entreprises, & remettre, s'il est possible, la *France* par voye amiable dans un train d'équité & de justice. Pour en venir à bout, on ne trouve, tout bien pensé, d'autre moyen, que les voyes légitimes & de Droit en pareilles occasions, que j'ai déjà déduites, en conséquence dequoi la plupart des Potentats de l'*Europe* se sont remués & s'apliquent à faire des Alliances; & Sa Majesté *Suédoise* de son chef en a fait une avec la République des *Provinces-Unies*, telle que nous l'avons dite.

La *France* ne l'a pas plutôt su,  
qu'Elle

qu'Elle déclare que c'est se déclarer contre Elle-même, & qu'Elle ne sauroit considérer comme ses Amis, ceux qui sont toujours prêts à signer de telles Alliances; puisque l'on ne peut pas ignorer qu'elles sont directement contraires à ses intérêts les plus essentiels. Et pour moi, je crois qu'Elle parle franc, puisqu'Elle s'énonce pour cette fois selon ses véritables sentimens.

C'est un atrabilaire de nature, qui par politique ou par art s'est fait effort pour paroître sature & flégnatique; mais qui pincé ou frappé subitement dans son foible, déclare par son emportement la pensée sincère de son cœur & les mouvemens naturels de son ame.

En un mot la *France* s'est de toutes les manières déclarée, mais déclarée authentiquement; c'est au-reste des Potentats de l'*Europe* à le faire à leur tour; car c'est à un chacun d'eux à savoir s'ils veulent volontairement subir le joug de la *France*, ou bien s'en défendre généreusement, n'y ayant que l'un de ces deux partis à prendre.

Que si c'est le *premier*, il n'y a sans cérémonie, sous le vain prétexte de neutralité ou autre, qu'à faire publiquement banqueroute à l'intérêt public, à sa gloire, & à ses intérêts les plus essentiels.

Que si c'est le *second*, il n'y a sans plus barguigner, qu'à se déclarer généreusement pour la Cause publique, & en conséquence se faire comprendre & inclure dans les Alliances déjà faites sur ce sujet, chacun selon son état & ses forces; à l'effet que de toutes ces Alliances faites à une même fin, on n'en fasse qu'une, comme le concert avec lequel il convient d'agir, soit pour Paix, soit pour Guerre, le demande.

Et ces sortes de diligences sont d'autant plus d'une nécessité absolue, qu'afin qu'aucun Potentat ne s'y flatte plus, il doit être mûrement considéré, que par les derniers achats ou conquêtes de *Strasbourg* & de *Casal*, la *France* a achevé de s'ouvrir des portes & des routes infaillibles pour pouvoir pièce par pièce conquérir à son choix la partie de l'*Europe* qu'il lui plaira, ce qui

qui entraîne la perte infallible de toutes les autres ; & ne se peut en aucune manière empêcher , que par une Ligue & Confédération de tous les Princes & Etats qui composent cette *Europe* , ou du-moins de la plus grande & considérable partie ; & par ainsi je laisse à juger à tout homme d'entendement , vu les forces de cette part , & les dernières découvertes de ses desseins , combien il importe de ne perdre aucun tems pour achever un ouvrage si nécessaire pour la conservation , ou plutôt pour le rétablissement de la Paix & de la Sûreté publique.

Mais parce que la *France* voit tous ses desseins découverts , & qu'elle craint raisonnablement qu'un chacun agira selon ses intérêts , pour rompre ses mesures , elle fait dans cette extrémité flèche de tout bois , & ne néglige rien pour faire l'un de deux , ou pour fomenter des divisions entre plusieurs Princes , ou pour moyennant quelques comptans en engager sous divers leurres quelqu'un dans ses intérêts. Mais que tout Prince qui s'amuseroit à donner dans de tels pièges , soit avec

un profond respect dûment averti, & cela d'une part qui ne fau-  
roit lui être suspecte ; que dans ce  
cas il seroit aussi sage que les Di-  
recteurs commis à l'inspection & sub-  
sistance de la grande digue du País  
de *West-Frise* le seroient, si ayant  
appris que cette digue principale  
commence de s'ébranler & s'en-  
tr'ouvrir en plusieurs endroits, esti-  
moient mieux s'opiniâtrer à faire  
nettoyer quelque méchant fossé dans  
le cœur de leur Province, que d'aller  
donner leurs soins à faire fermer &  
fortifier diligemment les ouvertures  
ou ébranlemens de la grande digue,  
qui par l'effet de leur négligence  
seroit capable d'inonder, à la pre-  
mière marée un peu forte, toute leur  
Province.

C'est ce que j'avois à peu près à  
dire, pour faire connoître évidem-  
ment au Public deux choses. La  
*première*, la sagesse & la générosité  
de cet esprit de direction, qui a en  
effet opéré l'Alliance de Sa Majesté  
*Suédoise*, & de la République des  
*Provinces-Unies* ; la *seconde*, com-  
bien il importe pour un entier réta-  
blissement de la Paix & de la Sûreté  
publi-

publique, que ce judicieux & important exemple soit suivi par tous les autres Potentats de l'Europe Chrétienne ; & si quelque Conseil est assez corrompu, ou assez foible pour tâcher d'empêcher son Prince de se signaler en une telle occasion, qu'il agrée, avec le respect que je puis devoir à son Maître, que je le renvoie honnêtement à l'école chez les *Algériens*, pour qu'à sa honte perpétuelle il puisse être dit, que c'est d'une Bicoque de République, qui n'est composée la plupart que de Corsaires & de Renegats, de qui il a été contraint d'apprendre les règles de vertu, de politique & de générosité ; & c'est à quoi je conclus, sans passer plus outre pour cette fois.



SUITE

## S U I T E

*De la Dissertation du Baron*

D E

P U F F E N D O R F F ,

*Jusqu'en l'Année 1686.*

**E**NTRE plusieurs Ecrits solides que le célèbre Baron *Samuel de Puffendorff* a composés, se trouve un petit Traité sur les Alliances entre la *Suède & la France* (\*), qu'il avoit dressé par ordre exprès du Roi *Charles XI.* sur l'avis du Comte *Benoit Oxenstierna*, Chancelier de *Suède*. Les matériaux en sont tirés des Actes & Régistres des Archives du Royaume, où le Manuscrit original de ce Traité en Latin se conserve encore soigneusement. Personne n'eût été plus propre que lui pour le continuer jusqu'à son tems, s'il ne s'étoit pas proposé

(\*) Rapporté au commencement de ce Volume.

posé de quitter la *Suède* peu de tems après.

On n'ignore pas qu'il fut appellé par le Margrave *Frédéric III.* Electeur de *Brandebourg*, pour écrire l'Histoire de son Père *Frédéric Guillaume*, surnommé *le Grand*.

Ce dernier Ouvrage, qui contient l'Histoire générale des principaux Evénemens en *Europe* depuis l'An 1641 jusques à 1688. (ce qui fait une époque de près d'un demi-siècle) renferme aussi des circonstances fort intéressantes sur la *Suède*, qu'on chercheroit envain dans d'autres Livres ou Recueils imprimés.

Entr'autres on y trouve les différentes Négociations de la Cour de *France* avec celle de *Suède* depuis l'An 1671, auxquelles Mr. de *Puffendorff* ne fait que toucher dans le Traité mentionné ci-dessus.

Comme on en médite une nouvelle édition depuis celle de l'An 1709, on a cru bien faire d'en donner la Continuation jusqu'à l'An 1686, par des Extraits qu'on a fait de son dernier Ouvrage Historique, en y ajoutant quelques autres Pièces authentiques

ques qui mettront le Lecteur en état de juger avec connoissance de cause, si la *Suède* doit toujours se tenir attachée à la *France* & cultiver ses Alliances préférablement à toutes autres.

Mr. *de Puffendorff* ayant dessein de mettre au jour les vues secrètes de la Cour de *France*, en voulant attaquer la République de *Hollande* à force ouverte, il expose tout au long quelles étoient les idées de l'Electeur sur ce sujet, & ses considérations sur les suites pernicieuses que pouvoit avoir le dessein des *François*, s'ils venoient à bout de l'exécuter (a).

Après cela Mr. *de Puffendorff* fait remarquer (b) l'état où étoient alors les affaires de *Suède*, & dit: Que le Sénat étoit divisé en deux grandes factions: l'une desquelles avoit pour Chef le Grand-Chancelier *Magnus de la Gardie*, entièrement dévoué à la *France*: à la tête de l'autre Faction étoit le Sénateur *Mathias Biörnklo*. Ceux-ci ne trouvoient rien de plus salutaire pour le bien de l'*Europe*

(a) Voyez son Histoire de *Rebus Brandenburgicis* Lib. XI. §, 1—25. ad annum 1672.

(b) Ibid, §. 33.

rope en général & de la Suède en particulier, que de s'opposer à tems aux desseins aubitieux de la France, & pour les traverser, de s'allier avec l'Empereur & l'Empire, & avec tous ceux qui concouroient au même but.

Il s'agissoit justement alors de la conclusion d'une Alliance défensive entre la Suède & la France, & les deux Factions tâchoient de la tourner chacune à sa façon, desorte que la Suède en pût retirer quelque avantage réel.

Les avis du Parti de *Biörnklo* se bornèrent à ceci : qu'à tout prix on conserveroit la Paix, & qu'on attendroit tranquillement ce que les conjonctures produiroient dans la suite ; à - cause que l'état du Royaume, dépourvu d'argent, demandoit absolument qu'on n'entrât point en guerre sans une nécessité indispensable ; & qu'il seroit très-imprudent de donner dans le piège que tenoit la France, qui vouloit que les subsides qu'elle offroit, fussent employés à son agrandissement, & non à l'avantage de la Suède, qui après avoir travaillé pour la France, se

verroit obligé de s'opposer les armes à la main à ses progrès ultérieurs.

Le Chef du Parti *François* n'osant pas se déclarer ouvertement pour la Guerre ou pour une Alliance offensive avec la *France*, de peur de se rendre responsable des événemens, en cas qu'ils ne répondissent pas à ses vues, tâchoit néanmoins d'agacer le Roi *Charles XI.* alors jeune & plein de feu. Il appuyoit sur les exemples de ses Prédécesseurs de glorieuse mémoire, & faisoit souvent entendre au Sénat: Que l'on avoit sujet de craindre quelque division intestine en *Suède*, à-moins qu'on ne pensât plutôt à donner hors du Pais de l'occupation à cette grande foule de Comtes, Barons & Nobles, qui faute d'emplois & d'autres moyens de subsister, commençoient déjà à se rendre insupportables (a).

Ceux du Parti de *Biörnklo* répondoient à ces raisons: Que si on vouloit se lier de-nouveau avec la *France*, & pour l'amour d'elle transporter une Armée en *Allemagne*, la *Suède*

cour-

(a) Ibid §. 33.

courroit risque de perdre tout-à-fait le peu de confiance qu'on avoit en elle; & qu'il étoit plus de son intérêt de travailler à regagner cette confiance par une conduite pacifique.

Qu'on ne pouvoit pas disconvenir, que la *Suède* n'auroit pu que fort difficilement acquérir ce haut degré de réputation en *Allemagne*, si les *Allemands* même n'y eussent contribué & ne l'eussent secondee pendant la Guerre triennale.

Les deux Partis convenoient pourtant, en ce qu'ils croyoient devoir permettre que la *France* humiliât un peu la République de *Hollande*, dans l'espérance que le Commerce & la Navigation des *Suédois* en retire-roient de l'avantage; se persuadant au-reste que la *France*, aussi-bien que l'*Angleterre*, trouveroient dans les *Provinces-Unies* bien plus d'affaires, & une résistance plus vigoureuse qu'ils ne croyoient.

Ces considérations firent prendre en *Suède* la résolution de garder la Neutralité, & de se tenir en repos. On fit donc entendre au Ministre de *France*, Mr. de Pomponne, à son départ de *Suède*: Que l'on délibé-

reroit encore sur l'Alliance défensive que la *France* avoit proposée à la *Suède* ; mais qu'en attendant la Cour de *Versailles* pouvoit être assurée que la *Suède* ne se déclareroit pour aucun des deux Partis, & qu'elle ne traverseroit les *François*, ni dans la Guerre, ni dans les Négociations qui pourroient s'entamer pour une Paix, à-moins que les affaires de l'*Allemagne* ne l'y obligeassent. Néanmoins, comme les bons offices de la *Suède* ne pouvoient avoir de poids qu'autant qu'ils seroient soutenus d'une Armée dans l'*Empire*, à l'entretien de laquelle la *Suède* n'étoit pas alors en état de fournir, on espéroit que la *France* fourniroit sans difficulté les subsides nécessaires pour cela, & que c'étoit là-dessus qu'on pourroit entrer en Négociation avec Mr. de *Konigs-marck*, qui se trouvoit alors à la Cour de *France* (a).

Outre les deux Factions mentionnées qui partageoient le Sénat, il y en avoit encore une troisième entre les Comtes & le reste du Corps de la Noblesse. Cette querelle tiroit son

(a) Ibid §. 33.

son origine de la prééminence que les Comtes s'arrogèrent, en voulant en toutes occasions primer sur les autres Nobles. Dans la suite ces deux Factions firent cause commune avec celles qui divisoient le Sénat, de sorte que la Faction de *la Gardie* embrassa la cause des Comtes, & celle de *Biörnklo* se déclara pour le reste de la Noblesse. Elles ne pensèrent l'une & l'autre qu'à se décrier réciproquement & à s'emparer de l'esprit du Roi.

Les premiers parurent d'abord l'emporter sur les autres. Ils inspirèrent au Roi le désir de la Guerre, & vinrent à bout de mettre mal dans son esprit tous ceux qui étoient portés pour la Paix & pour le redressement des Finances du Royaume. Mais les Partisans de *Biörnklo* & ceux de la Noblesse en général accusèrent *la Gardie* & ses adhérens de s'être vendus à la *France* moyennant de bonnes sommes, & de machiner des desseins pernicieux contre le Roi & le Royaume.

La Faction de *Biörnklo* l'emportoit sur l'autre, en ce que ses sentimens étoient approuvés de la pluralité des

Etats du Royaume; & si la *Hollande* avoit alors voulu ratifier l'Alliance conclue auparavant avec la *Suède* & lui faire toucher les subsides qui y étoient stipulés, il y a toute apparence que la République de *Hollande* l'auroit emporté sur les intrigues de la *France* (a).

Cette nonchalance autant que celle de l'*Espagne*, & le manque de quelques offres avantageuses de la part de l'*Angleterre*, donnèrent peu après à la Faction de *la Gardie* un prétexte spécieux de publier entr'autres choses, qu'il étoit peu glorieux pour le Roi de *Suède* de mendier l'amitié de l'Empereur & de ses Alliés, puisqu'ils faisoient si peu de cas de la *Suède*. Ces raisons débitées avec emphase, furent cause qu'on conclut peu après deux Traités d'Alliance entre la *Suède* & la *France* le 14 Avril 1672.

L'un de ces Traités devoit être rendu public, & l'autre devoit rester secret; & quoiqu'il semblât que le Parti de *Biörnklo* eût eu le dessus, en ce que la *Suède* s'étoit réservé l'interprétation du *Casus fæderis*, & qu'il y étoit

(a) Cit. §. 33.

étoit arrêté qu'elle resteroit neutre durant la Guerre, la suite fit pourtant voir que ces mêmes Traités furent la cause des grands malheurs qui arrivèrent peu de tems après à la *Suède* (a).

Le contenu de ces deux Traités se trouve (*in extenso*) (b). Ils allarmèrent extrêmement l'Électeur de *Brandebourg*, & lui firent former peu après d'étroites confédérations avec l'Empereur, le Roi de *Dannemarc*, la République de *Hollande*, & quelques Maisons puissantes en *Allemagne*; parce que dans le Traité qu'on rendit public, la garantie étoit réciproque entre la *Suède* & la *France*, & qu'il y avoit une stipulation entre Elles en ces termes: Que si quelques Princes de l'*Empire* vouloient assister la République de *Hollande*, la *Suède*, après avoir tenté inutilement la voie des bons offices, tâcheroit de l'y contraindre par les armes (c).

Presque tous les Membres du Sénat assûrèrent bien alors le Ministre de *Brandebourg*, que cette Promesse ne s'é-

(a) Ibid §. 34. 35.

(b) §. 35.

(c) Ibid. §. 36. & Lib. XII. §. 43.

s'étendrait pas au-delà des bornes des bons offices, & de la médiation de la Paix; & que la *Suède* n'entreroit aucunement en activité en faveur de la *France*. Cependant ce Traité rompit l'union entre l'Empereur & la *Suède*; & de la *Gardie* crut avoir beaucoup gagné, d'avoir su mettre le Roi de *Suède* dans les intérêts de la *France*, en lui faisant goûter la douceur de jouir des subsides que fournissoit cette Couronne, & il espéroit d'achever de l'engager entièrement avec la *France* après la fin de la Diète (a).

Il n'y avoit à-la-vérité aucune apparence que la *Suède* entrât en guerre ni contre la *Hollande*, ni contre ses Alliés (b); car quoique les Etats du Royaume assemblés en Diète, eussent approuvé les Alliances avec la *France* & l'*Angleterre*, leur avis en termes exprès étoit: *Que le Roi ne devoit point se mêler dans la guerre des Hollandois, dont le Royaume venoit déjà de ressentir de grandes pertes par rapport à son Commerce.*

Mais

(a) Ibid §. 26.

(b) Ibid §. 20.

Mais les *Suédois* voyant que la *France* étoit prête à renverser toute la République des *Provinces-Unies*, commencèrent à craindre de se voir engagés dans une guerre qu'ils n'étoient pas en état de soutenir; car ils avoient espéré que les *Hollandois* se défendroient beaucoup plus vigoureusement, & qu'en attendant la *Suède* jouiroit paisiblement des subsides de la *France* (a).

Ces Evénemens changèrent entièrement l'état de la *Suède* & la disposition générale de la Nation (b).

Le Ministre de *France*, Mr. de *Feuquières*, se prévalut de la conjoncture, & insista hautement sur l'Envoi de *Troupes Suédoises* en *Allemagne*, comme si leur unique destination eût été de servir la *France*. Il faisoit répandre dans le Royaume par ses Créatures, que les *Troupes* qu'on transportoit en *Poméranie*, ne devoient point agir, mais seulement donner du poids à la médiation de la *Suède*, & avancer la conclusion de la Paix. La *France* voyant les *Suédois* dis-

(a) Lib. XII. §. 6. ad ann. 1674.

(b) Ibid. §. 44.

disposés à seconder ses vues , avoit augmenté les subsides stipulés par le Traité, & par une conséquence assez naturelle elle s'attiroit les éloges de toute la Nation.

On s'accoutumoit insensiblement à lui prodiguer les louanges ; & les Nouvelles qu'on débitoit , n'étoient agréables qu'autant qu'elles étoient à l'avantage de la *France* & desavantageuses à ses Ennemis. On en poussa même la délicatesse , jusqu'à faire une forte reprimande au Maître des Postes , & à le menacer de le priver de son Emploi , s'il publioit des relations qui ne fussent pas favorables à la *France*.

Le nombre des Troupes transportées en *Allemagne* , n'étoit pas à-la-vérité bien grand ; mais aussi Mr. de *Feuquières* ne prenoit pas le change , & ne payoit pas les sommes stipulées tout de suite , mais seulement à mesure que les Troupes étoient embarquées ; afin de s'en assurer d'autant mieux , il envoya de ses gens dans les Ports où l'embarquement se faisoit , pour voir que tout s'exécutât à point nommé (a).

Bien

(a) Ibid. §. 55.

Bien plus, Mr. de Puffendorff rapporte (a) que la Gardie avoit fait des reproches au Ministre de Brandebourg, de ce que son Maître, conjointement avec l'Empereur, s'étoit mêlé dans cette guerre, & avoit ajoûté entre autres choses: Qu'avant la fin de l'année il y auroit 20000 Suédois en Allemagne, & qu'il étoit juste que la Suède tâchât de se saisir de quelque morceau dans le partage qui alloit se faire de l'Empire.

Comme l'Electeur de Brandebourg faisoit en personne la campagne sur le Rhin, le Ministre de France en prit occasion d'insister publiquement sur les obligations où étoit la Suède de secourir la France, puisqu'elle jouissoit depuis longtems des subsides que celle-ci lui avoit fournis (b).

A l'instigation de la Gardie, le Ministre de France demanda une audience publique, dans laquelle il taxa dans les termes les plus forts la conduite de l'Electeur, qui malgré toutes les démonstrations d'amitié de la part du Roi de France, avoit rompu

(a) Ibid. §. 44.

(b) Ibid. §. 53.

rompu la Paix : il concluoit qu'en cette considération , le Roi de *Suède* devoit incessamment faire une invasion dans les Païs de l'Electeur , & il assûroit qu'en ce cas-là le Roi son Maître assisteroit la *Suède* fidèlement dans cette occasion & dans toutes les autres : Il ajoûtoit qu'on avoit d'autant moins de raisons d'en douter , que la *France* avoit de tout tems fait pour la *Suède* plus qu'elle ne s'étoit obligée de faire , &c.

Ceux du Parti de *Biörnkle* se persuadèrent facilement que cette harangue avoit été dictée par Mr. le Comte de la *Gardie* : le Ministre de *Brandebourg* croyoit du-moins y reconnoître plusieurs termes , dont de la *Gardie* s'étoit servi , quand il lui avoit parlé des affaires présentes (a) ; mais l'aveuglement des *Suédois* pour la *France* , étoit tel que les Troupes ne se repaissoient déjà que des espérances des richesses qu'ils alloient acquérir en *Allemagne* , comme il étoit arrivé dans la Guerre triennale (b).

Les

(a) Ibid. §. 54.

(b) Ibid. §. 55.

Les partisans de la *Gardie* renchérissoient encore sur les autres, en se montrant en toutes rencontres plus *François* que les *François* même. Les Officiers des Troupes donnoient aveuglément dans le même panneau, craignant qu'il n'y eût point de guerre, si la *Suède* n'entroit en Alliance avec la *France* (a).

Si la disposition des Gens de guerre étoit telle qu'on vient de le dire, d'un autre côté la forme du Gouvernement étoit toute autre qu'elle n'avoit été ci-devant. Ceux qui étoient revêtus des cinq principales Dignités du Royaume, dirigeoient toutes les affaires pendant la Minorité du Prince, & rendoient compte au Roi & aux Etats de leur administration.

Mais comme le Roi étoit Majeur, il régnoit par lui-même: Et comme il témoignoit assez de penchant pour la Guerre, le Comte de la *Gardie* ne laissoit passer aucune occasion de lui inspirer des sentimens favorables à la *France*.

Dans cette extrémité, la seule ressource qui restât au Parti de *Biörnklo*  
contre

(a) Ibid. §. 57.

contre le crédit que le Comte de la Gardie s'étoit acquis sur l'esprit du Roi & de la Nation , étoit de lui faire sentir qu'on rejetteroit sur lui les événemens fâcheux d'une guerre dans laquelle il engageoit la Nation si mal à propos.

Le Ministre de *France* peu sensible à tous les malheurs que cette guerre pouvoit attirer sur la *Suède* , mettoit à profit une conjoncture si favorable , & insistoit sans relâche pour que les Troupes fussent transportées en *Poméranie* : il étoit assuré qu'elles ne pouvoient y subsister longtems sans périr de faim & de misère , à - moins qu'elles ne fissent une invasion dans les Païs voisins ; & dans cette vue la *France* traîna en longueur le payement des subsides , jusqu'à ce que le Major-Général *Wrangel* fût entré dans le Païs de *Brandebourg* (a).

Après quelques contestations par écrit de la part des Cours de *Suède* & de *Berlin* , Mr. *Wrangel* eut ordre d'entrer dans les Païs de l'Electeur , uniquement , comme le disoit de la *Gardie* , afin d'obliger l'Electeur de  
se

(a) Ibid. §. 57. & 60.

se départir de l'union avec ses Alliés, & de faciliter par-là la Paix entre les Parties belligérantes. On ne vouloit pas même que cette irruption fût regardée comme un Acte d'hostilité entre la *Suède* & l'Electeur de *Brandebourg*.

Lorsque le Ministre de l'Electeur, à son départ de *Suède*, se plaignit des excuses frivoles dont on se servit pour colorer ladite invasion, il eut pour réponse de Mr. le Comte *Sten Bielke* & du Baron *Jean Gullenstierna*: Qu'ils étoient bien mortifiés que l'affaire eût été poussée à cette extrémité: Qu'ils pouvoient l'assûrer, que ni eux ni la plupart du Sénat n'y avoient eu aucune part, & que tout cela avoit été arrêté à leur insu: Qu'il étoit inouï que l'on eût commencé une guerre sans l'agrément & le consentement du Sénat & des Etats du Royaume. Que le Comte de la *Gardie* & le Baron *Wrangel* en étoient les seuls auteurs, mais qu'un jour ils pourroient bien payer cher une entreprise si dangereuse: Que la *France* avoit bien promis de payer un million de livres subsides par an pour l'entretien des Troupes, mais que la seule  
entre-

entreprise qu'on venoit de faire en couteroit le triple & plus au Royaume : qu'outre que *de la Gardie* étoit de corps & d'ame livré à la *France*, il avoit cru trouver dans cette guerre la meilleure occasion de se venger du Parti de *Biörnklo* : que pour cette fin il avoit si bien fait, que cinq Membres de tout le Sénat régloient seuls & arrêtoient entr'eux les affaires les plus délicates & les plus importantes du Royaume, & que pour ce moyen & les cent mille écus qu'il avoit reçu du Ministre de *France*, il avoit encore su mettre le Comte *Pierre Brabe* dans ses intérêts (a).

En attendant, *Wrangel* lâcha la bride aux Troupes *Suédoises* dans le País de *Brandebourg*, où la Discipline Militaire n'étoit nullement observée. Il leur laissoit commettre toutes sortes d'excès à l'instigation d'un Officier *François*, dont le Ministre de *France* en *Suède* le faisoit accompagner pour l'observer, & pour être témoin de tout ce qui se passoit dans cette Campagne (b).

Mais

(a) Ibid. §. 61.

(b) Ibid. §. 65. & Lib. XII. §. 32.

Mais la conduite que tenoit Mr. *Wrangel*, donna à l'Electeur occasion d'en porter des plaintes au Roi de *Dannemarc* & aux Etats-Généraux de la République de *Hollande*; ce qui dans la suite produisit la Confédération qui se fit entr'eux au grand des-avantage de la *Suède* (a).

La *Suède* ne fut pas longtems sans ressentir les mauvais effets de conduite de son Général. L'Electeur de *Brandebourg* accourut en diligence au secours de ses Etats, & conduisit sa marche avec tant de prudence & de secret, qu'il surprit les *Suédois* près de *Zatenau*, les défit, & fit beaucoup de prisonniers. Il n'en resta pas-là; trois jours après, il attaqua *Wrangel* lui-même, dont l'Armée qui regorgeoit de butin, fut d'abord mise en déroute, & ne sôûtint point du tout la gloire que la *Suède* s'étoit acquise en *Allemagne* par les Armes. Les *Suédois* battus de tous côtés, furent obligés d'abandonner, après des pertes considérables, toutes les Terres de *Brandebourg* (b).

La

(a) Ibid. §. 61. & 62.

(b) Ibid. Lib. XII. §. 34-37. ad ann. 1675.

La consternation que la nouvelle défaite aussi peu attendue causa en *Suède*, étoit peu propre à réparer la brèche que venoit de souffrir la gloire de la Nation *Suédoise*, & ne pouvoit prévenir les effets des Confédérations qui se formoient contre la *Suède*. Au-contraire, cette même défaite des *Suédois* fut la principale cause que le Roi de *Danemarck*, la République de *Hollande*, les Ducs de *Brunswick-Lunebourg*, l'Evêque de *Munster* & d'autres, n'étant plus retenus par la crainte, levèrent le masque, & se préparèrent tout de bon à la guerre contre la *Suède* (a).

Ils ne tardèrent pas non plus d'en venir aux hostilités, & dès que la *Suède* eut été mise au ban de l'Empire par l'Empereur (b), ils délibérèrent entr'eux sur la manière de faire vider entièrement à la *Suède* le Territoire de l'*Allemagne* (c).

Pour en venir à bout, l'Electeur entra avec une puissante Armée, en  
Pomé.

(a) Ibid, §. 37. ad 42.

(b) Ibid. § 39.

(c) Ibid, §. 41. & Lib. XIV. §. 39, 40.

*Poméranie* (a), & assisté de ses Alliés chassa tout-à-fait les *Suédois* de l'*Empire* (b).

On fait trop les autres suites de cette malheureuse guerre, & que la *Suède* courut grand risque de se voir enlever la *Scanie* par les *Danois*, pour qu'il soit nécessaire d'entrer dans quelque détail là-dessus.

Mais ce qui mérite d'être remarqué, c'est que la *France*, ayant à la faveur de la diversion que les *Suédois* firent dans l'*Empire*, obtenu une Paix assez avantageuse de ses Ennemis, fit à-la-vérité paroître quelque désir de procurer une Paix tolérable à la *Suède*. Cependant dans les Négociations particulières qui se tinrent à *Fontainebleau*, elle assigna aux Maisons de *Brandebourg* & de *Lunebourg* & à l'Evêque de *Munster* des Morceaux si considérables des Provinces de *Suède* en *Allemagne*, & des Droits si importans, que la Couronne perdit plus de quarante mille écus de son revenu annuel (c).

Malgré

(a) Ibid. §. 54.

(b) Ibid. Lib. XVI. §. 64.

(c) Ibid. Lib. XVII. §. 78.

Malgré tout cela, la *France* demeurera dans la persuasion que la *Suède*, sans égard à la perte qu'elle venoit de faire & au peu d'assistance réelle qu'elle avoit eue de la *France* dans la dernière Guerre & dans le Traité de Paix qui l'avoit suivi, devoit également former ses conseils & prendre ses mesures sur le bon-plaisir de la *France*. Pour cette fin elle envoya son Ambassadeur *Bazin* au Roi *Charles XI.* en 1682, dans l'intention de renouveler l'amitié & d'entrer dans de nouveaux engagements mutuels. Mais comme cet Ambassadeur prétendoit des honneurs extraordinaires à son introduction à l'Audience, & que le Roi ne voulut pas les lui accorder, il s'en fâcha tellement qu'il s'en alla sans avoir eu d'audience (a).

On se faisoit avec plaisir de cette occasion pour rompre toute liaison avec la *France*, & le Chancelier *Benoit Oxenstierna* ne put s'empêcher de dire en ce tems-là au Ministre de *Brandebourg*: Que depuis le tems du Roi *Gustave-Adolphe*, jusqu'à la

(a) Ibid. Lib. XVIII §. 76.

la dernière Paix conclue en 1679, la *Suède* avoit éprouvé en toute façon que la *France* ne se fert de ses Alliés que pour exécuter ses desseins ambitieux ; & ne leur rend pas même les services qu'exige la reconnoissance, mais se moque & insulte à leur simplicité.

Que l'argent de *France* étoit comme les ailes de l'Aigle, qui s'envoloit même avec ce qui étoit justement acquis. Que les trois millions que le Roi de *Suède* avoit tirés de la *France*, avoient non seulement couté à la *Suède* cinquante autres millions, mais lui avoit aussi fait perdre l'ancienne réputation de ses Armes. Que la *France* outre cela avoit, sans nulle raison, séquestré le Duché de *Deux-Ponts*, en offrant au Roi de *Suède* quelque somme d'argent, comme si ce Duché étoit à vendre. Que les Ministres de *France* avoient parlé de la *Suède* avec le dernier mépris, en appelant ses Rois de petits Régens qui servoient pour la Solde. Que la *France* dans la dernière Guerre avoit fait présent à l'Electeur de *Brandebourg*, au Duc de *Zell* & à l'Evêque de *Munster* de bons Mor-

ceux qui faisoient partie des Provinces de *Suède* en *Allemagne*, quoiqu'il ne tint alors qu'au Roi de *France* de faire non seulement rendre à la *Suède* ses Provinces en entier, mais de lui procurer aussi une satisfaction proportionnée à ses pertes. Le Chancelier *Oxenstierna* concluoit de toutes ses raisons, qu'il étoit de l'intérêt de la *Suède* de s'allier étroitement avec l'Empereur & l'*Empire* (a).

La *France* avoit toujours gardé comme une maxime constante, d'avoir au-moins une des Puissances du *Nord* pour son amie ou alliée, & d'agacer les Couronnes du *Nord* l'une contre l'autre. Le dépit qu'elle eut de voir que la Cour de *Suède* fermoit l'oreille à ses propositions, fut cause qu'elle se tourna du côté du *Dannemarc*, & fit tout au monde pour irriter cette Couronne, aussi bien que l'Electeur de *Brandebourg* & d'autres Princes de l'*Empire* contre la *Suède* (b).

Dans cette vue le Roi de *France*  
en-

(a) Ibid. Lib. XVIII. §. 76. ad ann. 1682.

(b) Ibid. §. 90. & 92.

envoya à l'improviste l'an 1683 une Escadre de 24 Vaisseaux de guerre dans le *Sund*, pour encourager le Roi de *Dannemarc* à commencer la guerre, ayant pour cela enjoint à son Amiral de mettre en exécution ce que la Cour *Danoise* lui ordonneroit (a).

Ce ne fut pas faute de bonne volonté que le *Dannemarc* n'entra pas d'abord en guerre avec la *Suède*, surtout espérant que le Roi de *Suède* seroit en même tems attaqué par la *Russie*; mais il craignoit trop les Puissances Maritimes, qui firent entendre qu'elles ne pourroient pas souffrir que la *France* & les Catholiques augmentassent leur force par l'abaissement de la *Suède*.

Les desseins pernicieux de la *France* furent donc rompus cette fois-là, & n'aboutirent à rien (b).

Néanmoins, pour faire comprendre à la *France* que la Cour de *Suède* n'étoit pas tout-à-fait insensible à de pareilles marques d'ingratitude, le Roi de *Suède* envoya, quelque tems après,

(a) Ibid. §. 98. & 99.

(b) Ibid. Lib. XVIII. §. 99. & 136.

après , six Régimens de Troupes Auxiliaires à la République de *Hollande* , lesquelles , outre 12 Vaisseaux de guerre , furent augmentées de six autres. Elles rendirent de bons services en *Brabant* aux Alliés contre la *France* , & ne contribuèrent pas peu à arrêter les projets ambitieux de la Cour de *France* , de vouloir ériger la cinquième Monarchie Universelle.

*Lettre de la Reine CHRISTINE à Mr. d'Olyvekrans , Gouverneur - Général de ses Domaines en Suède. Donnée à Rome le 30 Mai 1682.*

SI vous aimez la *Suède* , travaillez de toutes vos forces à rompre le renouvellement d'Alliance qu'on nous fait craindre entre la *Suède* & la *France*. Si l'on quitte le parti des Alliés , la *Suède* va se perdre sans ressource ; & souvenez-vous que je l'ai prédit. L'unique moyen de conserver la *Suède* , est de se tenir fermement attaché au Parti de la *Hollande* & de l'*Empire*. Si elle le quitte , elle périra infailliblement. Au-reste vous êtes si fort appliqués à mon service ,

vice, & vous faites si bien tout, que je ne faurois me lasser de vous témoigner la satisfaction que vous me donnez. Continuez à me bien servir, & foyez certain que je ne vous ferai pas ingrate.

CHRISTINA ALEXANDRA.

TRADUCTION d'une Lettre que CHARLES XI. Roi de Suède, adressa au Sénat le 1. de Janvier 1682, lorsque retenu au lit par une maladie depuis quelque tems, il ne comptoit plus d'en revenir.

COMME je suis très-bien informé que parmi Meilleurs les Sénateurs que j'ai établis Tuteurs de mon cher Fils, le Seigneur Prince Charles, aussi bien qu'entre le reste des Sénateurs, il s'en trouve plusieurs qui sont entièrement livrés à la France (\*), je ne puis

(\*) Dans l'Original qui est Suédois, l'expression est *qui ont des estomacs François*. C'est une maladie, que l'exhortation de ce grand Prince n'a point guérie: elle faisoit déjà assez de dégât du tems de Puffendorff; qui en trouve l'origine dans une espèce d'Argument éblouissant, qui est plus puissant sur l'esprit des Ministres, que la considération de l'intérêt de leur Patrie. C'est ainsi qu'il s'ex-

puis me dispenser de les exhorter à rester fermement attachés aux Alliances que j'ai conclues, les trouvant les plus sûres & les plus avantageuses à la *Suède*. La *France* m'a trompé une fois, & après y avoir été attrappé, je n'y retournai plus. Je vous conseille de-même, Messieurs, de vous tenir en garde contre les intrigues & contre les factions, de rester *Suédois*; & en recherchant la bienveillance de mon Fils, de demeurer attachés à l'Intérêt & au Bien de la Patrie. C'est à quoi je vous exhorte tous en général, & chacun en particulier; vous priant, au nom de Dieu, de ne pas oublier ce dernier avis.

CAROLUS.

TRADUCTION d'une Lettre du Roi CHARLES XI. au Comte Benoit d'Oxenstierna, Sénateur & Chancelier de *Suède*.

**J**E ne trouve point de termes assez forts pour vous exprimer ma recon-

prime dans la Préface de la Dissertation rapportée ci-devant; & nous avons vu les progrès que cette maladie fit sous le Règne suivant, même sous celui de *Charles XII*.

connoissance du service que vous m'avez rendu ; puisque c'est vous, après Dieu, qui avez garanti notre chère Patrie des calamités de la Guerre, & qui nous avez fait jouir d'une heureuse Paix pendant sept années consécutives. Tout l'or du Monde ne peut suffire à payer un si grand service ; & c'est, après Dieu, à vos fidèles services, à vos soins infatigables, à votre prudence consommée que j'en suis uniquement redevable. Je vous conjure donc, Monsieur, de persister constamment dans un dessein si salutaire, & de ne vous en écarter jamais. C'est en vous que je mets toute ma confiance, & je suis &c.

Traduction de la Lettre du Roi CHARLES XI. à Mr. le Baron de Lillieroth, Ambassadeur de Suède à la Cour de France, donnée à Stockholm le 23. d'Août 1682. au sujet des Prétentions au Cérémonial de Mr. de Bazin, Ambassadeur du Roi de France à la Cour de Suède. CHARLES &c. Notre faveur spéciale &c.

L'Ambassadeur de France, Mr. de Bazin, nous ayant notifié la naissance  
du

du Duc de *Bourgogne* Fils du Dauphin, en a pris occasion de parler du Cérémonial qu'il prétend devoir être observé à sa réception, & quand il pourroit être ammené à l'Audience. Il a fait entendre qu'il ne pouvoit pas être content du règlement qui avoit été fait par nous, & qui avoit été observé avec l'Ambassadeur du Roi de *Dannemarc*. Il a tâche de soutenir ces mêmes prétentions à l'égard du Comte *Benoît Oxenstierna*, comme vous l'apprendrez par la lettre que ledit Comte vous en écrira.

Nous pouvons d'autant moins approuver la conduite dudit Ambassadeur, que Nous trouvons sa prétention mal fondée; puisqu'il nous sera aussi libre qu'aux autres Puissances de régler les Cérémonies chez nous, de la manière que nous les jugeons convenables à nous. Desorte que ce qui a été observé aux réceptions des Ambassadeurs dans le tems de notre Minorité, Nous peut si peu obliger, que de confirmer ce qui d'ailleurs a été fait pendant notre Minorité, & que nous avons trouvé nécessaire de changer. Nous ne voyons donc aucune raison pourquoi le susdit Ambassadeur  
peut

peut prétendre de vouloir se tenir à ce qui a été en usage avant notre Avénement à la Régence, quand les Ambassadeurs avoient été conduits à l'Audience par deux de nos Sénateurs, & qu'il puisse refuser ce qui s'observe en *France*, où les Ambassadeurs ne sont introduits que d'un seul, surtout puisque nous pouvons avec raison mettre nos Sénateurs en parallèle avec les Ducs & Pairs de *France*; parce que ceux-là ne sont pas moins chez nous que ceux-ci en *France*, des personnes les plus distinguées. L'Ambassadeur ne peut pas non plus se plaindre de ce que le nouveau Règlement arrêté par Nous, & en conséquence duquel les Ambassadeurs ne sont reçus & conduits que par un seul de nos Sénateurs, soit introduit ou exécuté en sa personne, puisqu'il n'ignore pas que l'Ambassadeur de *Dannemarc* a déjà été traité en conformité de cela. C'est aussi pour cela que nous ne pouvons pas comprendre par quel motif (à-moins que la volonté ne doive tenir lieu de raison) le Roi de *France* puisse prétendre quelque préférence dans le Cérémonial devant le Roi de *Danne-*  
*marc.*

*marc.* Ayant fait remonter tout ce que ci-dessus audit Ambassadeur *Bazin*, Nous n'avons pas voulu omettre de vous en faire part gracieusement, pour que vous puissiez vous régler là-dessus en tems & lieu. Nous prions que le Tout-puissant vous ait en sa sainte garde.

CAROLUS.

TRADUCTION de la Lettre du Roi CHARLES XI. à Mr. de *Lillieroth*, Ambassadeur de *Suède* à la Cour de *France*, du 16 Septembre 1682, touchant l'Ordonnance de l'Audience des Ambassadeurs & au sujet du départ de Mr. de *Bazin*.

CHARLES &c. Notre faveur spéciale &c.

NOUS avons appris par votre Lettre du  $\frac{23 \text{ Août,}}{5. \text{ Sept}}$  ce que vous avez rapporté entre autres choses de Mr. de *Croissy*, & combien il s'est formalisé envers vous au sujet de l'Ordonnance que nous avons faite pour faire conduire les Ambassadeurs de *France*, seulement par un de nos Sénateurs: disant que le Roi son Maître

Maître ne pouvoit pas reconnoître la dite Ordonnance , parce qu'elle diminuoit l'honneur dont les Ambassadeurs *François* avoient de tout tems jouï en *Suède*, furtout comme l'autorité & la grandeur d'un Sénateur du *Roi* feroit fort diminuée, enforte que la réception qui se fit par un des Sénateurs du *Roi* ne pouvoit être comparé avec l'honneur qu'on a fait à nos Ambassadeurs en *France*, où ils ont été conduits par un Prince, & que par cette considération *Mr. de Bazin* avoit eu ordre de retourner d'ici. Comme ce raisonnement de *Mr. de Croissy* se fonde sur une passion indiscrete, plutôt que sur quelque raison, ainsi vous lui avez très-bien mis sous les yeux le tort qu'il a, & agréons entièrement la réponse que vous lui avez donnée, ne trouvant pas que rien de tout ce que *Croissy* a allégué, méritât en aucune façon d'être pris en considération, ni que cela pût nous porter à changer le Règlement que nous avons établi. Or ayant fait comprendre à *Bazin* ici que nous voulons tenir ferme à la résolution prise, il nous a fait entendre qu'il avoit ordre de se retirer d'ici:

ce qu'il a aussi déclaré aux autres & surtout au Comte *Benoît Oxenshierna*, quand il étoit venu chez lui, pour lui faire comprendre de notre part le droit que nous avons de disposer librement du Cérémonial dans notre Royaume de la même manière que d'autres Rois & Etats le font & le pourront faire chez eux; mais au-lieu de se faire payer de raison, *Bazin* s'est comporté à cette occasion importunément, & pour les civilités qui lui ont été faites il s'est laissé emporter par des expressions & des reproches insupportables, comme vous le verrez par la relation ci-jointe (\*). Nous n'examinerons pas quel ordre on peut lui avoir donné pour faire ici des remontrances quant à l'affaire même. Mais nous nous assurons que tout ce qu'on en pourroit dire seroit aussi facilement réfuté, comme vous l'avez fait très-solidement à l'égard de ce que *Croissy* en avoit allégué. Trouvant donc ses expressions insolentes, dont il n'a pas même voulu épargner notre propre

(\*) Consultez PUFFENDORFF, *Hist. Brandenb. Lib. XVIII. §. 76. ad ann. 1682.*

personne , en se servant de fortes invectives contre notre Sénat, il ne nous a pas été possible de les souffrir. Car vouloir rejeter les raisons qui nous ont porté à établir le susdit Règlement , c'est nous reprocher toute sorte de partialité, & que nous n'entendions pas ce que nous devions faire ou ne pas faire. En quoi nous ne pouvons pas plus reconnoître la décision de *Bazin*, que le Roi de *France* voudroit assujettir ses Résolutions aux jugemens de nos Ambassadeurs, & de reprocher à ceux de notre Sénat que ce sont des personnes de nulle valeur, mais que l'on doit les considérer comme des zéros, c'est nous reprocher d'avoir un Conseil qui ne consiste que de personnes de rien & méprisables: ce qui nous feroit d'autant moins d'honneur, que nos Ancêtres les Rois de *Suède* ont de tout tems eu autour d'eux un Sénat fidèle & de haute considération. Le changement du nom de Sénateur du Royaume ne pouvant aussi peu diminuer le respect, la dignité & l'honneur de notre Sénat Royal d'à-présent, que quand il fut autrefois appelé le Sénat du Royaume,

O

puis-

puisque nos Sénateurs d'aujourd'hui ne jouissent pas de moins d'immunités & de dignités que les autres en ont joui en leur tems. Nous ne reconnoissons pas non plus quelque distinction entre nous & le Royaume; & puisque c'est notre Royaume qui est gouverné par nous, ainsi il ne faut pas deux, mais seulement une forte de Sénat. Nous ne pouvons pas outre cela voir de quel droit *Bazin* ose reprocher à ceux de notre Sénat, qu'ils ne font que de simples Gentilshommes, pauvres, & d'une si grande dépendance qu'à notre bon-plaisir nous les pouvons mettre en place & les congédier; s'imaginant par conséquent qu'ils ne puissent pas être comparés aux Ducs & Pairs de *France*. Car en premier lieu, nous ne reconnoissons aucun Potentat, encore moins son Ministre, assez bon de pouvoir censurer les personnes de notre Sénat, & d'y mettre quelque prix; & après cela, qui est-ce qui ignore qu'il s'en trouve aussi parmi les Ducs & Pairs de *France*, & des personnes qui ne comptent pas beaucoup de degrés dans leurs extractions pour en vouloir s'arroger quel-

quelque avantage sur ceux qui sont dans notre Sénat ? Comme il y en a aussi parmi ceux de *France*, où les richesses n'abondent pas, & qui ne sont nullement dans l'indépendance de n'être pas sujets aux droits de leur Roi de pouvoir les déposer & de disposer d'eux, selon que la raison le lui pourra dicter. Or, comme nous ne pouvons pas croire que quelque ordre que le Roi de *France* pût avoir donné à *Bazin* à l'égard de l'affaire même (persuadée néanmoins que quand nos raisons lui seront dûment rapportées, il les trouvera concluantes, & se montrera lui-même équitable) il eût pu enjoindre à *Bazin* la conduite impertinente qu'il a tenue ici. Ainsi nous la jugeons si sensible, que nous ne pouvons pas lui accorder la grace de s'approcher plus de nous ; & qu'en conséquence de cela, quand il avoit demandé d'être admis à l'Audience de congé, nous lui avons fait remonter ses discours impertinens, & qu'il devoit s'attribuer la cause que nous ne pouvions pas l'admettre ; mais que nous voulions faire rapporter ses impertinences au Roi son

Maître. C'est pourquoi nous vous ordonnons gracieusement, que vous cherchiez l'occasion de rapporter au Roi de *France* lesdites impertinences de *Bazin*, que vous comprendrez tant par ce qui a été dit ci-dessus, que par la relation ci-jointe; & de lui faire comprendre, que nous avons toute autre confiance en sa générosité, que de vouloir croire que *Bazin* eût eu ordre de se conduire de la manière qu'il l'a fait, & que nous nous flattons qu'il desaprouvera de telles extravagances de *Bazin*; car en cas que celui-ci voulût écrire à sa Cour, &, comme il est à croire, nier ses expressions, & apparemment imputer au Comte *Benoît Oxenstierna* quelque emportement, le susdit *Bazin* est d'autant moins en état de le soutenir, qu'il a été obligé d'avouer même aux autres, que ledit Comte lui a tenu ses propos avec toute la civilité requise.

Nous vous laissons les mains libres d'insinuer au Roi de *France* tout ce que ci-dessus, ou de bouche ou par un Mémoire, selon que vous jugerez le plus convenable à l'endroit

droit où vous êtes : voulant en outre que vous fassiez part de cette affaire à tous les autres Ministres Etrangers, puisque nous ne doutons pas que *Croissy* & les autres Ministres *François* ne tâchent de leur en donner de mauvaises impressions.

Quant au discours de l'Envoyé de l'Empereur dont *Croissy* s'est plaint, il faut que vous sachiez que cela s'est passé à son Audience Publique auprès de nous. Nous vous envoyons ci-joint une Copie de ce Discours ou Harangue, avec la réponse qui lui a été donnée de notre part. A quoi nous avons trouvé nécessaire d'ajouter, combien *Bazin* se formalise de ce que ledit Envoyé de l'Empereur a été admis à notre Audience, avant que *Bazin* l'ait eue auprès de nous : y donnant l'explication, comme si l'on cherchoit de manière & d'autre de desobliger le Roi de *France* & de le dégoûter. Mais c'est justement par-là que l'impertinence de *Bazin* & ses soins de causer des mesintelligences fautent d'autant plus aux yeux de tout le monde, qu'il est toujours d'usage,

O 3

que

que celui qui se fait annoncer le premier pour avoir Audience, l'obtient aussi avant l'autre, & que pour cela on ne pourroit pas raisonnablement prétendre de nous, qu'en cas que *Bazin*, qui n'ayant demandé Audience, l'eût voulu remettre d'un tems à l'autre, nous n'eussions pas en attendant voulu entendre les propositions que d'autres voudroient nous faire. Que ce seroit autre chose, si *Bazin* avoit lui le premier, ou en même tems que l'Envoyé de l'Empereur, demandé l'Audience, & que celui-ci y eût été admis préférablement à lui *Bazin*: ce qui ne s'est pas pourtant fait. Nous prions Dieu qu'il vous ait &c.

CAROLUS.

TRADUCTION de la Lettre du Roi CHARLES XI. au même, du 27 Septembre 1682, au sujet du départ de Mr. *Bazin*, & comment Mr. *Lillieroth* se conduira en parlant de France.

CHARLES &c. Notre faveur spéciale &c.

NOUS

Nous avons reçu vos deux Lettres du  $\frac{1}{11}$  &  $\frac{8}{12}$  Septembre, & en avons gracieusement appris ce qu'entre autres choses vous y avez rapporté de votre entretien avec *Croissy* au sujet de notre Ordonnance par rapport au conduit des Ambassadeurs Etrangers à leur première & dernière Audience. Nous jugeons les remontrances que vous avez faites là-dessus à *Croissy* très-bien fondées, & valables pour prouver à la *France*, avec combien peu de raison elle se formalise de ladite notre disposition & ordonnance. Nous ne doutons pas que vous n'avez déjà reçu nos dernières Lettres, d'où vous aurez compris ce que nous vous avons gracieusement mandé de la conduite & de la retirade de *Bazin* d'ici. Comme la *France* a fait remarquer par-là un orgueil particulier, il pourroit arriver qu'elle le voudroit aussi montrer dans la suite, & sans y réfléchir ou se prêter à la raison, continuer dans ses impertinences envers nous, & en conséquence de cela prendre quelque résolution defagréable à votre égard; puisque lui, *Bazin*, à son départ d'ici, a fait entendre qu'il ne vous

feroit pas non plus permis de rester plus de tems à la Cour de *France*. Et quoique nous présumions qu'on ne voudra pas pousser cette affaire si avant, ou l'engager si ouvertement jusqu'à rompre toute correspondance, mais plutôt qu'en fuscitant tous vos Créanciers, on voudroit vous contraindre à une retirade, ou vous desobliger de quelqu'autre manière: surtout, comme nous n'avons pas obligé *Bazin* de se retirer d'ici, mais aurions plutôt voulu qu'il fût resté, en lui montrant toutes sortes de civilité, seulement qu'il eût voulu agréer la réception que nous lui aurions faite en vertu de la disposition, qui ne nous est pas moins libre qu'au Roi de *France* & à d'autres Rois de faire au sujet du Cérémonial. Toutefois si, contre toute attente, il arrivoit qu'on vous fît comprendre que vous eussiez à vous retirer, nous ne trouvons pas en ce cas-là à nous bienséant de vous y laisser demeurer à quelque prostitution, mais il faut alors que vous tâchiez de prendre votre congé; & si on vouloit vous en refuser l'Audience, vous pourrez montrer à *Croissy* le tort qui en pourroit

ré.

résulter, & qu'il vous feroit def'agréable de remarquer par-là, comment la France veut de son côté donner fujet d'arrêter la continuation de l'ancienne bonne correspondance, laquelle nous avons été & sommes encore disposés de toujours entretenir. Et en cas qu'on eût intention de vous causer quelque chagrin par vos Créanciers, nous avons enjoint bien sérieusement à notre Comptoir d'Etat, de vous remettre sans perte de tems les sommes d'argent dont ledit Comptoir vous aura nouvellement écrit &c.

CAROLUS.

Avis du Comte Benoît Oxenstierna, Chancelier de Suède, au sujet des Alliances de ce Royaume avec celui de France, donné au Roi CHARLES XI. le 19 Mai 1692.

SIRE,

J'AI toujours fait les plus grands efforts pour remplir fidèlement les devoirs & les charges auxquelles j'ai été appelé & attaché par fer-

ment. Le Tout-puissant par sa grace a si bien secondé mes intentions, que j'ai eu la satisfaction de voir que mes gracieux Maîtres ont reconnu mes pénibles travaux, & ont eu pour agréable les services que je leur ai rendus pendant quarante-quatre ans que je leur ai consacrés.

Il est vrai que je n'ai pu me flatter d'avoir eu ce bonheur durant la Régence de la Minorité de Votre Majesté, puisque mes sentimens ne se font pas toujours accordés avec ceux qui dirigeoient alors les affaires publiques. Je me suis au- contraire attiré leur mauvaise volonté, dont j'ai ressenti les effets dans plusieurs rencontres.

Pour être au fait de ce qui s'est passé, & dont je prendrai la liberté de faire ici un très-humble rapport à Votre Majesté, la suite des affaires demande que je remonte jusqu'à l'An 1660, assuré que Votre Majesté daignera m'écouter, puisqu'il y va de son intérêt à en être plénièrement instruit.

Sitôt que la nouvelle de la mort prématurée du Roi *Charles-Gustave*, de glorieuse mémoire, Père de Votre Majesté, fût apportée en *Prusse*, où l'on traitoit

traitoit de la Paix entre la *Suède* & la *Pologne*, il se trouva deux de nos Plénipotentiaires, qui, à la persuasion de la Cour de *Pologne*, me pressèrent de donner mon consentement, comme ils avoient déjà donné le leur, à ce que le Roi *Jean Casimir* portât le titre de Roi de *Suède*, & se servît des armes de ce Royaume, sa vie durant. Comme ce point avoit été non seulement contesté de part & d'autre pendant l'espace de 60 ans, mais qu'il avoit été aussi la cause de la guerre entre les deux Etats, (car le Roi de *Pologne* avoit fait faire une protestation solennelle par son Ambassadeur *Morsten*, à l'avénement de feu Sa Majesté à la Couronne de *Suède*, en réservant les droits qu'il prétendoit y avoir; comme aussi au titre & aux armes de Roi de *Suède*, dont il vouloit se servir) je fus d'avis que l'on devoit d'autant moins prêter l'oreille à une pareille proposition, que l'on ne devoit pas même la prendre *ad referendum*; puisque je n'étois que trop informé, jusqu'à quel point ce grand Roi auroit été sensible à cet article, & que personne n'auroit osé lui en faire la moindre mention, pendant

dant qu'il vivoit. Néanmoins nos deux Ambassadeurs ayant fait espérer à ceux de la République de *Pologne* qu'ils termineroient cette affaire comme ils le désiroient malgré moi, mais n'en pouvant venir à bout ils ont jetté leur haine sur moi, & ils m'ont fait effuyer dans la suite toute forte de persécutions.

Après que la Paix eût été conclue avec la *Pologne*, comme je retournois en *Suède* avec les autres Ambassadeurs, je fus attaqué en chemin d'une maladie qui retarda mon arrivée. En attendant, le Sénat avoit pris la résolution d'envoyer le Comte *Schlippenback* comme Ambassadeur en *Pologne* pour une affaire de grande importance. Lorsque ses Instructions furent présentées par feu Mr. *Ehrensten* à Sa Majesté la Reine Douairière & aux Sénateurs pour être signées, on trouva à propos d'en faire encore une fois la lecture, parce que jusques-là je n'en avois encore eu nulle connoissance: la Reine, aussi-bien que quelques Membres du Sénat, croyoient que je pourrois peut-être avoir quelques remarques à y faire, parce que j'étois depuis peu de retour de ce

Païs-

Pais-là, & que j'avois dirigé les affaires de la Chancellerie dès le commencement de la guerre.

Lorsqu'on eut achevé la lecture de ces Instructions, on me demanda ce que j'en pensois. Le pas étoit glissant, & il y avoit de la témérité de se hasarder à critiquer ce qui avoit été arrêté dans le Sénat. Je crus cependant que pour satisfaire à mon serment, j'étois obligé en conscience de dire mon sentiment.

Je fis donc mes objections assez au long, & je dis que le fondement sur lequel toute la délibération s'appuyoit, n'étoit rien moins que solide; puisqu'on y posoit en fait que la *Pologne* se trouvant dans une situation très-dangereuse, il étoit de l'intérêt de la *Suède* de la secourir pour empêcher que l'Empereur n'emportât la Couronne de *Pologne*.

Qu'en conséquence on avoit résolu d'envoyer une Ambassade en *Pologne*, pour promettre qu'on enverroient une Armée de vingt mille hommes en *Prusse* au printems prochain, afin de repousser & de faire échouer les desseins de l'Empereur.

Tout ceci ne servoit pourtant que  
de

de prétexte, & cachoit un dessein bien différent. „ C'étoit que les Troupes „ *Suédoises*, lorsqu'elles auroient passé „ la mer à *Dantzic*, forceroient les „ *Polonois* qui ne vouloient pas consentir à l'Élection d'un *François* pour leur Roi du vivant du Roi *Jean Casimir*, de donner leur consentement à cette élection.

Ce projet venoit de la *France*, & toute l'intrigue étoit menée par la Reine de *Pologne*, qui, moyennant l'assistance de la *Suède*, vouloit de force élever le Fils du Prince de *Condé* sur ce Trône, & qui s'étoit proposée de lui faire épouser sa Nièce la *Princesse Palatine*.

Les motifs que la Reine employa pour engager l'un & l'autre des Ambassadeurs à seconder ses vues, & à pousser cette affaire, ne m'étoient que trop connus ; & c'étoit par-là même qu'il n'étoit pas difficile de les convaincre, qu'il n'y avoit nulle raison de craindre que la *Pologne* fût subjuguée par l'Empereur, qui n'y avoit pas un seul Soldat, & ne pouvoit y commencer une guerre après les deux armées qu'il y avoit perdues, & que les *Polonois* avoient

avoient taillées en pièces , comme tout le monde le favoit ; desorte que l'Empereur n'étoit nullement en état de les contraindre à recevoir un Prince *Autrichien* sur leur Trône. Outre cela la *Suède* n'ayant pas été requise par la République d'envoyer quelques Troupes à son secours , & n'y ayant rien de stipulé , ni avec la Cour de *Pologne* , ni avec la République , pour leur subsistance , encore moins pour les autres choses nécessaires , qui demandent des arrangemens préalables pour une expédition si éloignée , ces Troupes couroient risque d'y périr de faim & de misère. J'y ajoûtai encore d'autres considérations , savoir , que je ne m'apercevois pas que la *Suède* pût retirer la moindre utilité de cette entreprise , qui au-contraire nous engageroit dans des dépenses énormes , & nous obligeroit de sacrifier une grande quantité de monde ; d'ailleurs , qu'en nous mêlant des affaires d'autrui , & qui ne nous regardoient pas , nous pourrions nous attirer sur les bras tous nos Voisins & d'autres Puissances , & cela de gayeté de cœur & sans aucune nécessité. Que cette démarche dans le

tems

tems d'une Minorité feroit inexcuſable , ſurtout parce que nous avions grand beſoin de la Paix après une guerre ſi longue, & qui avoit couté tant de ſang & des ſommes immenſes à la *Suède*. Regardant donc cette Ambaſſade comme contraire à l'avantage du Royaume & aux intérêts de Votre Majeſté, je la déconſeillai de toute façon; & ce que je dis à ce ſujet, fit tant d'impreſſion ſur les eſprits de la plupart des Sénateurs, qu'ils revinrent de leur premier avis & applaudirent au mien. Les ſuſdites Inſtructions furent donc changées, & réglées deſorte que le Comte *Schlippenback* ne pourroit rien conclure de ce qui avoit été ci-devant arrêté, mais feroit ſon rapport de toutes les propositions qu'on lui feroit à cet égard. Mais comme on ſavoit pourtant qu'il étoit fort porté pour cette affaire, il étoit toujours à craindre que ſon Ambaſſade ne fût préjudiciable à la *Suède*. Le vaiſſeau qui devoit le transporter à *Dantzic* échoua malheureusement avec lui à peu de diſtance d'ici, & tout le monde regarda ce naufrage comme quelque choſe d'ominieux. L'avis que j'ouvris dans  
cette

cette occasion , fut regardé de fort mauvais œil par ceux qui furent très-fâchés de voir leur dessein arrêté , & les Instructions de l'Ambassadeur changées de la manière dont j'avois opiné.

Ce fut aussi la raison pour laquelle les plus zélés à pousser cette affaire , qui étoient alors les plus puissans dans le Sénat , s'efforcèrent de m'éloigner du Royaume , ne voulant souffrir autour d'eux que ceux qui sans aucune contradiction seconderoient en tout leurs intentions. Je fus donc contraint d'aller en *Livonie* , & d'y faire la fonction de Gouverneur-Général. J'aurois souhaité de très-bon cœur de pouvoir m'en dispenser , puisque j'avois été si long-tems & continuellement employé hors du País dans des Ambassades & dans des Négociations fort épineuses & très-importantes en même tems , dont je n'avois pas tiré le moindre avantage. Mais il me fallut partir , & je me rendis à *Riga*. A mon arrivée j'y trouvai toutes les choses dans une grande confusion. Les relations & les actes que j'en ai dressés , & qui se trouvent  
P ici,

ici , feront plus propres à en faire foi que tout ce que je pourrois dire. Après quelques jours j'appris, dans ce Pais-là , avec beaucoup de surprise qu'on trâmoit de-nouveau une guerre en *Suède* contre la *Russie*, & qu'on en étoit déjà venu au point de faire marcher les Troupes hors de *Finlande* , sous la conduite du Felt-Maréchal *Helmfelt*. Il les mena jusques à *Dorpt* en *Livonie*. Mais quoique je n'eusse pu arrêter cette résolution dans son origine , parce que j'étois éloigné de *Stockholm* , je ne laissai pas de montrer par écrit à quelques personnes de la Régence & du Sénat, le danger évident où l'on jetteroit le Royaume , en cas que cette guerre eût lieu. Je déduisis assez au long toutes les raisons qui devoient les détourner de cette rupture , en leur donnant à connoître que ce seroit une démarche inexcusable d'entreprendre une guerre sans nécessité , & lorsque la justice n'étoit pas de notre côté ; que nous n'étions pas encore revenus de la confusion où la dernière guerre avoit mis les affaires dans l'intérieur du Royaume ; que les su-  
jets

jets étoient fort épuisés, les revenus de la Couronne si diminués qu'à peine l'Etat ordinaire en pouvoit être payé; que le crédit étoit tombé, les Païsans & les Soldats peu contens, & en un mot le Royaume en général dépourvu de tout ce qu'il faudroit pour soutenir jusqu'à la fin une guerre si dangereuse. Ces remontrances, & d'autres de cette nature, firent encore pour cette fois-là échouer ce dessein; & elles m'exposèrent de plus en plus aux persécutions de mes ennemis, irrités de ce que d'un seul coup j'avois anéanti ce projet, & un autre que cachoit le premier, comme on en est convaincu à-présent.

Il ne me fut pourtant pas possible d'empêcher qu'on ne fît une affaire à la Ville de *Brême*, peu de tems après, quoiqu'il ne fût pas difficile de prévoir à combien de dépense & de danger elle exposeroit le Royaume, si on entreprenoit de troubler de-nouveau le repos de l'*Allemagne*. Je puis en parler avec connoissance de cause, puisque je fus employé par S. M. de glorieuse mémoire en 1654, pour détourner la guerre qui avoit déjà commencé du tems de la Reine

*Christine* avec cette Ville. Je fus envoyé expreffément pour cela à la Diète du Cercle de la *Baffe-Saxe* à *Brunswick*, & auprès d'autres Etats du Cercle féparément.

Sa Majesté regardoit l'affaire qu'on fuscitoit à ladite Ville comme très-nuifible à la *Suède*, puisque tout le Cercle, l'Empereur lui-même, l'*Empire* & la République de *Hollande* s'y intéreffant & y prenant beaucoup de part, cette affaire étoit fur le point d'allumer une grande guerre, si elle n'eût pas été bientôt éteinte par la modération & la prudence de S. M. La lettre remplie des expressions les plus gracieuses, dont le feu Roi de glorieuse mémoire m'honora de sa propre main, à l'occasion du bonheur avec lequel j'avois réuffi à terminer cette affaire à l'amiable, & lui rendre par-là & au Royaume quelque service, est encore une marque assurée de la grande fatisfaction qu'il conçut lui-même, & qu'il me témoigna encore plus particulièrement de bouche, quand je lui fis un très-humble rapport de la réuffite de ma commission. Tout cela me roulant encore tout fraîchement en mémoire,

re , je tâchai bien de dissuader de mon mieux le dessein qu'on trâmoit contre la Ville de *Brême*, mais sans y réussir, parce que la pluralité des voix l'emportoit. Le succès peu honorable que cette affaire a eu pour la *Suède*, fait bien foi qu'il auroit mieux valu ne point tenter fortune de ce côté-là, & les comptes que le Conseil de la Chambre de V. M. a nouvellement présentés au Sénat, font voir que cette petite guerre a couté à V. M. plus de deux millions d'écus. Tout le profit que j'en ai retiré d'avoir été le premier à déconseiller cette rupture & cette levée de boucliers, fut d'être regardé de mauvais œil des auteurs de cette entreprise, qui dans la suite m'ont fait beaucoup de tort.

N'ayant eu jusqu'ici l'honneur de rapporter que ce qui s'est passé dans la Minorité de V. M. elle voudra bien permettre que j'aye encore celui de lui rappeler les affaires qui se sont passées, depuis que nous avons eu le tems de la voir, Sire, gouverner le Royaume par elle-même. Et comme son règne a été accompagné de tout le succès qu'on en auroit

pu espérer & à la gloire immortelle de V. M. je souhaite du fond de mon cœur que le Tout-puissant répande encore ses plus précieuses bénédictions sur les entreprises ultérieures de V. M. pendant une longue suite d'années.

Personne n'ignore que, peu après ce tems-là, les conseils & les affaires furent dirigés par quelques personnes, de manière que le Royaume perdit son éclat de tranquillité, dont il avoit jouï jusqu'alors, & fut impliqué dans une guerre aussi onéreuse que dangereuse, qui auroit pu facilement causer la ruine totale de la Patrie, si le Tout-puissant ne l'avoit pas retirée du précipice où elle étoit sur le point de tomber, par le courage vraiment héroïque & la sagesse de V. M.

Et comme il n'étoit pas difficile de prévoir ce grand danger, je ne cessai pas dès le commencement d'en avertir, dès que le transport des Troupes en *Poméranie* fut mise en délibération, surtout parce que le dessein qu'on tramoit alors, pouvoit en peu de tems engager le Royaume dans une guerre fatale. On ne donnoit pourtant aucune attention à ce que je disois,

difois, & on en donnoit bien plus à l'Ambassadeur de *France*, qui tournoit tout à l'avantage de son Roi, quoiqu'elle fût tout-à-fait contraire au véritable intérêt de la *Suède*. Pour faire réussir son projet, il offroit une somme d'argent, que son Maître vouloit fournir à la *Suède* en guise de subsides, si nous voulions envoyer vingt mille hommes en *Allemagne*; ajoûtant qu'ils n'y resteroient uniquement que pour donner du poids à la médiation, sans que nous eussions besoin de tirer l'épée, encore moins de prendre parti pour la *France*.

Ceci sonnoit si bien aux oreilles de la plus grande partie du Sénat, qu'on ferma les yeux sur les suites que cette démarche pourroit avoir; & les Commissaires de V. M. n'eurent pas plutôt fait rapport de ce qui s'étoit  
 „ passé entre eux & l'Ambassadeur de  
 „ *Feuquières* dans la Conférence, qu'il  
 „ fut résolu que les Troupes seroient  
 „ envoyées en *Allemagne*, sans qu'on  
 „ délibérât préalablement si cet en-  
 „ voi étoit utile ou nuisible aux in-  
 „ térêts de V. M.

La promptitude avec laquelle on arrêta cette grande affaire, me chagri-

na extrêmement, parce que je prévis les dangers où l'on précipiteroit la *Suède*. Je tâchai de les faire sentir, mais ce fut envain. L'unique chose que l'on m'accorda, fut qu'on consentit à la fin que Mr. *Haghusen* fût envoyé à l'Ambassadeur de *France*, pour lui demander par écrit ce qu'il avoit promis de bouche aux Commissaires de V. M. Mais comme Mr. *de Feuquières* étoit instruit d'avance de ce qui avoit été arrêté dans le Sénat, il fit difficulté d'accorder par écrit ce qu'on lui demandoit.

Ceux qui avoient poussé cette affaire avec tant de précipitation, en furent allarmés. Mais à la fin il se rendit aux pressantes instances de certain Seigneur, & consentit de se prêter à ce qu'on exigeoit de lui, à condition pourtant que son écrit ne seroit regardé que comme un brouillon ou comme un simple *pro memoria*. Le contenu en étoit à peu près tel: Que

„ comme il avoit été parlé dans la  
 „ conférence & remontré par l'Am-  
 „ bassadeur, que les conjonctures pré-  
 „ sentes demandoient indispensable-  
 „ ment que S. M. eût une Armée  
 „ de vingt mille hommes en *Allema-*  
 „ gne,

„ gne , l'Ambassadeur avoit fait en-  
„ tendre de la part du Roi son Maître  
„ que la somme des subsides qui étoit  
„ de  $\frac{400}{m}$  Ecus , pourroit bien être  
„ augmentée pour en faciliter les  
„ moyens. Mais les Commissaires  
de V. M. lui demandant si cette aug-  
mentation pourroit bien aller jusqu'à  
la somme d'un million , „ l'Amba-  
„ sadeur répondit , que quoiqu'il n'eût  
„ pas ordre de déterminer la som-  
„ me , il croyoit néanmoins que son  
„ Maître pourroit bien ajoûter  $\frac{400}{m}$   
„ Ecus aux subsides ordinaires : ce  
„ qu'il ne pouvoit pourtant pas as-  
„ sûrer positivement , mais qu'il  
„ vouloit bien représenter l'affaire à  
„ sa Cour du mieux qu'il pourroit ; se  
„ réservant néanmoins bien expres-  
„ sément , que son Maître ne seroit  
„ sensé obligé à rien , qu'en cas d'une  
„ rupture préalable de la Suède avec les  
„ Ennemis de la France.

J'ignore si ce brouillon a été com-  
muniqué & mis en délibération , ou  
non , dans le Sénat , puisque je partis  
en ce tems-là pour la Cour de l'Em-  
pereur. Je tiens tout ceci de feu Mr.  
*Haghusen* , qui me disoit encore que

quand il s'étoit apperçu de ces mots, *en cas de rupture*, lui aussi-bien que Mr. *Obrenstedl* en furent surpris; & que s'étant rendu avec cet écrit chez feu le premier Chancelier, celui-ci leur en avoit témoigné sa surprise, disant que cela étoit contre l'accord & la parole donnée.

Quoi qu'il en soit, le transport des Troupes se fit également: & bien que l'Ambassadeur eût promis aux Commissaires de V. M. qu'il payeroit sur le champ  $\frac{200}{m}$  Ecus pour faciliter l'envoi des Troupes, il n'en fit rien, malgré les grandes instances qui lui en furent faites. La Chambre des Finances fut donc obligée de déboursfer & de négocier l'argent nécessaire pour le transport desdites Troupes, quoiqu'à des conditions bien onéreuses.

Qu'y auroit-il eu de plus naturel que d'arrêter encore à tems tout ce transport, jusqu'à ce qu'on eût été mieux assuré, que la *France* rempliroit fidèlement ce qu'elle avoit promis, puisque l'Ambassadeur faisoit dès le commencement tant de difficulté de se tenir à ses engagements?

Cela

Cela ne se fit pourtant pas. L'Armée fut transportée en *Allemagne* malgré cette incertitude; & quant à son arrivée en *Poméranie*, le Felt-Maréchal demandant de l'argent pour l'entretien de ces Troupes, on le lui refusa tout net, en disant qu'on ne payeroit pas le sol avant qu'on eût rompu avec les Ennemis de la *France*, & qu'on eût fait invasion dans les Païs de *Brandebourg*.

Il est facile à penser combien une situation si fâcheuse doit avoir embarrassé. Les Troupes manquèrent de vivres, & le Païs étant déjà épuisé, il ne se trouva pas en état de fournir à leurs besoins.

Dans ces entrefaites je continuai mon voyage pour *Vienne*. Y étant arrivé, j'insinuai la commission dont j'étois chargé. Elle consistoit principalement à disposer l'Empereur de laisser la médiation à V. M. & à lui inspirer des sentimens pacifiques, puisqu'on avoit voulu faire accroire en *Suède* qu'il n'étoit porté ni pour l'un ni pour l'autre. Contre toute attente je trouvai l'Empereur fort disposé à consentir à tout ce que V. M. désiroit de lui, & à toutes les pro-

propositions que je lui fis, comme mes très-humbles rapports le font connoître dans toutes ces circonstances. L'Empereur avoit dit entre autres choses, qu'il mettoit une si grande confiance en V. M. qu'il ne balancerait pas à se remettre lui-même, & le salut de Sa Maison entre les mains de V. M. étant assuré que V. M. prendroit ses intérêts à cœur dans les Négociations de la Paix, en Roi plein de sentimens de Christianisme & d'Equité. L'unique chose qu'il exigeoit de V. M. fut qu'elle s'abstînt de toute hostilité, & ne permît pas que son Armée entrât dans le País de *Brandebourg*; faisant entendre qu'il trouveroit bien moyen de la faire subsister, pendant que l'on traiteroit de la Paix.

Je puis aussi attester sur ma conscience, que je trouvai alors la Cour de l'Empereur fort portée à donner à V. M. toute la satisfaction possible: mais à la nouvelle de l'invasion de votre Armée dans le *Brandebourg*, on remarqua une grande consternation en cette Cour. Malgré tout cela, & pour témoigner combien on étoit disposé à conserver l'amitié & la

m.é.

médiation de V. M. l'Empereur promit d'arrêter la conclusion d'un Traité avec les Ambassadeurs de *Moscovie*, qui étoient alors à *Vienne*. Jusqu'à ce que je pusse avoir réponse de V. M. sur les conditions susdites de la neutralité qu'on demandoit à V. M. que son Armée pourroit néanmoins rester dans la *Poméranie* & qu'elle y seroit entretenue par l'*Empire*, pour venir au secours de celle des Parties belligérantes qui souhaiteroit la paix à des conditions raisonnables. Mais comme la réponse que j'eus là-dessus ne fut pas satisfaisante, on me fit entendre combien on étoit fâché de ce que l'Empereur & l'*Empire* se voyoient contraints de déclarer la guerre à V. M. démarche qui seroit suivie par les autres Alliés, & on me mit devant les yeux tous les malheurs qui fondirent depuis sur la *Suède*.

Je soumets, Sire, ces considérations à la pénétration éclairée de V. M. & je laisse juger s'il n'eût pas été plus glorieux pour Elle & plus avantageux au Royaume, que l'on eût évité une guerre si dommageable & si funeste à la *Suède*. V. M. se seroit acquis la plus haute estime chez  
toute

toute la Chrétienté, en procurant par sa puissante médiation une Paix stable & équitable, après laquelle tout le monde soupiroit. Tous ceux qui étoient bien intentionnés pour la *Suède*, ne pouvoient pas comprendre que l'on ne fût pas mieux mettre à profit une conjoncture si favorable. Ils imputoient tout cela au manque de bonne volonté, & étoient fort surpris qu'il se trouvât ici des personnes qui voulussent faire croire que la *Suède* s'étant obligée par son Traité avec la *France* à rompre avec les Ennemis de cette Couronne, au lieu que l'intérêt & l'obligation de la *Suède* demandoient qu'elle garantît & conservât la Paix de *Westphalie* établie à si haut prix, plutôt que de contribuer à la détruire à son propre dommage, à la considération des suites funestes, que moi aussi-bien que tous ceux qui avoient à cœur le vrai bien de la Patrie, prévirent que cette conduite attireroit sur nous, & nous engageroit dans une guerre fatale, qui seroit accompagnée de funestes effets, je fus saisi de chagrin & d'horreur. Je ne pus donc pas me dispenser de  
faire

faire des remontrances à ce sujet, telles que le zèle d'un cœur rempli de la meilleure intention pour le bien de l'Etat, me les pouvoit inspirer. J'espérois encore de pouvoir par-là détourner le malheur & conjurer la tempête dont la *Suède* étoit menacée, & qui dans la suite creva sur nos têtes. Mais comme mes raisons & mes insinuations ne s'accordoient pas avec le sentiment de ceux qui vouloient la guerre à toute force, non seulement on n'y donna aucune attention, & je me chargeai encore de leur haine, comme tout le monde le fait, sans pourtant que je l'aye méritée; puisque je n'ai fait que les avertir du malheur qui s'ensuivit, & ai déconseillé une guerre dont nous n'avions pas besoin de nous mêler, & qui mit V. M. & son Royaume à deux doigts de sa perte, & l'engagea à des dépenses immenses. Ma conduite cependant ne fit que m'attirer l'envie de mes ennemis, lorsqu'il plût à V. M. de se servir de mon ministère au Traité de la Paix générale de *Nimègue*, surtout comme je fus assez heureux de signer de ma main une

Paix,

Paix, qui mettoit une fin désirée à une guerre sanglante & ruineuse pour la plus grande partie de l'*Europe*. Comme V. M. me confia aussitôt après la direction de sa Chancellerie, ceux qui avoient conseillé cette guerre en conçurent tant de chagrin, qu'ils n'omirent aucune occasion de me susciter des difficultés dans l'exercice de ma Charge, en contrecarrant en toute manière tous mes bons & fidèles conseils, qui ne tenoient pourtant qu'à une fin salutaire, c'est-à-dire, à mettre nos affaires sur le pied que demande le véritable intérêt de la *Suède*, & à nous faire jouir d'une Paix durable. Et c'est avec l'aide de Dieu que nous en jouissons depuis plus d'onze ans contre l'attente de bien des gens; ce qui ne seroit pas arrivé, si nous avions renouvelé l'Alliance avec la *France*. Mais comme la dernière guerre est une preuve bien claire qu'elle ne cherche l'amitié & l'alliance de la *Suède*, que pour en tirer seule tout l'avantage, & pour faire de grandes conquêtes aux dépens de la *Suède*, chose dont nous venons malheureusement nous-mêmes de faire  
tout

tout fraîchement la plus triste expérience; je ne pus pas gagner sur moi de consentir à cette Alliance, puisqu'elle nous auroit jetté infailliblement dans le danger & le malheur dont nous étions nouvellement échappés; mais je crus au-contre plus conforme à mon devoir, de conseiller ce qui pourroit affermir la sûreté du Royaume de V. M. & de ses frontières, en conservant la Paix qui nous avoit couté si cher. Pour parvenir à un but si salutaire, le moyen le plus sûr, à mon avis, étoit de se lier avec les Puissances dont les intérêts étoient communs avec les nôtres, & qui désiroient comme nous la conservation de la Paix. J'eus la consolante satisfaction de voir que cet avis fût approuvé par V. M. & en conséquence de voir qu'en premier lieu, nous conclûmes un Traité avec la République d'*Hollande* (la maxime constante de la *Suède*, étant de s'allier au-moins avec une des Puissantes Maritimes); à la conclusion de cette Alliance, il se trouva une bonne partie des plus puissans Cercles & Etats de l'*Empire* qui accédèrent

au même Traité, particulièrement les Electeurs de *Bavière* & de *Brandebourg*, les Maisons Ducales de *Lunebourg* & autres : ce qui ne seroit point arrivé, si la *Suède* s'étoit liguée avec la *France*. Lorsqu'on fut convaincu que nous n'étions plus si attachés à la *France* que pendant tout le tems de sa Minorité, mais que V. M. dirigeoit ses Conseils sur un fondement tout-à-fait conforme à son intérêt naturel & véritable, tout le monde en témoigna sa joie, & désira sincèrement de former des Alliances défensives avec V. M. afin de conserver par-là son amitié & une Paix constante.

Ces Alliances avec tant de Puissances considérables nous ont été d'une utilité très-réelle; car par leur moyen nous avons prévenu & détruit les pernicieux desseins de ceux qui étoient mal intentionnés pour V. M. & pour son Royaume. On n'a qu'à se rappeler les premières années qui suivirent la Paix, & se ressouvenir des grands préparatifs de Guerre qui se firent dans le voisinage par terre & par mer, & qu'à cette fin on fit venir des  
Vais-

Vaiffeaux de guerre étrangers dans la Mer *Baltique*. Mais les mal-intentionnés instruits des puissantes Alliances que V. M. avoit faites, & que leurs desseins ne pourroient s'exécuter sans grand risque, ils se trouvèrent obligés d'y renoncer à leur confusion, & de nous laisser jouir de la Paix jusqu'à l'heure qu'il est.

Un autre effet que lesdites Alliances ont produit à l'avantage de V. M. est l'appui & l'assistance qu'elle a eue de ses Amis dans l'affaire de la restitution du *Holstein*, qui s'est terminée si heureusement & à la gloire de V. M. & cet avantage ne se borne pas uniquement à cela. On s'en apperçoit à vue d'œil; car tant que le *Dannemarc* a été en possession du *Holstein*, il a été en état d'entretenir toujours une Armée considérable, & en même tems d'avoir une Flotte pendant plusieurs années de suite, qui surpasseoit la nôtre & en force & en nombre, jusqu'à ce que nous ayons gagné du tems pour en équiper une de notre côté. Et comme ce Voisin a perdu environ deux millions d'Ecus de revenu par

an par la restitution du Duché de *Holstein*, l'expérience a fait voir qu'il n'a pas été en état depuis d'entretenir de ses revenus ordinaires les Troupes qu'il tenoit sur pied à la conclusion du Traité, puisqu'il a été obligé d'en céder une partie au Roi d'*Angleterre*; & le reste lui étant encore à charge, il en négocie actuellement avec l'Empereur pour subvenir aux dépenses qu'il lui faut faire pour leur entretien. On apprend même qu'il y a grande disette d'argent dans ce Pais-là, & que la Milice est mal payée. Toutes ces choses sont des marques évidentes, que la restitution du *Holstein* a diminué considérablement les forces du *Dannemarck*, & qu'elle le force à rechercher avec empressement l'amitié de V. M.; & il n'est pas moins glorieux qu'heureux pour nous, de le voir réduit dans un état à n'avoir pas à craindre son invasion comme pendant les premières années qui ont suivi la Paix: & comme on présume que j'ai contribué en quelque chose à mener cet ouvrage à sa perfection, il s'en trouve beaucoup qui m'envient le peu de part que j'y puis avoir eu, parce que  
les

les ordres touchant ces Négociations ont passé par mes mains. Ils ne me veulent pas moins de mal, de ce que je n'ai pas pu me résoudre à consentir à la proposition faite de la part du Duc d'*Hanovre* touchant un tiers Parti, auquel la *Suède* fourniroit vingt mille hommes en *Allemagne*. Je ne pouvois sans blesser ma conscience approuver ce projet, ne m'appercevant que trop du feu dangereux qui étoit caché sous ces cendres; comme cela s'est fait voir dans la suite, puisque la véritable intention n'étoit que d'engager V. M. dans une guerre, dont un autre auroit profité au grand desavantage de la *Suède*. V. M. n'auroit fait par-là que s'attirer la haine & l'inimitié de toute l'*Europe*; parce que cette démarche eût non seulement mis le trouble qui s'en seroit ensuivi dans tout l'*Empire*, mais auroit encore donné occasion à notre puissant Ennemi d'opprimer nos bons Alliés, & de les obliger à une Paix desavantageuse; & après en être venus à l'acte, ils n'auroient pas manqué d'exiter en revanche les plus puissans de nos Voisins contre nous, de

tâcher de nous enlever nos Provinces en *Allemagne*, & à la fin de porter la guerre dans le cœur même du Royaume, fans que nous eussions pu reclamer un seul Ami ou Allié qui eût été en état de retirer la Patrie du danger où elle se fût trouvé précipitée, si ce dessein pernicieux eût été suivi ; car il y eût eu de l'imprudence à compter sur les Princes de l'*Empire* qui devoient former ce tiers Parti avec V. M. comme on le voit assez à l'heure qu'il est , que la plupart d'eux ont déjà pris leurs engagements avec l'Empereur , quoiqu'ils ayent tiré de grands subsides de la *France*. En un mot, si ce projet avoit eu lieu , nous serions actuellement dans un état pareil à celui où nous étions dans la Guerre précédente, & peut-être notre situation seroit-elle encore pire. Car alors le Roi de *France* fut encore assez puissant pour nous faire restituer avant la conclusion finale de la Paix, les Provinces que nous avions perdues , quoique bien ruinées : cependant par cette diversion la *Suède* occupa d'un autre côté quatre-vingt mille hommes, qui sans cela seroient tombés sur le corps du

Roi

Roi de France, qui n'étant pas assez fort pour résister à tant d'Ennemis à la fois, n'auroit pas pu faire de si grandes conquêtes, quoiqu'au préjudice de la Suède, & presque à sa ruine totale, si le Tout-puissant ne l'en avoit pas retirée, par l'intrépidité incomparable de V. M. & à sa gloire immortelle. V. M. ayant ainsi conduit cet ouvrage avec le plus grand bonheur & une sagesse & une prévoyance qui ont rendu vaines toutes les machinations des mal-intentionnés, il faut de toute nécessité travailler avec toute l'attention & toute la vigilance imaginable à se maintenir dans cet heureux état; parce que ceux qui ne trouvent pas leur compte dans la Paix, ne manqueront pas de mettre tout en œuvre pour nous engager dans de nouveaux dangers.

La considération de la Paix a été mon principal but, & c'est à cette considération que j'ai fait tout ce qui a été en mon pouvoir pour détourner ladite proposition d'*Hanovre*. Je suivrai constamment ce même plan, malgré tout ce que pourront faire mes envieux pour me rendre mal-

heureux. J'en appelle pour ceci, comme pour toute autre chose, à la pureté de ma conscience, assuré que le Tout-puissant me garantira des embûches de mes ennemis, qui me persécutent sans-cesse. Je me suis conduit en toute rencontre en homme de bien, la postérité ne refusera pas de me rendre ce témoignage; & on en fera encore mieux persuadé quand je serai mort. Je ne connois aucunes intrigues; je vais mon droit chemin; & je me tiens aux maximes & au fondement qui a déjà été jetté; parce que l'expérience nous a convaincu qu'il est ferme & solide, & qu'il soutient la Paix & la conserve. Les mal-intentionnés ayant même été forcés de nous laisser jusqu'ici en repos au grand avantage du Royaume en général.

Les nouveautés m'ont paru de tout tems suspectes, & je crains que la plupart de ceux qui y trouvent du goût, ne se trompent & ne se les représentent très-différentes de ce qu'elles sont réellement.

J'ai été fort surpris quand j'ai souvent entendu dire à des personnes, que nous devons nous confier en nos  
pro-

propres forces, s'imaginant que nous n'avons plus besoin de réfléchir sur ce que font les autres, mais que toutes les Puissances seront obligées d'acquiescer à ce que nous voudrons. A-la-vérité je conviens que la Paix de onze années que Dieu nous a accordée, nous a fourni des moyens suffisans pour remettre nos affaires, moyennant les soins infatigables de V. M. dans un état où elles n'ont jamais été ni sur mer ni sur terre. Avec tout cela je ne puis pas me persuader que nous devions desobliger les autres sans raison, & irriter contre nous la plupart des Puissances de l'Europe. Cela arriveroit sans-doute, dès qu'elles remarqueroient que la *Suède* aime mieux embrasser le parti de leurs Ennemis, que le leur. Si la *Suède* y montre plus de penchant, ils feront sans-doute la Paix au-plutôt; mais que la *Suède* prenne alors garde à elle-même. Ils ont trop de moyens en main de se venger de nous, & de prêter assez de force à nos Voisins & à d'autres Envieux pour nous attaquer par mer & par terre; outre qu'ils peuvent sans peine

nous fermer tout commerce, & empêcher que rien ne nous soit apporté, & que nos marchandises nous restent sur les bras, ce qui causeroit peu à peu notre ruine. Je souhaite de tout mon cœur que cela n'arrive jamais. Mais il n'est pas impossible que cela n'arrive à la fin; parce qu'il se trouve des gens qui tâchent sous main de nous rendre suspects auprès des Puissances alliées, à quoi le séjour du Ministre de *France* ici ne contribue pas peu. Ils s'imaginent qu'il n'est venu ici que pour conclure dans les formes une Alliance offensive avec la *Suède*.

Cette impression, quoique mal fondée, ne produira rien de bon. On le remarque déjà par les rapports venus de *la Haye*, où l'on dit sans détour qu'il vaudroit mieux avoir la *Suède* pour Ennemie ouverte que pour Amie dissimulée.

Je ne m'en laisse pas imposer par de pareils contes, mais j'examine plutôt si ce qui se dit est fondé ou non? Néanmoins, quand je considère à quel danger la *Suède* pourroit être exposée, si les Alliés la tiennent suspecte, j'avoue qu'il me semble que  
cela

cela peut lui faire grand tort, à-moins qu'elle ne le prévienne à tems par une conduite plus sage. Rien n'empêche l'Empereur & les autres Alliés de mettre nos Voifins, & furtout le *Dannemarc*, dans leurs intérêts. L'Empereur tient en main les moyens de l'y engager, en facrifiant le Duc de *Holstein*, en abandonnant fon País à la difcrétion du Roi de *Dannemarc*, & en lui accordant la Douane fur l'*Elbe*, qui eft de grande importance, auffi-bien que la Coadjutorie de l'Evêché de *Lubeck*. Tous ces avantages font fi grands, qu'il feroit presque impossible au *Dannemarc* de les refufer. Si l'*Angleterre* & les autres Alliés y ajoûtoient un million en argent, il feroit en état de nous attaquer de vive force, furtout fi les Puiffances Maritimes augmentoient fa Flotte de quelques vaiffeaux de guerre, comme elles le pourroient faire fans s'incommoder.

Il fera facile à l'Empereur & à l'*Empire* de mettre dans leurs intérêts la Maifon de *Lunebourg*, en accordant au Duc d'*Hanovre* le neuvième Electorat & les Duchés de *Saxe-Lawen-*

*Lawenbourg* & de *Brême*. Ils pourront pareillement accorder à l'Evêque de *Munster* la Principauté de *Verden*, & quelques autres avantages qu'il pourra demander à l'Empereur, & moyennant lesquels il ne manquera pas de se joindre à lui. Ces Voisins seuls sont déjà en état de former une Armée ensemble. Reste encore l'Electeur de *Brandebourg*, qui ne se verra pas plutôt flatté de l'espérance de recouvrer la *Poméranie*, qu'il fera tout son possible pour s'en mettre en possession. Il a même nouvellement fait une Alliance avec la *Saxe*, qui certainement nous doit être suspecte, puisque cette Maison n'a jamais été portée pour la *Suède*.

Toutes ces Puissances une fois gagnées, peuvent facilement tourner leurs Armées contre la *Suède*, si l'on desoblige le Parti des Alliés. On fait outre cela que l'Empereur a un grand parti en *Pologne* & dans cette République, desorte qu'il pourroit les exciter contre nous. Il est à croire que les *Polonois* seroient d'eux-mêmes assez disposés à nous attaquer, à-cause de ce qu'ils ont eu à souffrir de nous dans la précédente Guerre.

Les

Les *Lithuaniens* ont eux seuls offert à la Diète de *Grodno*  $\frac{24}{m}$  hommes, pourvu qu'il leur fût permis de nous attaquer du côté de la *Livonie*, où plusieurs de leurs familles ont possédé de grandes Terres. Le crédit de l'Empereur & de la *Hollande* est très-grand auprès du *Czar* de *Moscovie*, de sorte qu'ils pourroient facilement animer ce puissant Voisin contre la *Suède*.

Je ne répète pas tout ceci par une crainte mal fondée, ni dans l'opinion qu'une Confédération entre un si grand nombre de Puissances puisse être sitôt arrêtée. Dieu veuille garantir à jamais notre Patrie d'un semblable malheur ! Mais je veux seulement faire connoître, qu'il n'est pas à propos de montrer trop de sécurité & de se fier trop à ses propres forces ; comme il y en a qui veulent le faire croire. Ce sont pourtant des cas possibles.

Nous en avons fait de tristes épreuves, dans le tems passé ; & si le malheur vouloit que la même chose nous arrivât encore, nous n'aurions pas un seul Ami à qui nous fier, ou qui vînt à notre secours. Car étant

en

en guerre avec les Puissances ci-dessus mentionnées, il ne nous resteroit aucun autre Allié que la *France* seule. Mais chacun comprend facilement de quel secours elle nous seroit dans de pareilles circonstances. Elle qui auroit tant d'Ennemis sur les bras, & qui à-peine pourroit se défendre elle-même, seroit par conséquent hors d'état de secourir les autres. La dernière Guerre fait foi, combien peu d'assistance elle nous donna, quoiqu'elle s'y fût obligée par une sainte promesse stipulée dans le *Traité*, où ces paroles sont contenues, „ qu'en cas „ que quelqu'un attaquât la *Suède*, la „ *France* seroit obligée de l'assister de „ toutes ses forces de terre & de „ mer”. Elle ne le fit pourtant en aucune manière, quoique V. M. hazardât sa précieuse vie & sa Couronne même pour le bien de son Allié. Elle fit en attendant de grandes conquêtes, & en devint depuis si puissante qu'elle mit en tête de prescrire des loix au reste de l'Europe.

Ces considérations m'ont fait regarder de tout tems comme le parti le plus convenable & le plus sûr à V. M. de se tenir dans la **Neutralité**,

té, & de ne se rendre aucune Puissance ennemie mal à propos ; mais de ménager l'amitié de toutes celles qui sont présentement en guerre, autant qu'il sera possible ; afin que nous conservions par-là la Paix, & du crédit auprès de toutes ; à condition pourtant que nous ne cédions rien de nos droits, soit en ce qui concerne le Commerce ou autre chose ; car pour cet Article, nous devons toujours le soutenir vivement, & nous servir de tous les moyens possibles pour le maintenir, mais en des termes modérés. Et tant que nous agirons de cette façon, il ne se trouvera personne qui nous le disputera, surtout lorsqu'on sera persuadé que nous ne cherchons pas sous le nom d'un libre Commerce, de procurer des avantages à l'Ennemi des Alliés, à leur propre ruine. Si donc on tient exactement la main à ce qu'il ne s'y commette aucune fraude, on n'a pas lieu de douter que notre Commerce ne continue à se faire librement. Un autre moyen d'entretenir l'amitié avec toutes les Puissances, sera d'observer exactement la Neutralité & de ne faire paroître aucune partialité, en quel-

quelque occasion que ce soit. Et pour établir solidement notre crédit, il est très-nécessaire de remplir fidèlement ce qui a été promis & stipulé dans les Traités & les Alliances.

J'ose assurer V. M. que, lorsque ces maximes seront bien observées, la *Suède* ne manquera jamais d'Amis fidèles, surtout de ceux qui ont le même intérêt avec elle. D'où il s'enfuit que nos envieux & nos mal-intentionnés nous laisseront volontiers en paix, desorte qu'avec l'aide de Dieu il dépendra de nous de la conserver autant de tems que nous la désirerons nous-mêmes.

En se conduisant de la manière que je viens de dire, toutes les Parties belligérantes seront disposées d'elles-mêmes à offrir à V. M. la médiation, & elle en tirera cet avantage, que V. M. dirigera à son utilité les Négociations de la Paix, & en travaillant à procurer une Paix solide & équitable, elle s'acquérera une gloire immortelle auprès de la Postérité.

Une autre utilité qui en résultera; c'est que si V. M. tient la main à la conservation de la Paix de *West-*  
*pha-*

phalie , à laquelle V. M. même a un si grand intérêt, l'Empereur, tout l'Empire, & d'autres Puissances qui y sont intéressées, concoureront de toute façon à conserver à V. M. les Provinces d'Allemagne, puisqu'ils la regarderont alors comme une Puissance très-utile à l'Empire, & de laquelle il peut attendre du secours & de la protection en cas de nécessité, ce qui est quelque chose de grand, parce que notre propre sûreté ici en Suède en dépend.

Quiconque voudra réfléchir mûrement sur tout ce qui a été dit jusques ici, trouvera (à-moins qu'il ne soit tout-à-fait prévenu) que l'éclat de la Suède est à-présent sur un pied où il n'a pas été ci-devant; & si on met bien les conjonctures présentes à profit, V. M. se trouvera en état de mettre ses affaires en Suède & dans les Provinces dans une pleine & entière sûreté, & de se faire tellement considérer de toutes les Puissances, qu'elles s'empresseront à l'envi à cultiver l'amitié de V. M. & à rechercher son Alliance. Mais si cette occasion favorable n'est pas bien ménagée, & que nous nous écartions

R

des

des maximes que je viens d'alléguer, il est à craindre que nous attirerons sur nous sans aucune nécessité les mêmes malheurs que nous avons effuyés à la dernière Guerre. Ils commencèrent justement au Traité que nous fîmes avec le Duc d'*Hanovre*, qui étoit aposté par la *France* pour nous offrir la même Alliance, que celle qu'on nous pressa si vivement de conclure tête baissée avec ce Duc; mais dont le véritable but n'est autre que de nous engager dans l'affaire, pour ensuite abandonner la *Suède* en faisant l'acquisition du Duché de *Brême*, comme cela s'est fait dans la dernière Guerre: & la chose en seroit restée-là, si V. M. ne se fût comportée avec tant de courage & de prudence, qu'elle le fit dans cette fâcheuse extrémité. C'est pourquoi je souhaite, d'un cœur aussi fidèle que sincère, que le Tout-puissant veuille nous inspirer les conseils les plus salutaires, pourvu que nous ne tombions pas dans les pièges que l'on nous a dressé de plusieurs côtés, & que des raisonnemens spécieux ne nous éblouissent pas de connoître nos véritables intérêts, mais qu'on

qu'on préfère toujours ceux qui font les meilleurs, & qui font les plus propres à augmenter de plus en plus la gloire de V. M. & à avancer le bien & la sûreté de son Royaume.

Aussi longtems qu'il plaira à Dieu de prolonger ma vie, ces vœux se trouveront dans toutes les prières que je lui adresserai; & avec son assistance je ferai tous mes efforts pour les faire réussir, jusqu'à ce que je descende au tombeau avec mes cheveux gris au service de V. M.

Comme je suis déjà avancé en âge, & que je n'ai rien de plus cher à ménager que mon salut, je viens, Sire, de répandre mon cœur devant ce Roi si généreux & si gracieux, que j'ai aimé & que j'ai servi fidèlement, pendant une longue suite d'années, de toutes les forces dont j'ai été capable, dans la très-humble confiance qu'il plaira à V. M. de regarder gracieusement mon ouverture de cœur & les avis fidèles que j'ai pris la liberté de mettre par écrit. Je prens le Tout-puissant à témoin, que tout ce que j'ai dit, ne part que d'un cœur rempli

des sentimens du Serviteur le plus fidèle.

. Si ma conduite n'a pas été approuvée de tout le monde , le tems mettra au jour la pureté de mes intentions. La raison pour laquelle on veut me débusquer & me mettre mal dans l'esprit de V. M. c'est afin qu'il n'y ait personne qui puisse lui rapporter fidèlement le véritable état des affaires, ni l'avertir à tems du danger.

J'ai sacrifié tout le cours de ma vie au service de V. M. & de ses glorieux Ancêtres. Je m'y suis comporté avec franchise & comme un Sujet fidèle & dévoué. J'en espère aussi la récompense de la main de Dieu, quoique je sois présentement regardé par quelques personnes d'un œil de mépris. Mon cœur, Sire, est fidèle & tout dévoué à la Personne Sacrée de V. M. & c'est pour cela, Sire, que je vous l'ai ouvert, & ai dit à V. M. tout ce que je pense, sans lui rien cacher de tout ce que mon serment de fidélité m'oblige de lui découvrir. Si je n'ai pas touché si près au but auquel j'ai visé, je vous en

en

en demande très-humblement pardon, vous assûrant en toute humilité que tout ce que j'ai dit ne part que d'un cœur plein des meilleures intentions du monde, sans aucun dessein de nuire à qui que ce soit, mais uniquement d'avertir de ce qui, selon mon idée, pourroit être nuisible, ou à Votre Majesté, ou à son Royaume. Je vous supplie, Sire, de regarder cette démarche d'un œil gracieux, & de la recevoir comme un gage de mon plus sincère dévouement. Je vous prie en grace de vouloir vous en servir vous seul, & de ne pas permettre que cet Ecrit soit soumis au jugement des autres; parce que ce qui est dit à cœur ouvert, est souvent malignement interprété; & la vérité mise en son grand jour ne plaît pas à tout le monde.

Ce qui a été dit ci-dessus part de la main d'un vieux & fidèle Serviteur, qui a donné bien des preuves de son attachement & de son zèle pour le service de Votre Majesté & de son Royaume. Votre gracieuse Lettre, Sire, que vous avez écrite vous-même, & que j'eus la consolation de recevoir il y a quelques années, m'assigne ces

qualités bien glorieuses pour moi. Quand ceux qui me sont si contraires feront voir ce qu'ils peuvent faire pour le Bien public, il fera juste qu'ils en remportent le fruit ; mais en attendant il leur sied fort mal de vouloir opprimer un honnête-homme, ou de s'attribuer ce qui a couté tant de peine & de sang à un autre.

Je me mets donc, Sire, sous votre protection gracieuse, dans la ferme persuasion que V. M. me fera justice contre celui qui en veut à mon honneur & à ma charge. Dieu fait quelle peut être sa véritable intention ; car je ne fais nul tort à qui que ce soit de propos délibéré. Si j'étois d'humeur de consentir toujours à ce qui fait le sujet de nos délibérations, le nombre de mes ennemis seroit assurément moins grand. Mais je ne le puis pas sans blesser ma conscience. J'aime donc mieux endurer les chagrins & les persécutions, quoique l'on me rende par-là la vie de plus en plus desagréable. Ma plus grande consolation sera que je souffre innocemment, & pour le service de V. M. Remplissant ainsi mon devoir, je me confie en la bonté

té du Tout-puissant , que V. M. aura soin de moi & des miens, qui sans cela seroient malheureux après ma mort ; car malgré mes longs services pendant tant d'années, je n'ai pas été assez heureux pour avoir pu amasser du bien ; j'attends tout de la clémence & de la justice de V. M.

*Stockholm ce 19 Mai 1692.*

BENOIT OXENSTIERNA.

*AVIS du même Comte Oxenstierna  
au Roi CHARLES XII. du 5. de  
Mars 1702.*

S I R E.

**L**E bruit de vos triomphes & de vos heureux progrès contre nos perfides Ennemis, m'a tellement consolé dans la maladie qui m'accable, que la satisfaction que j'en ai ressentie, m'a fortifié & foulagé plus que tous les médicamens : aussi ne prétens-je vivre qu'autant que j'apprendrai que V. M. est heureuse & victorieuse : &, quoique je ne puisse pas avoir l'occasion de témoi-

R 4 gner

gner par ma présence le zèle & l'empressement que j'ai pour la continuation du train glorieux des grandes actions de V. M. & pour sa conservation & son salut, si est-ce pourtant que je ne saurois point me dispenser de les faire au-moins connoître par des prières ardentes que je ferai pour Elle, & par ce petit mais fidèle conseil, & tel que mes meilleures lumières, ma conscience, & l'expérience même puissent suggérer dans les conjonctures très-dangereuses où nous sommes; espérant très-humblement que V. M. voudra l'accepter selon sa clémence & débonnairété ordinaires, puisqu'aussi ce sera peut-être le dernier que j'aye au monde le bonheur de lui présenter.

Il est inutile, Sire, que je m'étende ici sur la manière énorme avec laquelle vos Ennemis Vous ont attaqué : le Monde en est témoin, & Dieu les en a punis, en bénissant tellement les justes Armes de V. M. qu'Elle a battu ses Ennemis en toutes parts, recouvré sur eux ce qu'ils lui avoient enlevé, & poussé les choses à un tel point, qu'ils sont obli-

obligés de chercher & de demander la Paix; enforte qu'il dépend à cette heure de V. M. de la leur accorder, soit à eux tous conjointement, soit à l'un ou l'autre séparément; ce qui étant un point aussi important qu'il est avantageux, mérite conséquemment beaucoup de réflexion.

Or il s'agit ici uniquement de trouver une *Satisfaction* & une *Sûreté*: toutes deux sont raisonnables & approuvées de tout le monde, à cause des mauvaises suites qu'il y a à craindre, en cas que des Aggressions si énormes se puissent faire impunément. V. M. peut prétendre l'une & l'autre, de chaque Ennemi en particulier; & également, tant du *Czar*, que du Roi de *Pologne*. Et d'autant qu'il a plû à V. M. de sommer premièrement le Roi de *Pologne* desdits Points, il faut savoir principalement de quelle manière on peut les prendre sur lui.

Il seroit bien plus naturel de chercher la *satisfaction* en *Saxe*, parce que cette Invasion passe pour avoir été entreprise par les *Saxons*: mais ce Projet ne semble pas bien *praticable*, ni *profitable*. Il ne semble point *praticable*,

ble, parce qu'une semblable Expédition demande beaucoup de choses dont nous manquons, & qu'on y trouveroit plus de résistance qu'on ne se l'imagine; car outre les propres Troupes du Roi de *Pologne*, celles de *Brandebourg* & de *Hesse* s'opposeroient aussi à nous, d'autant que ces dernières Puissances ont déjà déclaré, qu'en conséquence de leur Confraternité avec la Maison Electorale de *Saxe*, Elles n'y pourroient souffrir aucune invasion, mais qu'Elles étoient obligées d'épouser la Protection des Païs de *Saxe*, à cause de l'intérêt commun qu'Elles y avoient. Cela étant, il faut croire que les autres Princes de *Saxe*, & beaucoup d'autres, joindront pareillement leurs forces à celles-là, desorte qu'on auroit grand'peine d'exécuter avec succès un pareil dessein.

*Je n'y vois point d'avantage non plus; parce que le Roi de Pologne ne possède plus grand'chose en propre dans l'Electorat, dont la meilleure part a été, ou engagée par lui même, ou prise par d'autres. Y eût-il même quelque chose à gagner, nous ne serions pourtant pas en état de la garder,*

garder, entant que nous en sommes séparés par des Pais étrangers : outre cela, ces démarches desobligeront les Amis de V. M. parce que quelques Princes seroient par-là contraints de rappeler leurs Troupes, par où conséquemment la France gagneroit jour & le dessus en *Allemagne* ; ce qui doit être aussi regardé comme le seul but de ceux qui briguent cette Expédition.

L'autre Proposition, de chercher la satisfaction chez la République de Pologne, peut être de mise, d'autant que sa conduite à l'égard de V. M. a fait assez connoître, en combien de façons Elle a participé aux agressions & hostilités de son Roi, par où Elle a mérité qu'on lui déclare la Guerre : Mais voici la grande Question : *S'il est de saison, & par conséquent si on feroit bien, d'attaquer la République à force ouverte, pour l'obliger ainsi par les Armes à nous contenter, tant sur le Point de satisfaction, en nous cédant quelque morceau de Pais, ou autrement ; que sur le Point de sûreté, par la Détronisation de son Roi ?*

Au sentiment de la plupart des éclairés en ces affaires, la situation  
pré-

présente, tant des nôtres, que de celles de l'*Europe*, ne permet pas qu'on mette d'abord ce Projet en œuvre, sans s'exposer à un grand hazard.

Des choses à venir on juge le mieux & le plus sûrement par les passées: celui qui a connoissance de la dernière Guerre de *Pologne*, peut comprendre aisément comment on réussiroit en celle-ci. Pendant la Guerre précédente il y avoit une plus grande apparence d'un heureux succès, que dans celle qu'on va entreprendre aujourd'hui; & cependant nous n'y trouvons point notre compte. Le Roi *Charles-Gustave*, de glorieuse mémoire, Ayeul de V. M. marcha en *Pologne* avec trois grandes Armées, secouru de l'Electeur de *Brandebourg* & de *Ragotzi* Prince de *Transilvanie*. L'assistance du premier nous vint fort à propos dans la Bataille sanglante près de *Warsovie*, laquelle, pour parler en homme raisonnable, nous auroit pu être très-funeste. Le Prince *Ragotzi* ne nous y soutint pas mal aussi, en faisant faire aux *Polonois* de très-grandes diversions. D'ailleurs nous n'eû-

n'eûmes rien à craindre des *Moscovites* par derrière, n'ayant au commencement à faire qu'aux *Polonois*. A l'ouverture de la première Campagne, & à l'entrée dans la *Pologne*, S. M. renversa tout ce qui se présenta à Elle, puisque les *Polonois* ne s'étoient pas encore préparés à cette Guerre. C'est pourquoi ils ne purent agir que défensivement. Mais quand ils eurent le tems de se reconnoître, on s'apperçut d'abord à qui l'on s'étoit attaqué; car alors les choses changèrent de face, & tout nous fut contraire.

V. M. est à cette heure toute seule, & sans Amis qui lui pourroient prêter du secours, ou faire en sa faveur des diversions quelque part. V. M. est de plus engagée actuellement avec les *Moscovites*, qui par là prendroient jour pour faire de grands efforts de tous côtés: principalement il seroit fort à craindre qu'ils ne se tournassent du côté de la *Lithuanie*, afin d'enfermer V. M. entre eux & les *Polonois*.

C'est aussi une différence notable, qu'on a maintenant à faire à un Roi de *Pologne*, qui est en même tems  
Elec-

Electeur de *Saxe*, capable de mettre en Campagne une Armée considérable de bonnes Troupes *Allemandes*, & principalement de bonne Infanterie, dont les *Polonois* furent mal pourvus dans la dernière Guerre: Et par cette raison ils ne purent pas faire en ce tems-là la même résistance qu'ils feroient à cette heure, quand ils auront été obligés de rappeler les Troupes de *Saxe*.

Mais il y a une chose qui mérite le plus de réflexions: c'est que sans compter les *Moscovites*, le *Brandebourg* & le *Dannemarc* se déclareroient aussi contre V. M. fût-Elle heureuse ou malheureuse. En ce dernier cas, ( que le bon Dieu l'en préserve! ) ils voudront pêcher en eau trouble, en attaquant les Provinces & le Royaume même; & quand la Fortune favoriseroit V. M. ils n'en tomberont pas moins sur Elle, pour tâcher de sauver le foible, tant pour leur véritable intérêt d'Etat, qui consiste en ce qu'ils ne sauroient voir de bon œil que la *Suède* devienne plus puissante qu'Elle ne l'est naturellement; que pour l'Alliance étroite que ces Puissances entretiennent

tiennent avec la République de *Pologne*; & particulièrement à cause de l'amitié personnelle qu'il y a entre les Rois de *Dannemarc* & de *Pologne*; & l'Electeur de *Brandebourg*; lesquels motifs sont capables de former entre eux le lien le plus ferme d'une intelligence mutuelle. C'est ce qu'on vit dans la dernière Guerre de *Pologne*, quand le *Dannemarc* rompit avec nous, quoique cette facilité lui couta bien cher, après que les *Polonois* eurent fait la Paix avec la *Suède*: le *Brandebourg* nous abandonna aussi pour embrasser le Parti de la *Pologne*; en récompense duquel office de Cavalier, l'Electeur de *Brandebourg* d'alors reçut la Souveraineté de la *Prusse*. Le *Dannemarc* pourroit présentement profiter de l'occasion de reprendre ce dont on l'a ci-devant dépouillé; & le *Brandebourg* tâcheroit aussi de faire reconnoître sa Dignité Royale nouvellement affectée, & peut-être chercheroit-il d'étendre son nouveau Royaume bien loin au-delà des limites; car il ne faut pas s'imaginer qu'il demeurera enfermé dans ceux de la demi *Prusse*, ni dans ceux de toute la *Prusse* entière. S'il arrivoit  
 donc

donc que ces Puissances attaquaissent V. M. Elle ne seroit pas moins obligee que feu son Ayeul de glorieuse mémoire, de s'en retourner & d'abandonner tout dans la *Pologne*, puisqu'aussi Elle n'y fauroit rien garder, quelques progrès que V. M. pût y faire, tant à-cause de l'antipathie naturelle qu'il y a entre ces deux Nations, de laquelle on trouveroit plusieurs grands exemples, pour peu qu'on voulût remonter aux tems passés; que parce qu'il n'y a point de Places fortes ou Citadelles, par lesquelles on puisse tenir les *Polonois* en bride: mais ce Pais étant plat & ouvert, on auroit beau les chasser d'un coin à l'autre, ils en demeureroient toujours les maîtres; d'autant que la Nation *Polonoise* est d'une trempe à perdre le champ de bataille plus d'une fois, sans pourtant être entièrement vaincue. Ils sont extrêmement légers à fuir, où ils font plus de mal, que s'ils tenoient ferme & qu'ils en vinssent au combat. Aussi l'Armée de V. M. ne pourra-t-elle pas ne point diminuer, tant par les fatigues & les maladies, que par les opérations de Guerre, & principale-

pablement dans un País qui passe pour le Cimetière des Étrangers, où il seroit difficile de faire les recrues, d'autant que ce País est fort dépourvu de monde & des nerfs de la Guerre, j'entends les Finances dont on a grand besoin quand on veut lever des Troupes en des País étrangers. Outre cela on n'en avanceroit guéres, quand selon toutes les apparences la Guerre s'allumeroit en *Allemagne*.

Quant à la *Détrônisation* du Roi de *Pologne*, sur laquelle V. M. insiste le plus, comme sur un moyen de sa sûreté pour l'avenir, il est bien vrai que le meilleur seroit que ce Roi n'eût jamais été assis sur le Trône de *Pologne*; mais, comme dans les Affaires humaines il ne faut pas tant regarder au meilleur qu'au plus faisable, j'avoue ne pouvoir pas assez comprendre, que cette *Détrônisation* puisse se faire trop aisément, sans le consentement & concours de la République, d'autant que les *Polonois* affectent le renom d'être inébranlablement fidèles à leurs Rois, le terme de *Détrônisation* passant chez eux pour

S

une

une chose inouïe. En - verité on trouvera des exemples de ce qu'ils se font quelquefois opposés à leurs Rois, quand ils avoient empieté sur la Liberté de la Nation; mais qu'ils sont rentrés dans leur première fidélité envers leurs Rois, aussi-tôt que les différends furent ajustés. En second lieu, la République de *Pologne* affecte plus qu'Etat du Monde l'Élection libre & déterminée d'un seul Objet; & par conséquent Elle se croiroit cruellement insultée, si quelque Souverain Etranger s'avoit de leur prescrire des Loix, à Elle, qui est un Etat indépendant, au sujet de la Déposition de son Roi. En effet elle s'attireroit pour jamais le blâme & le mépris de tout le monde, si elle souffroit patiemment une pareille Maîtrise. En troisiéme lieu, la République se feroit un cas de conscience (à cause de la *Bigotterie* de la Nation *Polonoise*) d'abandonner un Roi qui a passé de l'Eglise *Evangelique* à celle de *Rome*, de quoi les autres Puissances Catholiques se feroient fans - doute *une Affaire commune*; & principalement toute la Monarchie *Jésuitique*, (laquelle prédomine aux

Cabinets de tous les Princes Catholiques, ) les y porteroit davantage, & appuyeroit le Roi de *Pologne* de leurs conseils & d'effets, principalement en lui fournissant de bonnes sommes d'argent. Les Puissances Protestantes mêmes, quoiqu'elles détestent les aggrèssions du Roi de *Pologne*, regarderoient cette Détrônisation comme une chose tout-à-fait impossible, tant à cause des difficultés qu'elles prévoient bien dans l'exécution d'un si grand ouvrage, que parce qu'il n'y a point d'exemple de ce que celui qui a souffert une Invasion injuste (ainsi qu'il arrive ordinairement dans presque toutes les Guerres) ait prétendu qu'on détrône son Aggrèsseur, afin d'avoir sur lui des gages de sa sûreté future.

Or, s'il arrivoit que la République se partageât en Factions, & que la plus grande d'entr'elles fût de l'avis & de l'intention qu'il faudroit que la République se chargeât plutôt elle-même du Point de satisfaction, que d'en venir à une rupture avec V. M. ou bien en cas que ce Parti le plus fort dût même prétendre être débarassé du

Roi de *Pologne*, & qu'il fût semblant de requérir l'assistance & le secours de V. M. alors ce seroit une toute autre chose, *sur laquelle il faudroit changer de résolution.*

Mais celà demande beaucoup de circonspection & de précaution, afin qu'on puisse s'y fier, & qu'on ne s'arrête point aux apparences, pour y prendre conséquemment de fausses mesures; d'autant que les *Polonois* sont inconstans & variables, comme Monseigneur l'Ayeul de V. M. l'a expérimenté assez lui-même à ses grands dépens durant la dernière Guerre, parce que les Grands du Royaume furent tantôt pour, tantôt contre lui; si bien qu'à la fin ils l'abandonnèrent tous ensemble, parmi lesquels le Père des *Sapiéhas* vivans fut le premier.

J'ai toujours crainit & je crains encore, que les Grands, qui sont à cette heure semblant d'être dans les intérêts de V. M. ne le fassent simplement dans des vues particulières, afin de stipuler pour eux des conditions d'autant plus avantageuses; & que néanmoins, après avoir gagné leur but, ils ne se comportassent

tassent pas mieux que leurs Pères ont fait dans la Guerre précédente.

Afin donc de disposer la République à des pensées si avantageuses que je viens de présupposer, & pour l'entraîner, s'il se peut, dans les Intérêts de V. M. les Propositions ci-jointes n'y viendroient pas mal. Premièrement, qu'on représente au naturel à la République le dessein du Roi de *Pologne* de la priver de sa Liberté, en exposant les moyens par où il pense en venir à bout, savoir par ses propres Troupes, & par le secours de ses Amis, surtout du *Czar*, suivant les concerts qu'ils ont fait là-dessus entr'eux; & par les Factions formées à cette fin, comme aussi par les Créatures qu'il a gagnées dans le Corps même de la République; qu'avec tout cela le Roi de *Pologne* avoit déjà porté les choses si loin, que la République n'auroit pu jamais détourner le péril par ses propres Troupes, à-moins que V. M. n'eût renversé par ses armes victorieuses les desseins du Roi de *Pologne*, & ceux de ses Adhérens & Partisans, & qu'Elle ne l'eût réduit

à se soumettre à la discrétion de la République, laquelle il avoit failli à supplanter : de quoi elle ne devoit être redevable qu'à V. M. En même tems il faudroit faire comprendre à la République, qu'encore que le dessein du Roi de *Pologne* de la subjuguier eût échoué cette fois, uniquement par les armes glorieuses de V. M. si étoit-ce que bien loin d'en démordre jamais, il le reprendroit & le pousseroit davantage dès la première occasion qui se présenteroit, laquelle il se procureroit lui-même par ses corruptions & cabales accoutumées, & par ses Partisans en *Pologne*; desorte qu'il n'y avoit point pour la République de meilleur expédient pour assurer sa Liberté sur les attentats indubitables de son Roi, qu'en profitant de l'heure favorable qui va se présenter à la République pour se débarasser une bonne fois d'un Régent aussi dangereux que le sien.

La deuxième Proposition se feroit à peu près de la manière qui suit : premièrement, il faudroit insinuer aux *Polonois*, que la République avoit un intérêt commun avec la *Suède* contre  
les

les *Moscovites* leurs Ennemis jurés: & puisque d'ordinaire en ses Diètes & Capitulations avec ses Rois elle renchérissoit extrêmement sur l'Article de la reprise de ses dépouilles, c'étoit à présent justement le moment de reconquérir les considérables Provinces que les *Moscovites* lui avoient arrachées, & lesquelles étoient les vraies dépouilles du Royaume, savoir, *Poloske*, *Witepsk*, *Smolenske*, *Kiow*, *Czeruichow*, & la *Podolie* même, toutes lesquelles font un País de l'étendue de plus de cent lieues en longueur. Après cela, on pourroit faire voir aux *Polonois* les moyens qu'il y avoit à cette heure de les recouvrer toutes sans coup férir, pendant que V. M. donneroit aux *Moscovites* assez d'occupation d'un autre côté, & feroit de cette manière beau jeu aux *Polonois*; que de plus Elle leur pourroit même prêter les mains pour qu'ils parvinssent à leur but, bien entendu que de leur côté ils travailleroient aussi à faire réussir ce projet; ce qui seroit peu de chose par rapport à ce qu'ils pourroient regagner & recouvrer moyennant le secours de V. M. Ces argu-

mens font fort plausibles & convaincans, pourvu qu'on sache leur donner un tour que ne laisse point douter que les *Polonois* n'ouvrissent les yeux pour faire croire à la République que c'est de son intérêt que de se ranger du Parti de V. M. pour travailler de concert avec Elle à l'avancement de ses Projets.

Si donc sur ce pied V. M. auroit gagné dans la République de si puissans Partis que nous venons de dire, ou que la République s'y laissât persuader par des Propositions semblables, on pourroit se promettre un bon effet de cette affaire, en cas qu'on en vînt à l'extrémité avec l'un des deux Partis.

Mais quand ces Projets ne seroient point goûtés ou praticables, je ne saurois pas, en considération des circonstances ci-dessus alléguées, autrement conclure, si ce n'est que c'est une affaire bien délicate, que de faire la guerre à la République dans le tems où nous sommes. C'est une vérité avouée de tous ceux qui en véritables Amis de V. M. fondent leur intérêt sur sa prospérité, & qui croient qu'une pareille Guerre  
ne

ne peut être proposée que par ceux qui cherchent leur profit dans la perte & la ruine de V. M. C'est pour-quoi aussi le Roi de *France* fait ses derniers efforts pour brouiller la République avec V. M. & qu'il a jusqu'à-présent tant appuyé le Roi de *Pologne* ; en partie afin que la *France* ayant par une Guerre du Nord repris haleine , les Princes voisins soient obligés de garder leurs Troupes chez eux , ou de les rappeler ; en partie aussi afin que V. M. ayant autre part une guerre sur les bras , ne prenne pas garde aux vastes desseins de la *France*.

Car cette Couronne fait trop bien , qu'Elle ne s'est pas tellement comportée envers V. M. pour pouvoir s'attendre aucunement à son amitié. Elle est aussi bien persuadée , que ses desseins sont de telle nature , que V. M. ne peut ne pas s'y opposer , tant pour ses propres intérêts , que pour ceux du Public. Voilà les vrais motifs & les raisons pourquoi la *France* se donne tant de mouvemens pour faire souffler par ses Ministres & Amis le feu d'une guerre avec la République.

Puis donc qu'une Guerre avec la République ne semble pas être le moyen véritable ; par où V. M. puisse parvenir à son but , tant à l'égard de la satisfaction pour le passé , que de sa sûreté pour l'avenir ; & que d'ailleurs il est raisonnable que V. M. reçoive justice sur ces deux points-là , il faut songer à cette heure aux moyens les plus propres pour se la faire rendre , sans s'exposer aux périls représentés ci-dessus. Je viens aux moyens , dont voici quelques-uns , desquels on peut se servir à tout propos.

Premièrement , quant à la satisfaction , les Amis de V. M. s'y employeront volontiers pour tâcher de porter la République à consentir que V. M. demeure en possession de la *Courlande* , jusqu'à ce qu'on lui ait donné une satisfaction raisonnable ; à quoi il faudroit fixer un certain terme. Pourvu que V. M. puisse obtenir autant de la République , il me semble que c'est tout ce qu'on puisse raisonnablement exiger *selon la situation du tems* , d'autant plus quand on offriroit en même tems à V. M. la *Livonie*

*nie*

*nie Polonoise*, autrement appelée *Rositen*. Alors Elle pourroit se retirer avec réputation hors de la *Lithuanie*.

De cette façon V. M. seroit assurée de la satisfaction requise. Elle auroit un gage bon & sûr dont on pourroit se servir en effet avec avantage; & la République seroit alors obligée, ou de laisser le gage à V. M. ou de trouver quelque autre équivalent en sa place.

C'est de cette manière que V. M. pourroit desarmer la République, & pousser ses avantages autre part sans empêchement; & en cas qu'on accomplisse la satisfaction au point nommé, V. M. auroit la liberté de faire ou de laisser ce qu'Elle jugeroit convenir & à la situation du tems, & au bien & profit de ses conventions: cependant Elle peut obliger ses Amis, *en leur prêtant quelque secours de ses Troupes*, qui sont dans les Provinces. Elle pourroit même prévenir en cela le Roi de *Pologne*, qui offre de ses Troupes à l'*Angleterre* & à la *Hollande*, pour gagner par ce moyen leur affection, & pour priver V. M. de leur assistance. D'ailleurs,

leurs, comme le Roi de *Dannemarck* peut bien comprendre que les Puissances Maritimes peuvent être d'un grand appui à V. M. & qu'elles peuvent être d'un grand appui à V. M. & qu'elles peuvent le ferrer de si près qu'il seroit obligé de lui donner toute satisfaction. Ainsi, la Raison d'Etat veut qu'on détruise pareillement toutes les offres, que le Roi de *Pologne* fait faire dans la même intention & avec un empressement réel aux Puissances Maritimes; d'autant plus que le Roi d'*Angleterre*, par une déférence & une estime toute particulière, qu'il conserve encore maintenant pour V. M. a refusé les offres du Roi de *Pologne*, dans l'espérance d'obtenir du monde de V. M. en conséquence de la Convention conclue depuis peu, & de la Déclaration qu'Elle a déjà donnée là-dessus. Certes ce seroit là le moyen le plus aisé pour gagner le Roi d'*Angleterre*, puisqu'aussi cela se pourroit faire à cette Réserve expresse, que V. M. pourroit rappeler ses Troupes lorsqu'Elle en auroit besoin Elle-même.

Par un Négoce de Troupes V. M.

acquerreroit pareillement de grands avantages, tant pour sa propre réputation & profit, que pour sa sûreté. Car qu'est-ce qui feroit plus de réputation & de profit à V. M. que de voir faire tant de cas de ses Troupes, qu'on les recherche préféablement à toutes autres? Et comment pourroit-Elle mieux étaler sa puissance aux yeux du monde, qu'en faisant voir qu'Elle est encore en état de fournir des Troupes à d'autres, quoiqu'Elle ait deux puissans Ennemis sur les bras? L'utilité consiste en ce que V. M. recevrait de la manière la plus aisée une somme considérable des deux Puissances Maritimes, sans qu'Elle soit obligée de laisser plus long-tems dans leur Service le secours stipulé par le Traité, qui expire d'abord que lesdites Puissances entrent en guerre avec l'Espagne & la France, qui selon toutes les apparences va s'allumer en peu de tems. Alors V. M. auroit en main les moyens pour pousser quelque part ses desseins, auxquels Elle pourroit néanmoins employer ces Troupes auxiliaires aux dépens d'autrui. Les Provinces de V. M. non seulement

ment ne feroient pas par-là foulagées & déchargées du fardeau qui les accable, mais elles feroient aufli mises en pleine sûreté ; d'autant que la Garantie qu'on pourroit stipuler, en tout cas, des Puiffances Maritimes, pour lefdites Provinces & même pour les Fontières du Royaume, auroit un bien plus grand effet, & feroit plus à eftimer que toute l'assistance que nos propres Troupes, qui ne fuffifent pas pour reprimer l'affaut des mal-intentionnés, en cas qu'ils viennent nous attaquer de toutes parts.

Ceux-ci ont formé plus d'une fois des desseins secrets pour déloger la *Suède* de ses Provinces conquises, & pour la confiner au-dedans de ses anciennes bornes, en ayant déjà fait pour cette fin une repartition ; mais l'expérience a fait voir, qu'ils n'ont pas pu encore venir à bout de leurs méchantes entreprises, tandis que la *Suède* a pu s'attendre à quelque secours des Puiffances Maritimes, & tant qu'Elle a été en bonne intelligence avec lefdites Puiffances : d'autant que cela a été toujours une des premières Maximes d'Etat de la *Suède*, & qui plus est, le fondement

mê-

même de sa sûreté, & du succès de ses desseins; de quoi V. M. a eu tout récemment des preuves aussi réelles, qu'il est constant que sans ce secours le *Dannemarck* n'auroit pas été si aisément ramené à la raison, ni la Ville de *Narva* & toute la *Livonie* auroient pu être sauvées.

C'est aussi pourquoi les Voisins se sont attachés aux Puissances Maritimes, pour se les rendre favorables, & pour qu'elles ne traversassent point leurs desseins contre la *Suède*. Aussi auroient-ils plus d'envie de nous attaquer en cas qu'ils nous vissent privés de l'amitié & du support des Puissances Maritimes; comme ils ont déjà fait entendre, (selon le rapport des Ministres de V. M.) qu'ils en ont l'intention, savoir qu'ils viendroient fondre sur nous aussi-tôt que notre Négociation avec l'*Angleterre* & la *Hollande* seroit rompue, ou que l'Amitié vînt à se refroidir, sur quoi ils se flattent d'une grande espérance. Or leur méchant propos seroit tout d'un coup renversé, si, en vertu desdites Maxi-  
mes

mes invétérées & fondamentales , nous voulions constamment cultiver l'Amitié avec les Puissances Maritimes ; & si celles-ci par un retour voudroient accepter la défense de nos Provinces : ce qu'elles ne feront pas seulement volontiers , pourvu qu'on leur fasse plaisir par un prêt de Troupes ; mais elles pourrout aussi par ce moyen être engagées à insister tout de bon sur le Point de la satisfaction , d'autant qu'elles aimeroient mieux porter en toutes manières le Roi de *Pologne* ou la République même à l'accomplissement dudit point , que de se passer si-tôt de nos Troupes ; & ce seroit le véritable moyen & le plus sûr pour recevoir une satisfaction juste , ou du Roi de *Pologne* , ou de la République ; & ainsi il seroit de beaucoup à préférer à une guerre onéreuse , douteuse , & périlleuse. Car si nous venions à rompre avec la *Pologne* , il faut que je le confesse , je prévois par expérience , & je me figure avec grande horreur un tel abîme de brouilleries , & d'inconvéniens , que  
mon

mon esprit en demeure tout interdit, non pas par un effet de timidité (car en ma vie je me suis plus d'une fois exposé, selon mon devoir, pour le service de mes Souverains Maîtres, & je le ferois encore avec le plus grand plaisir du monde, si les forces me le permettoient,) mais purement par un zèle pour les véritables intérêts de mon Clémentissime Roi, & par l'empressement que j'ai pour la conservation de sa personne sacrée & précieuse.

Pour venir à cette heure au Point de la Sûreté pour l'avenir, il me semble que par les efforts unanimes des Amis de V. M. il pourroit se trouver un moyen pour mettre le Roi de *Pologne* hors d'état de lui nuire à l'avenir. D'ailleurs, il ne faut pas douter que l'ardeur & l'envie qu'il avoit d'attaquer V. M. ne se soit bien ralentie, depuis qu'il a essayé la valeur héroïque de V. M. & puis il n'aura pas la force de le faire, depuis que son crédit est fort diminué, tant auprès de la République, qu'auprès de tout le monde,

T

de,

de , principalement quand V. M. auroit le bonheur de réduire , avec l'aide de Dieu , son Défenseur , le *Czar* , à un tel état qu'il pourroit deormais faire à V. M. aussi peu de mal que donner du secours à ses Amis. Et ainsi V. M. pourroit de cette forte s'assûrer sans beaucoup de dépenses , peines & danger , de parvenir enfin au but proposé du côté de l'un de ses Ennemis , c'est-à-dire , du Roi de *Pologne* , tant à l'égard de la *Satisfaction* que de la *Sûreté*. Cependant V. M. pourroit se servir de l'occasion de tourner des armes victorieuses contre l'autre Ennemi , le *Czar* de *Moscovie* , sur qui Elle peut remporter vraisemblablement plus d'avantages , puisqu'Elle pourroit s'étendre bien au large en ce Pais-là , sans se faire des jaloux ; ce qui est un point de très-grand poids , pour tous les desseins dont l'exécution est d'une longue haleine : c'est pourquoi aussi les Puissances qui font faire des conquêtes , ont coutume de les bien peser auparavant , savoir si elles ne causeront point d'ombrage

à

à d'autres aussi puissans , & si les conquêtes qu'elles se sont proposées ne choquent point leurs intérêts , soit ceux du Commerce , ou des Affaires d'Etat ; car , cela étant , les conquêtes ne durent guères , mais se perdent en peu de tems. V. M. n'a rien à craindre de tout cela du côté de la *Moscovie* : au-contre il y a grande apparence , que si étant sûre par derrière du côté de la République de *Pologne* , V. M. employe ses Forces uniquement contre le *Czar* , Elle pourra , avec l'aide de Dieu , le ramener bientôt par sa valeur à la raison , & le forcer d'accepter telles conditions qu'il plairoit à V. M. de lui imposer ; savoir , que le *Czar* lui cède *en Satisfaction pour le passé* & *pour la Sûreté à venir de V. M.* ce qu'Elle jugera être de sa convenance , & ce qu'il faut pour former une bonne Barrière , par laquelle ses Sujets puissent être mis à couvert de toutes insultes à l'avenir.

Par la défaite du Roi de *Pologne* , V. M. gagneroit par-dessus cela ce grand avantage , que les autres Voisins de V. M. lesquels , par paren-

thèse , ont fait sonner fort haut leur Amitié avec le *Czar* , & nous en ont menacé , ni plus ni moins que d'un Chien que l'on tient à la chaîne , prêts de le lâcher sur la *Suède* , quand l'envie leur en prendroit ; que ces Voisins , dis-je , deviendroient plus dociles & plus traitables , quand ils verroient le *Moscovite* , par la grace de Dieu , si bien bridé : & bien-que du côté de la *Pologne* on n'en avançât pas mieux le Point de satisfaction , cette Affaire (quand V. M. le jugeroit à propos , selon la situation du tems) pourroit être reprise & poursuivie avec vigueur contre le Roi de *Pologne* , & même contre la République , laquelle entendroit alors meilleure raison , autrement on la lui feroit entendre. Par cette division , V. M. pourroit soumettre un Ennemi après l'autre , lesquels autrement joints ensemble feroient trop forts & trop dangereux pour être attaqués tous à la fois.

La Maxime qui enseigne qu'il ne faut s'exposer à aucun hazard en s'engageant avec plusieurs Ennemis à la fois , mais qu'il faut les partager

tager

tager pour les mettre bas l'un après l'autre: cette Maxime, dis-je, peut avoir son effet, quand on s'y prend avec circonspection: c'est le moyen de s'acquérir une réputation dans le monde. C'est sur ce plan qu'a bâti le Roi, pas moins prudent, *Gustave - Adolphe*, quand au commencement de son Règne il se vit assailli de trois puissans Ennemis, savoir, le *Dannemarc*, la *Pologne*, & la *Moscovie*; car loin de se charger d'eux tous à la fois, il s'attacha à l'un après l'autre. Premièrement, il fit la Paix avec le *Dannemarc*, quoiqu'à des conditions un peu dures: puis, ayant trouvé bon de conclure en même tems la Trêve avec la *Pologne*, il mena toutes ses Forces du côté où il y avoit le plus d'avantages, savoir contre les *Moscovites*, sur lesquels il conquit l'*Ingrie* & *Kekxholm*; mais dès qu'il vit que *Sigismond* Roi de *Pologne* alloit remuer, il fit la Paix avec les *Moscovites*, & s'en retourna contre le Roi, lequel il obligea de céder la *Livonie* à de certaines conditions. Il auroit pu même pousser plus loin ses conquêtes contre la *Pologne*; mais S. M.

voyant l'Affaire générale de l'*Empire Romain* réduite à une situation aussi périlleuse que la Cause Commune ; c'est-à-dire, que la Liberté Spirituelle & Temporelle alloit succomber, S. M. postposa ses intérêts particuliers à ceux du Public ; puisqu'après s'être premièrement défaite de tous ses Ennemis, savoir en faisant six ans de Trêve avec la *Pologne*, à condition que S. M. demeurerait cependant en possession de la Ville de *Riga* & de toute la *Livonie* ; & s'étant en même tems assûré de-nouveau du *Danemarck* par un renouvellement d'Amitié, S. M. entra en *Allemagne*, afin de délivrer la Religion Evangélique & les Etats de l'*Empire* de l'oppression de la Maison d'*Autriche*, laquelle en ce tems-là aspirait (tout de même que la *France* fait à-présent) à la Monarchie Universelle, & à la Supériorité sur les autres Puissances de l'*Europe*. S. M. eut, par la Bénédiction Divine, le bonheur de réussir dans ce vaste dessein, & de rétablir la Liberté de la Religion, de-même que la Balance dans la *Chrétienté*: outre cela, Elle

gagna

gagna dans l'Empire Romain ces riches Provinces, que V. M. possède encore maintenant. Par tout cela, feu le Roi *Gustave-Adolphe* éleva la *Suède* à un tel degré de considération & d'autorité, qu'elle a manié l'*Arbitrage universel*, non seulement dans l'Empire Romain, mais aussi dans tout le *Monde Chrétien*; ce qui en-vérité est le plus éminent degré de Grandeur où jamais Roi ou Prince du Monde ait monté ou puisse monter. Aussi ce grand Roi n'auroit-il jamais avancé dans un si beau chemin, si en ces Quartiers Septentrionaux il ne se fût débarrassé d'un Ennemi après l'autre, par le moyen de la division dont j'ai ci-dessus fait le détail.

Et comme V. M. suit les traces glorieuses de ce Roi, en faisant de si grands progrès, que selon toutes les apparences & moyennant la Bénédiction de Dieu Elle va le surpasser avec le tems; Elle a déjà imité cette Maxime, en ce que dans une semblable rencontre, mais d'une manière bien plus glorieuse, Elle a vuidé auparavant les Affaires du *Danemarck*, si bien qu'il ne reste à cette

heure que de combattre le *Czar* & le Roi de *Pologne*. Or si V. M. a pour but de faire des conquêtes du côté de la *Moscovie*, chose, à mon avis, la plus raisonnable & la plus avantageuse; qu'il plaise à V. M. d'y employer les mêmes moyens desquels feu le Roi *Gustave-Adolphe* s'est servi, savoir, en entretenant la Paix avec la République de *Pologne*, en attendant que les Affaires de la *Moscovie* soient terminées; & alors on peut avec l'aide de Dieu s'attendre au même succès.

Mais, si le but principal de V. M. est de chasser le Roi de *Pologne* de son Trône, la même sage précaution semble demander qu'Elle fasse premièrement la Paix avec les *Moscovites*; car, outre les grandes difficultés qu'on rencontreroit dans cette Détrônisation, quand on voudroit l'exécuter *sans le consentement & la volonté de la République*, ce qui aussi est un ouvrage qui demande toutes les Forces de V. M. il est à craindre que les *Moscovites*, voyant que V. M. n'auroit pas le dos libre dans l'exécution d'un si grand dessein, ne se prévalussent de cette occasion

occasion pour faire une irruption de tous côtés sur les Terres de la *Suède*, pendant que V. M. y seroit occupée: car alors, si par la faveur de la Fortune ils y a gagnoient le dessus par leur grand nombre, ils ne se contenteroient pas d'y ruiner sans ressource le plat País, ils se jetteroient même sur les Villes, & obligeroient par-là V. M. à rebrousser chemin pour les secourir & les sauver de leurs mains. Quand donc de cette manière, & moyennant l'Assistance de Dieu, V. M. n'aura pas moins réussi que ses glorieux Ayeux contre tous ses Ennemis, Elle ne manquera point d'une semblable occasion de parvenir au même point de Gloire où on les a vu élevés, savoir d'être celui qui peut soutenir *l'Equilibre de l'Europe*. Tout le monde a déjà les yeux sur V. M. & juge par son grand courage & par ses grands exploits que Dieu l'a destinée à cela. Le Roi d'*Angleterre* même, qui jusqu'à cette heure a affecté avec tant de zèle & de réputation de soutenir la Cause commune, est aussi pleinement persuadé que c'est à V. M. que ce

soûtien appartient: ce qu'il a souvent fait entendre par ces termes, dont il se sert en parlant de V. M. *l'Espérance fleurissante de l'Europe. La conservation de la Balance de la Balance de l'Europe n'est pas moins le principal intérêt de la Suède, qu'elle est celui des autres Puissances. Car si cette Balance venoit à pencher par la trop grande puissance de quelque Prince, la Suède n'auroit plus à attendre que le triste soulagement de Polyphème ou celui du tour, c'est-à-dire, qu'étant la plus reculée elle ne seroit que la dernière à plier sous le joug.*

Voilà, Sire, mes pensées peu relevées, mais bien intentionnées, sur ce qui me semble ne point convenir, dans ces conjonctures délicates, aux véritables intérêts de V. M. Je ne les dis point par quelque témérité, comme si je ne pouvois rien pénétrer, que V. M. ne puisse mieux comprendre Elle-même en son esprit trop éclairé, ou que d'autres qui ont l'honneur d'approcher de V. M. ne puissent pas mieux lui suggérer.

Mais

Mais ces miennes pensées partent simplement d'un zèle ardent que j'ai suivant mon devoir pour le Service de V. M.; remettant au-reste avec très-humble soumission à son bon-plaisir, d'employer ce qu'Elle trouvera de propre & d'utile à l'avancement de ses mesures, lesquelles je souhaite que le Grand Dieu veuille bénir à l'avenir par toute sorte d'heureux succès & de prospérités. Que le même conserve aussi la Personne Sacrée de V. M. en la prenant en sa spéciale Garde & Protection, afin que les fidèles Sujets de V. M. ayent ce contentement extrême de vénérer leur Clémentissime Roi couronné de Lauriers & de Palmes. Toutefois je suis persuadé qu'aucun d'eux ne peut faire ces vœux avec plus de respect que moi; mais en cas qu'il plût au Dieu Tout-puissant, à la volonté de qui je me soumets entièrement, de disposer de moi autrement, en me rappelant hors de ce Monde, où j'ai tant vécu, que j'ai eu le bonheur de servir honnêtement quatre Rois & Régens de la *Suède*, passablement à leur satisfaction: il me

reste

reste encore cette consolation , la plus grande que je puisse avoir en ce Monde ; c'est que , dans ma très-humble & très-respectueuse attente , je m'assûre parfaitement que ces réflexions bien intentionnées seront reçues très-gracieusement par mon Clémentissime Roi ; d'autant qu'elles seront apparemment le dernier gage du très-humble amour , fidélité & attachement , par lesquels j'ai toujours tâché de m'évertuer dans la pratique même , & lesquels je garderai fermement jusques à mon dernier soupir , en qualité ,

S I R E ,

De Votre Majesté ,

Le plus humble , le plus  
fidèle , & le plus sou-  
mis Sujet & Serviteur

BENOÎT OXENSTIRNA.

*A Stokholm ce 5. Mars 1702.*

REPON-

REPONSE de Sa Majesté le Roi de Suède FREDERIC I. au Mémoire du Comte Catéja Ambassadeur de France, présenté le 19 Juin 1736. V. St. donnée à Stockholm le 8 Mars de la même année V. St.

MEMOIRE de Mr. l'Ambassadeur.

SIRE,

IL seroit inutile aujourd'hui de rappeler tout ce qui s'est passé en Pologne depuis la mort du Roi *Auguste*, & tous les efforts que la *France* a faits pour soutenir l'Élection solennelle, libre & unanime que la Nation *Polo-noise*, assemblée dans une Diète légitime, a faite du Roi Beau-Père de S. M. Il étoit naturel de penser que la *Suède*, engagée par son intérêt & par tant d'autres motifs également justes, ne refuseroit pas son secours pour le soutien d'une cause qui la touchoit de si près; & si toutes les sollicitations de la *France* ne l'ont pu obtenir, on doit croire que la situation intérieure de la Nation *Suédoise* a été le seul obstacle qui s'y soit opposé.

Ce

Ce fut avec la plus vive douleur qu'en conséquence de ce refus, S. M. se vit hors d'état d'empêcher la prise de la Ville de *Dantzic*, pour la défense de laquelle le Roi n'avoit rien oublié de tout ce qui lui étoit humainement possible. La Convention signée le 15 Juin 1735 par le souffigné Ambassadeur au nom de S. M. a été une nouvelle marque de l'Amitié du Roi pour la Nation *Suédoise*, & a eu encore pour objet principal de la mettre en état de force pour pouvoir ensuite se livrer librement à tout ce que son intérêt & la dignité de sa Couronne sembloit exiger d'elle. Il a même paru par tout ce qui s'est passé à la dernière Assemblée des Etats, que c'étoit le vœu & le désir de la Nation, & l'on devoit croire qu'en conséquence elle auroit formé des Instructions conformes avant sa séparation. Cependant la conduite du Ministère pour le renouvellement du Traité avec la *Russie*, a dû faire juger à S. M. que les Etats avoient eu d'autres Principes, & qu'ils n'étoient pas eux-mêmes décidés sur l'objet de la Convention conclue par le souffigné Ambassadeur, puisqu'ils avoient ap-

parem-

paremment donné lieu à un Renouvellement de Traité avec la *Russie*, indépendamment du fond de ce renouvellement, le tems & les circonstances de sa Conclusion ont aussi dû faire juger que les dispositions générales de la Nation n'étoient point les mêmes.

On a été étonné avec raison, de voir que cette Conclusion ait suivi d'aussi près la Convention signée au nom du Roi, comme si l'on avoit craint de donner le moindre ombra-ge à la *Russie*, & que l'on eût voulu la rassûrer, en lui faisant voir par un Acte postérieur la Convention anéantie aussi-tôt que formée.

Il sembloit même que l'on craignît tous les obstacles qui pouvoient y être opposés, puisqu'au-lieu de communiquer le tout d'avance à l'Am- bassadeur du Roi, comme on avoit lieu de l'attendre, on s'est contenté de lui notifier le parti pris de conclure & de signer le Renouvellement avec la *Russie*, comme une chose sans retour, avec la simple assûrance générale, qu'on seroit satisfait des restrictions ajoûtées dans ce Traité; & sans avoir aucun égard au délai qui avoit été demandé, pour que l'on eût  
le

le tems de faire part des réflexions dont une pareille matière étoit susceptible. Mais sans se porter à des plaintes inutiles aujourd'hui, que devoit un des principaux objets de cette Convention, dès qu'on renouvelloit l'amitié avec cette même Puissance qui s'est opposée à l'Élection unanime du Roi de *Pologne*?

Il n'y auroit plus aucune Puissance contre laquelle la *Suède* eût à se précautionner, & S. M. de son côté ne pouvoit plus retrouver aucun objet d'utilité dans cette même Convention, puisque la Clause réservatoire avec la *Russie* signifie seulement, que dans le cas où la *Russie* seroit attaquée en haine de l'affaire en *Pologne*, la *Suède* ne seroit point obligée à la prestation d'aucun secours; ce qui loin de réserver à la *Suède* la liberté d'agir dans les affaires de *Pologne*, lui en ôtoit tacitement les moyens. Car la *Suède* ne trouvoit rien dans l'Acte même qui l'autorisât à y supposer un autre sens, & qui pût signifier en sa faveur la liberté d'agir au gré de ses intérêts.

Ce sont toutes ces considérations rassemblées qui font juger à S. M.  
que

que la Nation a eu des Principes différens de ceux qu'on avoit lieu de croire. Les partis que S. M. a cru devoir prendre depuis pour les affaires de *Pologne*, doivent être aux yeux de la Nation *Suédoise* une nouvelle preuve que S. M. a effectivement porté ce jugement de la Clauſe réſervatoire dont il eſt queſtion. Le Roi a penſé ſur cela, comme toute l'*Europe* a penſé elle-même, lorsqu'elle a été inſtruite du fond de ce qui s'eſt paſſé en *Suède*.

Quelque deſir que S. M. ait donc eu de ratifier cette Convention & de donner une nouvelle marque de ſon Amitié à la *Suède*, Elle a penſé que l'objet en étant détruit par le renouvellement de ſon Traité avec la *Ruſſie*, cela porteroit à-préſent à faux, & qu'ainſi il devoit être queſtion d'examiner quel nouveau Syſtème on devoit ſe former aujourd'hui, & quel objet d'utilité on pourroit attacher au payement du Subſide, qui, quelque conſidérable qu'il ſoit, ne ſera jamais conſidéré par S. M. dès qu'il pourra conduire la Nation *Suédoise* à quelque choſe de conforme

à ses intérêts , à sa gloire & à ses véritables Principes.

C'est pourquoi le soussigné Ambassadeur a ordre de demander à S. M. *Suédoise* de vouloir bien confier ses sentimens & ses intentions ; persuadé qu'il ne dépendra jamais de S. M. que les liens de l'union , pour ainsi dire héréditaires entre les deux Couronnes , ne puissent se resserrer d'une manière indissoluble & également conforme à leurs intérêts communs.

*Réponse de Sa Majesté le Roi de Suède au Mémoire que Mr. le Comte de Castéja, Ambassadeur de S. M. T. C. a présenté le 19 Janvier. V. St. Donné à Stockholm le 8. Mars 1736. V. St. Traduction.*

SA MAJESTÉ s'est fait rapporter le contenu du Mémoire mentionné , & quoiqu'Elle le trouve conçu en termes plus propres à refroidir qu'à affermir l'Amitié réciproque , si S. M. n'avoit pas toujours à cœur de la cultiver & de l'entretenir de son côté , autant qu'il est possible , à l'avan-

l'avantage & à l'utilité des deux Couronnes , néanmoins Elle n'a pas voulu omettre d'y répondre pour l'information de Mr. l'Ambassadeur. S. M. convient qu'il est inutile de rappeler présentement tout ce qui s'est passé au sujet de l'Elevation du Roi *Stanislas* sur le Trône de *Pologne*. Tout le monde fait ce que la *Suède* a fait pour l'établissement de ce Prince, & ce que la *France* a fait depuis pour son soutien. Ces circonstances ont servi de guide à S. M, dans la conduite qu'Elle a été obligée d'observer par rapport aux conjonctures que la dernière Guerre a fait naître : S. M. n'a pas manqué d'expliquer amiablement ses sentimens là-dessus envers S. M. T. C. Mr. l'Ambassadeur fait mieux que personne avec combien de réalité sa Cour s'y est prêtée ; ce n'est point à S. M. à juger de ce que S. M. T. C. a pu faire pour la défense de *Dantzic*. Cette Ville reconnoîtra bien elle-même à qui elle doit la plus grande partie de la résistance qui y a été faite. On s'attendoit ici à toute autre chose qu'à sa reddition, lorsque Mr. l'Ambassadeur , le 15 de Juin

1734, déclara si positivement l'arrivée d'une Escadre, sous le commandement de Mr. du *Gué-Trouin*. Ainsi Mr. l'Ambassadeur peut assez juger lui-même qu'on ne doit point imputer à la *Suède* les malheurs de cette bonne Ville: d'autant plus que la *France* n'a pas pu ou voulu les prévenir.

La Convention signée le 14 Juin 1735 par Mr. l'Ambassadeur au nom du Roi son Maître, auroit certainement été une marque de l'Amitié de S. M. T. C. envers S. M. & la Couronne de *Suède*, si l'effet y eût répondu; mais les plus magnifiques promesses sans effet ne prouvent rien. Si l'objet principal de cette Convention a été de mettre la *Suède* en état de force, pour pouvoir ensuite se livrer librement à tout ce que son intérêt & la Dignité de la Couronne sembloient exiger d'elle, comme Mr. l'Ambassadeur l'a souvent déclaré; cet objet doit subsister encore, si on veut persuader S. M. de la sincérité des avances qu'on lui a faites.

C'est avec beaucoup de surprise que S. M. remarque que Mr. l'Ambassadeur dans sondit Mémoire, allé-  
 légue

légue les Principes , les Objets & les Dispositions des Etats & de la Nation *Suédoise* ; circonstances qu'un Ministre Etranger ne peut ni ne doit citer , personne ne pouvant ignorer que les Etats mêmes ont remis au Roi seul l'autorité de donner les Résolutions sur les Propositions qui viennent des Cours Etrangères : Et comme Mr. l'Ambassadeur n'est accrédité ni auprès des Etats ni auprès de la Nation , mais auprès de S. M. seulement , il doit bien penser que c'est d'Elle seule que les Ministres Etrangers doivent attendre les Réponses , à-moins que de vouloir faire entre S. M. & la Nation une espèce de schisme très-préjudiciable à la forme du Gouvernement de *Suède* , & incompatible avec la fidélité & l'attachement inviolable de la Nation *Suédoise* pour ses Rois. Mr. l'Ambassadeur fait trop bien les droits de la Dignité Royale , pour prétendre que les sentimens d'une Nation ne soient pas renfermés dans ceux que déclare son Roi & son Chef. Quand S. M. prend les avis de la Nation , il ne s'enfuit nullement qu'un Ministre d'une Puissance Etrangère soit en droit

d'examiner la conformité de leurs sentimens avec les Résolutions & les Remontrances qui lui sont données. S. M. est trop persuadée de la justice de S. M. T. C. pour supposer qu'Elle puisse approuver une idée si peu compatible avec la Majesté.

En second lieu, Mr. l'Ambassadeur trouve à propos d'insinuer que le renouvellement du *Traité d'Alliance défensive avec la Russie*, mettoit le plus grand obstacle à la Ratification de la Convention: mais de quel Acte ou Engagement peut-on tirer cette conséquence, si la *Suède* n'en a pas signé de contraires? Personne ne fau- roit lui contester la liberté donnée à toute Nation indépendante de s'allier avec telle Puissance qu'elle jugera de sa convenance, lorsqu'il n'y entre rien de contraire à ce qu'on a déjà promis à ses autres Amis. Quand S. M. en a exempté le sujet des diffé- rends entre la *France* & la *Russie*, sa- voir les *Troubles de la Pologne*, & que S. M. n'aimoit pas à se brouiller mal à propos avec ses autres Alliés & Voisins; falloit-il encore par dessus le marché, se réserver expressément la liberté d'agir contre eux, quand l'oc-

caſion ſ'en préſenteroit ? Tout autre prendroit cela plutôt pour un Maniſte, que pour un Renouvellement d'Amitié.

Mr. l'Ambaſſadeur continue dans ſon Mémoire, d'imputer à la *Suède*, qu'au-lieu de communiquer le tout d'avance avec lui, comme il a cru avoir lieu de l'attendre, on ſ'eſt contenté de lui notifier le parti pris de conclure & de ſigner le Renouvellement avec la *Ruſſie*. Mais il plâira à Mr. l'Ambaſſadeur de ſe ſouvenir de tout ce qui ſ'eſt paſſé dans cette affaire-là, & il doit convenir de tout le contraire.

L'année 1733, le 25 de Juin, on a communiqué confidentiellement à Mr. l'Ambaſſadeur les premières Inſinuations de la Cour de *Ruſſie*, par ſon Envoyé Extraordinaire Mr. de *Beſtuchef*, pour le renouvellement d'un Traité défenſif qui alloit expirer le 22 de Février de cette année-ci; l'année paſſée, en même tems que ledit Envoyé de *Ruſſie* réitéra ſes Inſtances, Mr. l'Ambaſſadeur en eut part, de-même que le 25 Juin de la dite année, de la Réſolution de S. M.

d'établir avec ledit Envoyé des Conférences sur ce sujet.

Le 7 Juillet, lorsqu'on avoit eu la première Conférence avec ledit Ministre, on n'a pas manqué non plus de communiquer à Mr. l'Ambassadeur les Conditions & les Restrictions qu'on demandoit de la *Russie*, & en dernier lieu, lorsqu'on en étoit convenu de part & d'autre, & qu'on alloit les signer.

C'est ainsi que S. M. est allée rondement dans toute cette Négociation avec la *France*, ayant donné à connoître par ses Commissaires dans les Conférences, principalement dans celle du 20 de Mars 1735, que quand le tems marqué dans ledit dernier *Traité* pour un renouvellement aprocheroit, S. M. ne pourroit pas s'en dispenser, n'aimant pas à rebuter & à ombrager ses autres Amis. Il est vrai que Mr. l'Ambassadeur n'en parut pas trop satisfait; mais S. M. T. C. est trop équitable pour prétendre que parce que la *France* ne l'a pas voulu, la *Suède* ne le devoit point faire. La *France* ayant été ainsi informée par avance des intentions de S. M. si ladite Cou-  
ronne

ronne n'y avoit point trouvé son compte, pourquoy a-t-elle fait figurer ici par son Ambassadeur, cette Convention qu'elle a proposée & dressée Elle-même, sans y stipuler la moindre chose de la *Suède* de cette nature-là avec ses Voisins ? Au-contraire, après l'avoir essayé dans ses Propositions précédentes, Elle s'est désistée elle-même dans sa dernière Convention avec la *Suède*, des Traités antérieurs avec d'autres Puissances. La question est donc, si la *Suède* s'est engagée par quelque Acte solennel à ne pas renouveler avec la *Russie* ? Cela n'étant pas, quelle excuse fondée dans la Convention peut alléguer Mr. l'Ambassadeur, pour ne la pas remplir du côté de la *France* ? Un chacun qui voudra se donner la peine d'examiner, & de peser sans prévention les circonstances, & le cours de ces deux Négociations, savoir celle de la *France* & de la *Russie*, trouvera difficilement dans celle de la *Suède* avec la *Russie*, quelque effet de crainte & de précipitation comme le Mémoire de Mr. l'Ambassadeur le qualifie : Imputation d'autant plus im-

possible à soutenir, que l'expérience de tous les siècles passés prouve le contraire.

Pourroit-on regarder comme crainte & précipitation, quand on ne veut pas entrer tête baissée dans des propositions & des desseins très-vastes & dangereux à mettre en exécution, n'aboutissant depuis le commencement jusqu'à la fin, qu'à se brouiller avec ses Voisins. Mr. l'Ambassadeur se ressouviendra lui-même de la variété des Propositions qu'il a faites ici. On trouve superflu d'entrer dans ce détail; il suffit de remarquer que Mr. l'Ambassadeur déclara, que celles qui lui furent remises ici, étoient exorbitantes, inacceptables, & d'une nature qu'il étoit impossible d'appuyer une Négociation; revenant toujours à ses premières instances, savoir à demander à la *Suède* l'Activité, des Plans, des Troupes, & des Opérations offensives.

Celle de *Russie* ne demandoit que le renouvellement d'une Alliance défensive déjà agréée & conclue depuis douze ans, qui subsistoit encore,

re, & qui n'avoit pour but que la sûreté de ces deux États.

Quand S. M. fit représenter le 19 de Novembre 1734. à Mr. l'Ambassadeur les difficultés qu'Elle trouvoit d'entrer dans quelque activité, Elle laissa en même tems juger à la France, si dans les dispositions, d'ailleurs amiables, Elle n'avoit pas grande raison de chercher avec soin d'augmenter les forces de la Suède moyennant certaines conditions, pour qu'Elle ne prît pas des mesures avec des Puissances Ennemies de la France, ou mal-intentionnées contre Elle. Mr. l'Ambassadeur le prit *ad referendum*, & n'en communiqua la Réponse que le 3 de Février suivant, lorsque Mr. l'Ambassadeur déclara que S. M. T. C. se conformoit entièrement à ce que S. M. avoit paru souhaiter dans la Conférence du 19 de Novembre; mais prétendant en même tems que la Suède n'entreroit dans aucunes mesures, non seulement avec les Ennemis présens de S. M. T. C. mais aussi avec ceux qui pourroient le devenir.

Le 3 de Mars, Mr. l'Ambassadeur remercia S. M. de la Réponse  
à son

à son Mémoire du 30 de Janvier, en priant S. M. de faire projeter la Convention sur chacun des points contenus dans ladite Réponse; afin qu'étant communiquée à Mr. l'Ambassadeur, sur ce qu'on trouvera nécessaire de remarquer & d'ajouter ultérieurement sur l'une & l'autre, on puisse mettre la dernière main à un ouvrage si salutaire. Mais le 10 de Mars il a plû à Mr. l'Ambassadeur d'y ajouter de nouvelles restrictions; savoir, que pendant la durée de la Guerre présente, on ne prendroit aucunes mesures ou liaisons avec les Puissances actuellement ennemies de la *France*, ou qui pourroient le devenir; qu'on ne leur fourniroit & n'engageroit directement ou indirectement, sous quelque nom que ce fût, aucunes Troupes; & que pour cet effet on n'écouterait ou n'accepteroit les Propositions qui seroient faites d'autre part, que de concert, & d'un commun consentement. Il est vrai que Mr. l'Ambassadeur offroit bien par deux différentes reprises, les Subsidés mentionnés dans la Convention; mais à une condition si onéreuse, que la

*Suède*

*Suède* n'y pouvoit accéder, sans se dépouiller d'une des plus grandes prérogatives de toute Nation libre & indépendante; savoir, de n'entrer en aucune Alliance sans le consentement de la *France*, & de concert avec Elle. Après que S. M. eut témoigné l'impossibilité d'y entrer à ce prix-là, Mr. l'Ambassadeur continua toujours dans plusieurs Conférences de provoquer comme à un Arrêt sans appel à la Conférence du 19 Novembre 1734, & aux Propositions qui lui avoient été faites alors; cependant Mr. l'Ambassadeur a prétendu de son côté, y ajoûter des conditions qui ne s'y trouvent pas, c'est-à-dire,

1. En changeant le tems présent, des *Ennemis*, & *Mal-intentionnés contre la France*, dans un tems futur, ceux qui pourroient le devenir.

2. Que S. M. devoit s'engager à n'entrer dans aucune Alliance ou liaison sans le consentement de la *France*; sur quoi Mr. l'Ambassadeur insistoit si positivement, en donnant ce sens-là à notre Conférence du 19 Novembre, qu'il sembloit ne vouloir plus nous accorder la liberté d'examiner

la conséquence de son nouveau supplément, mais que nous devons y acquiescer, & l'admettre comme déjà stipulé & offert, sans y avoir plus le moindre mot à redire. A la fin, après plusieurs conditions & explications demandées par rapport aux Traités antérieurs de la *Suède* avec ses autres Amis & Alliés, Mr. l'Ambassadeur ne communiqua son *Ultimatum* que le 5 Juin 1735, tel qu'il l'avoit reçu de sa Cour, lequel ne fut pas plutôt présenté & trouvé acceptable, qu'il fut agréé & conclu: ainsi si Mr. l'Ambassadeur a vu terminer la Négociation de Mr. *de Bestuchef* en moins de tems que la sienne, si moins de tems y a, à compter de l'année 1733; quand Mr. *de Bestuchef* en parla en réitérant les insinuations déjà faites par son Prédécesseur le Comte *Golowin*, il trouvera qu'il n'y entre du côté de la *Suède* ni crainte ni précipitation, mais uniquement la discussion des Propositions plus ou moins acceptables. Quand on avoit demandé de la *Russie* tout ce qu'on en pouvoit raisonnablement prétendre, qu'Elle y avoit consenti, que le terme de renouvellement stipulé dans le

le Traité, approchoit, comment le différer fans donner des marques visibles de mauvaife intention, surtout ayant déjà assuré la Cour de *Russie*, que quand le tems marqué pour renouveler approcheroit, S. M. y feroit portée ? S. M. & toute la Nation *Suédoise* prétendent en toute occasion à juſte titre, de ſouſtenir le Caractère dont elles ſont en poſſeſſion depuis ſi longtems, d'être auffi exacts obſervateurs de leurs Engagemens, qu'Elles ont lieu de s'attendre au réciproque de leurs Amis. Que diroit la *France*, ſi après avoir accordé tout ce que la *Suède* avoit ſouhaité d'Elle, & qu'il n'y reſtât que la ſignature, la *Suède* la différoit de jour en jour, en cherchant toujours des prétextes pour traîner la concluſion en longueur ? Quel bien en feroit-il révenu à la *France*, ſi ſur les inſtances de Mr. l'Ambaſſadeur Elle avoit fait échouer les Négociations avec la *Ruſſie*, de-même qu'Elle a fait avec celle que l'*Angleterre* avoit entamée alors ? Où ſont les preuves de cette Amitié dont Mr. l'Ambaſſadeur a ſi ſouvent donné des aſſurances de la part de ſa Cour à la

*Suède,*

*Suède*, & du grand bien qu'on lui veut? Si après l'avoir privé par une Convention infructueuse, de plus d'un million & demi de livres en argent de *France*, qui de la première offre lui étoient proposées par l'*Angleterre*, & qui selon toute apparence seroit allée bien plus loin, dont la *Suède* auroit jouï aussi immanquablement & sans le moindre risque, que le fait présentement le *Dannemarck*, mais que la *Suède* a perdu pour l'amour de la *France*. Celle-ci trouve encore mauvais, que pour lui plaîre la *Suède* ne se soit pas aussi privée de l'avantage qui lui revient de son renouvellement avec la *Russie*. Ce qui paroît encore moins amiable, est: Qu'au-lieu de dédommager la *Suède* des avantages que Mr. l'Ambassadeur lui a fait manquer du côté de l'*Angleterre*, par le double & plus que le double qu'il a promis de la part de la *France*, il ne paye présentement les Subsidés stipulés que par des reproches & des accusations mal fondées. C'est avec raison qu'on les peut appeller mal fondées, puisqué l'effet & le tems même, Juge impartial & clairvoyant des actions humaines, les

a dé-

a détruites. Est-ce que la Diète de Pacification en *Pologne*, qui n'a pas encore eu sa consistance, a été accélérée par le renouvellement du Traité de la *Suède* avec la *Russie*? Les *Polonois* n'en ont pas pu non plus être découragés, à-moins qu'on n'ait voulu supposer que l'espérance seule d'un secours d'ici, eût été suffisante pour soutenir la conjoncture en *Pologne*. Ce qui n'auroit pourtant pu durer longtems avant qu'Elle en eût été defabusée, & la *Suède*, malgré elle, exposée aux plaintes & mécontentement de ladite Nation. Il est connu que du tems que Mr. l'Ambassadeur négocioit ici, sa Cour étoit déjà en Négociation avec celle de *Vienne* pour les Préliminaires de la Paix. A mesure que celle-là avançoit, la nôtre perdoit son prix, devenoit indifférente, & fut différée. Il n'est pas plausible que le renouvellement du Traité de la *Suède* avec une Puissance qui étoit sur le point de s'accorder avec la *France*, lui ait pu fournir un juste sujet de mécontentement selon la règle ordinaire, *cessante causâ cessat effectus*. Si la bonne intelligence avec la *Russie* est un crime dans l'esprit de Mr. l'Ambassadeur, pourquoi nous re-

procher ce qu'en même tems sa Cour autorise par son propre exemple ? S. M. peut encore moins s'imaginer que le renouvellement de son Traité avec la *Russie*, & dont l'effectuation ne commençoit qu'après l'expiration du premier, c'est-à-dire, près de six mois après la signature des Préliminaires de la *France* à *Vienne*, puisse avoir précipité l'Accommodement de la *France*, déjà entamé plusieurs mois auparavant. Mais si cela est, S. M. auroit lieu de s'applaudir d'avoir été le premier mobile de la Paix en *Europe* & de l'acquisition de la *Lorraine* pour la *France*. Ne vaudroit-il donc pas mieux que Mr. l'Ambassadeur se tînt uniquement à cette seule & probable raison de refus de la Ratification, qu'il a alléguée lui-même dans son Mémoire ? C'est-à-dire, que S. M. T. C. de son côté, ne pouvoit plus retrouver aucun objet d'utilité dans cette Convention. Après qu'on fut parvenu à son but à *Vienne*, on ne trouvoit plus son compte à payer à la *Suède* les Subsidés stipulés, quoique la *Suède* de son côté n'ait donné aucune atteinte à ce qu'elle avoit promis à la *France*.

Tout

Tout le monde y ajoûtera plutôt foi qu'à l'accufation du Mémoire, favoir, qu'on vouloit ici par un Acte postérieur anéantir la première Conclusion aussitôt qu'elle étoit formée.

La conduite qu'on a gardée depuis la signature de la Convention jusqu'à présent, donnera lieu de croire à toute l'*Europe*, que l'objet de ladite Convention doit avoir été tout autre que ne marquent ces assurances si souvent données; favoir, de mettre la *Suède*, par ces subsides, en état à ne pas craindre d'insultes. Puisque si le dessein de la *France* n'a pas été autre, il n'y a rien qui puisse la détourner de s'en acquitter, tant en tems de Guerre, qu'encore plus en tems de Paix, qui doit naturellement dissiper tout ombrage.

Mr. l'Ambassadeur fait mieux qu'un autre, que l'engagement de la *Suède* consiste uniquement à ne point donner, prêter ou vendre quelques Troupes contre les intérêts de S. M. T. C. & contre les vues qu'Elle déclare l'avoir déterminé à prendre les armes; il est évident que la *Suède* a religieusement observé cette condition; mais les circonstances des dé-

lais dont on commençoit à se servir pour différer d'abord l'expédition de la Ratification, donnoit assez à connoître que la Cour de *France* devoit avoir changé de vues & de sentimens.

Premièrement, une légère indisposition du Capitaine *Palmstierna*, porteur de la Convention en *France*, devoit être la cause du retardement de la Ratification, comme s'il étoit l'unique dont on pouvoit se servir dans cette occasion. En second lieu, on exigea des éclairciffemens sur des Articles séparés ou secrets qu'on supposoit, & réattachés à notre Traité avec la *Russie*, qui n'avoient pourtant jamais existé; & présentement, le renouvellement d'une Alliance défensive avec une Puissance actuellement raccommodée avec la *France*, doit pourtant causer la perte à la *Suède* des marques réelles de l'amitié de la *France*, & la dégager entièrement de tout ce qu'en son nom, par ses ordres, sur son Projet, son propre Ambassadeur avoit promis & signé. Si la *France* veut confronter sur le pied de l'ancienne amitié, la conduite qu'a tenu la *Suède* à son égard en

pareil cas , Elle la trouvera bien différente de la sienne envers la *Suède* présentement. Malgré l'Alliance entre la *Suède* & la *France* conclue & signée à *Paris* l'année 1715, celle-ci a pourtant trouvé bon de se lier avec des Ennemis déclarés alors contre la *Suède* , favoir le *Czar* de toute la *Russie* , & le Roi de *Prusse* ; & de leur promettre par un Acte solennel signé à *Amsterdam* le 4. Avril 1717.

1. De faire sincèrement tout ce qui cépendra d'Elle pour avancer leur bien & avantage , & pour détourner tous les dommages & préjudices qui pourroient leur arriver , ou à leurs Etats & Sujets.

2. De n'entrer dans aucune Convention qui puisse être contraire à ce qui pourra être stipulé dans la Paix du *Nord* avec le *Czar* , & le Roi de *Prusse* ; mais au-contraire , d'apporter tous ses soins pour en assurer le maintien & l'exécution.

3. De la garantir dans tous les Points & Articles ; & pour cette fin , d'interposer non seulement ses bons offices , mais aussi un secours de Troupes ou d'Argent.

4. Après l'expiration de son Traité avec la *Suède*, qui finiroit alors au mois d'Avril suivant, de ne plus prendre aucun engagement avec ladite Couronne sous quelque prétexte que ce puisse être, directement, ou indirectement, contraires aux intérêts de Leursdites Majestés le *Czar* & le Roi de *Prusse*; & qu'elle ne donnera aussi à ladite Couronne, après ledit terme, aucun secours de Troupes ni d'Argent, sous quelque nom que se puisse être.

La seconde fois, il n'y a pas deux ans, & immédiatement après la prise de la Ville de *Dantzic*, lorsque Mr. l'Ambassadeur pressoit le plus vivement sa Négociation, on fut informé ici que Mr. de *Létang* avoit entamé à la Cour de *Pétersbourg* une Négociation entièrement contraire aux insinuations de Mr. l'Ambassadeur ici, & dont les conditions nous sont bien connues. On ne trouvera rien de pareil du côté de la *Suède*; à l'égard de la *France*, la discrétion de la première est même allée à un point à n'en jamais faire de reproches amiables à la *France*.

Ce n'est qu'à regret que S. M. s'est  
vue

vue obligée de rappeler tout ce fâcheux passé.

S. M. auroit bien mieux aimé s'accommoder aux doux & amiables sentimens de Son Eminence le Cardinal de Fleuri, déclarés depuis peu à son Ministre Plénipotentiaire le Baron de Gedda à Paris, c'est-à-dire, d'oublier le passé, & de travailler conjointement à une union indissoluble entre les deux Couronnes pour l'avenir. Mais tous les reproches antérieurs, principalement ceux qui se trouvent dans le dernier Mémoire de Mr. l'Ambassadeur, ne sont guères propres à mener à une fin si salutaire. Tant que l'on ne sauroit prouver la moindre contravention du côté de la Suède à ses engagements marqués dans ladite Convention, S. M. se croit toujours en droit de se tenir à ce qui a été stipulé & conclu. On laisse à juger quel fond on peut faire sur des Traités à former présentement, lorsque ceux qui ont été faits, ne sont pas sitôt signés, qu'on cherche des prétextes pour les anéantir.

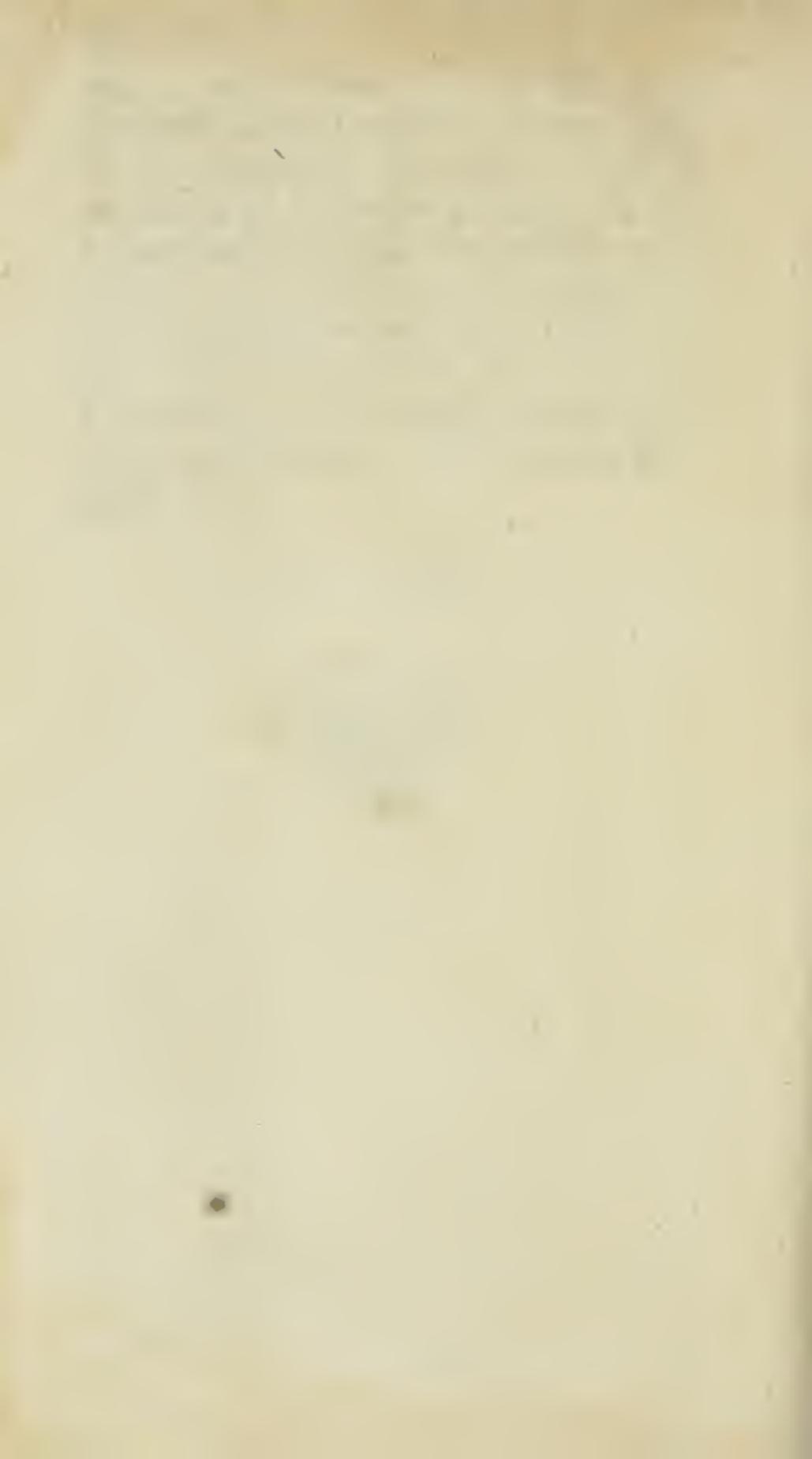
S. M. attend donc avec justice, que la France ratifie une Convention conclue & signée par son Ambassadeur,

deur , pour convaincre S. M. de la sincérité de ses sentimens envers S. M. & la Couronne de *Suède* : c'est le moyen le plus propre à porter S. M. à contribuer de tout son possible pour resserrer de plus près les nœuds de cette heureuse union qui a régné depuis tant d'années entre ces deux Couronnes, à l'avantage réciproque des deux Nations. Au - reste, Sa Majesté, &c.

F I N.









This book is DUE on the last  
date stamped below

10m-11,'50(2555)470



00 130 774 3

JX Rousset de Missy .

132 Recueil histori-

R76r ques d'actes.

v.18

pt.2

JX  
132  
R76r  
v.18  
pt.2

